



AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

DÉCEMBRE 2016

**DIAGNOSTIC  
ARCHITECTURAL  
PATRIMONIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL**

**AVAP**

**SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE**

**SERRES (05)**

**AGENCE DE PAYSAGE**  
P. Pierron Paysagiste

23, rue du Cinema  
38 880 AUTRANS  
06 73 27 62 61  
pierron.paysage@wanadoo.fr



**atelier cadart**  
architecture, urbanisme

1, rue du Four de la Terre  
84000 AVIGNON  
t 04 90 85 12 78  
f 04 90 85 45 21  
contact@atelier-skala.fr



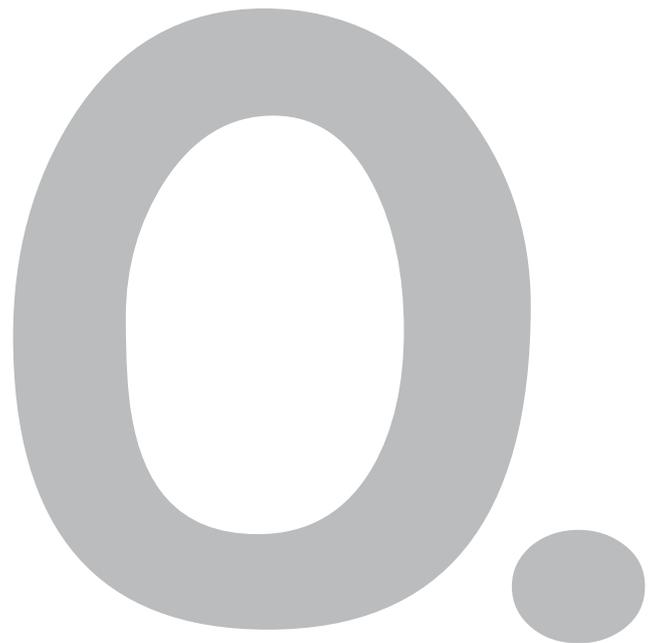
## SOMMAIRE

A. APPROCHE PATRIMONIALE ET ARCHITECTURALE	
0. INTRODUCTION.....	5
La situation de Serres dans le territoire	
Les enjeux de la création d'une AVAP	
1. PRÉSENTATION.....	11
1.1. Le patrimoine et ses problématiques de protection.	
1.2. Historique de l'évolution urbaine	
1.3 Les protections actuelles: Archéologie	
1.4 Les protections actuelles: Monuments historiques	
2. ANALYSE.....	31
2.1 . Analyse du patrimoine paysager	
2.2. Analyse architecturale et urbaine par typologie	
2.3. Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains	
2.4. Ambiances urbaines et ressenti	



## B. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

0.	INTRODUCTION.....	99
1.	LES LOGIQUES D'IMPLANTATION ET LES ÉVOLUTIONS DE TERRITOIRE.....	103
1.1	Les origines de l'implantation	
1.2	L'évolution progressive des formes urbaines	
1.3	Densités et futurs enjeux de l'évolution urbaine de Serres	
2.	LE BÂTI PATRIMONIAL ET LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE.....	117
2.1	Les données climatiques qui influent sur le bâti patrimonial	
2.2	Les énergies renouvelables, une démarche régionale à adapter au centre ancien	
2.3	Les enjeux d'une réhabilitation énergétique optimisée	
3.	LE SAVOIR-FAIRE ET MATÉRIAUX LOCAUX.....	127
3.1	Les calades et sols perméables	
3.2	La structure et le revêtement des murs	
3.3	Les toitures : charpentes et couvertures	
4.	LA RICHESSE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE ET LES RISQUES NATURELS.....	137



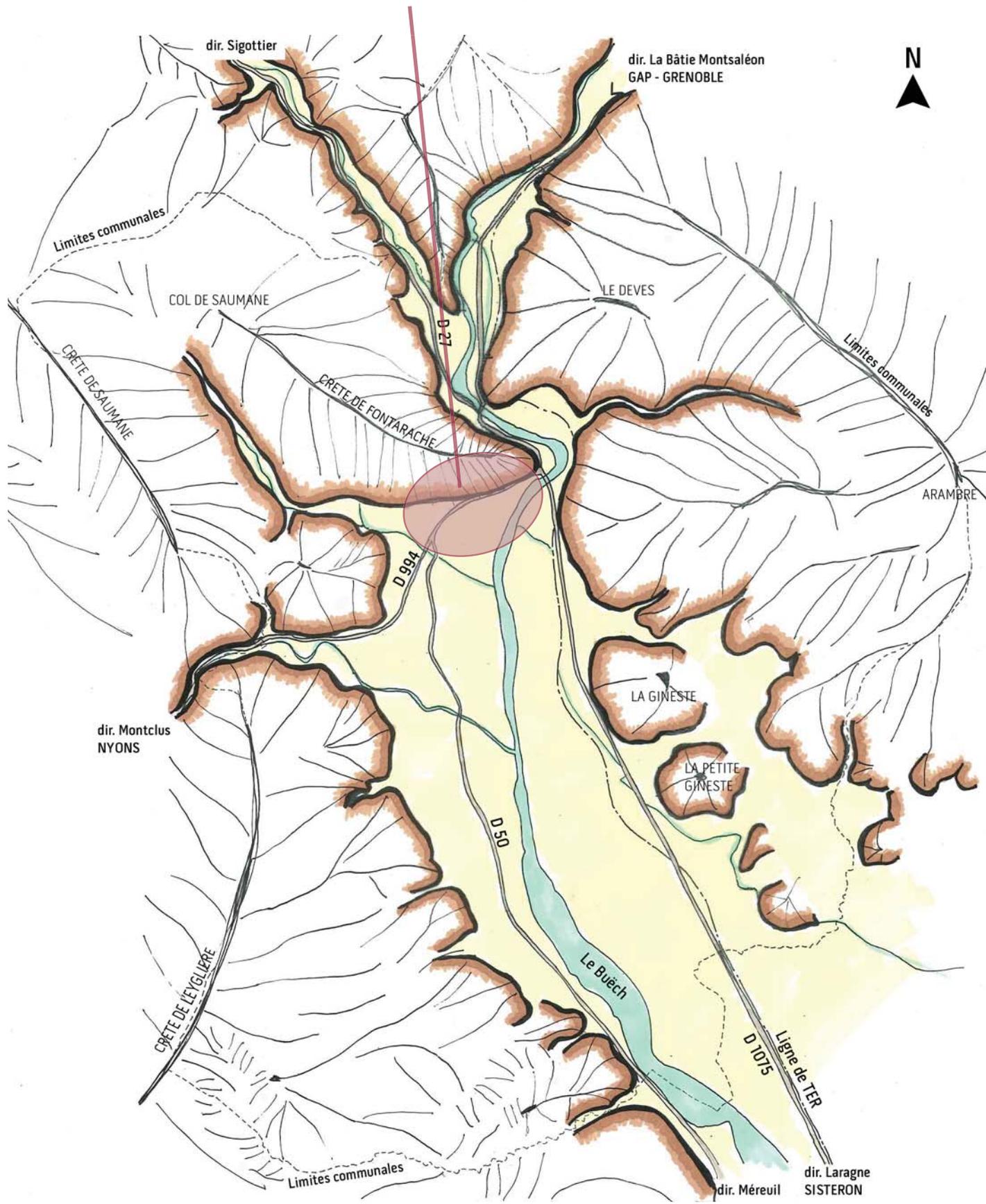


A.

Approche  
Patrimoniale  
et  
Architecturale

# Introduction

Implantation actuelle ville agglomérée



Le territoire de Serres

### 1 La situation de SERRES dans le territoire

Village perché des Hautes-Alpes, Serres est situé entre la Provence et les Alpes, plus précisément au Nord-Est des Baronnies, s'étendant sur 1860ha dont une grande partie est boisée.

Le village implanté sur le flanc adret de la crête de Fontarache, bénéficie d'une position exceptionnelle faisant face à la vallée du Buëch qui s'élargit amplement dans ce site. La plaine située au pied du vieux village est cultivée de part et d'autre de la rivière. Celle-ci est bordée par une ripisylve dense. En s'éloignant du Buëch, les terrains de plus en plus pentus, sont boisés par une forêt méditerranéenne «dite dégradée par les influences montagnardes».



Centre historique

Serres est implanté sur deux axes routiers très fréquentés:

- l'axe Nord-Sud, Grenoble à Sisteron (RD 1075)
- l'axe Ouest-Est, Nyons à Gap (RD 994).

Ainsi que sur deux lignes du réseau TER:

- Ligne 13 Marseille - Briançon
- Ligne 16 Serres - Briançon

Serres est ainsi situé sur un site stratégique, à la fois porte entre la Provence et les Alpes et entre le Haut et le Bas-Buëch, et dans un lieu de concentration de paysages éclectiques.



Situation de la commune  
Extrait carte IGN



Périmètre de la ZPPAU - Mars 1989



## 2. Les enjeux de la transformation de la ZPPAU en AVAP

La commune de Serres possède une ZPPAU, approuvée le 24 mars 1989.

Le secteur de protection comprend une zone paysagère et une zone urbanisée. Cette dernière est elle-même divisée en 5 sous-secteurs: zone des jardins, zone du flanc de ville, zone urbanisable, zone des faubourgs et zone de ville.

Les documents de la ZPPAU, notamment le rapport de présentation et le règlement, sont assez succincts. Il est intéressant d'approfondir et d'enrichir la connaissance du patrimoine architectural, urbain et paysager de Serres en vue de le protéger plus efficacement et de connaître ses spécificités pour le faire évoluer au mieux.

On note aujourd'hui que de nombreuses réhabilitations dans le coeur de ville sont réalisées en méconnaissance des règles de l'art architecturales et ne tiennent pas compte des caractéristiques spécifiques des bâtiments qu'elles modifient.

Le rôle de l'AVAP est d'améliorer notamment les connaissances en matière de techniques constructives, de savoirs-faires locaux pour remédier et éviter à l'avenir ces dommages sur les bâtiments. Il a également pour rôle de mettre en avant les qualités paysagères mais aussi les qualités environnementales intrinsèques du bâti et du tissu urbain.

Lors des premières réunions de lancement de l'AVAP et la visite sur terrain avec la commune et le STAP 05, une analyse du document de la ZPPAU et des remarques sur son évolution en AVAP ont été faites:

- Les analyses du rapport de présentation doivent être approfondies et notamment, les origines de matériaux (pierres, galets, mortier de plâtre/chaux), éléments de décors et de patrimoine, l'évolution paysagère;
- Aucun repérage du patrimoine n'a été fait.
- Des réponses spécifiques sur le coeur de ville doivent être apportées sur les devantures en bois, les portes de garage, les vérandas et les pergolas, le remplacements de menuiseries en PVC, les enseignes et pré-enseignes, les toitures.
- Problème d'identification des espaces publics dans le vieux village (usage, sol...).

Par ailleurs, on note que de nombreux travaux sont réalisés sans autorisation. La dimension pédagogique de l'AVAP est donc essentielle.



1.



A.

Approche  
Patrimoniale  
Et architecturale

# présentation

- 1.1 Le patrimoine et ses problématiques de protection
  - 1.2 Historique de l'évolution urbaine
  - 1.3 Les protections actuelles : archéologie
- 1.4 Les protection actuelles : monuments historiques

## Extraits du questionnaire, sur la notion de patrimoine, diffusé aux élues de Serres.

1- Quand vous pensez au patrimoine de Serres, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit? (à l'exception des monuments historiques)

- Traditions orales
- Paysage
- Buëch et ses berges
- Site de la Pignollette
- Village ancien
- Le village retraite
- Beaumont
- Vues depuis et vers du vieux village
- Façades d'immeubles avec balcons
- Le patrimoine naturel
- Ponts et canaux
- Les chemins d'accès au vieux village
- Le Beffroi
- La chapelle Notre-Dame de Bonsecours
- La rue Henri Peuzin
- Les escaliers du vieux village
- Les jardins d'enfants
- Les équipements sportifs: stade, tennis
- Les fontaines
- Les façades

2- Quels sont les éléments de patrimoine les plus menacés ou que l'on a le plus de mal à protéger?

- Les bâtiments
- Les portes
- Les voiries
- Le patrimoine architectural
- Le vieux village
- La Pignollette
- Les équipements sportifs: stade, tennis
- La chapelle
- L'Eglise
- Les canaux
- Les digues du Buëch
- Les sentiers du Haut Serres (escaliers, arbres)
- Le tombeau du Juif
- Réseaux rue Henri Peuzin
- Les Fontaines
- Les murets
- Les soustets

3- Quels sont les éléments de patrimoine les mieux protégés et bien mis en valeur?

- Le patrimoine classé
- Les places du Lac et de la Liberté
- Le vieux village
- La maison Lesdiguières
- Les boutiques
- La mairie
- L'Eglise
- La chapelle
- La rue des Remparts
- La Pignollette

4- Qu'attendez-vous de l'étude et de la mise en place de l'AVAP?

- Prise de conscience par la population de la valeur de leur patrimoine et de son importance pour l'économie
- Le développement touristique
- Motiver les propriétaires à mettre en valeur leurs immeubles (entretien des façades) et développer la remise des commerces
- Un inventaire des menaces qui pèsent sur la commune
- Prise en compte des nouvelles techniques de construction et évolution des matériaux

De «ce qui vient du père ou de la mère», la notion de patrimoine appliquée à la collectivité est devenue : «ce qui est considéré comme l'héritage commun».

Ce caractère collectif du patrimoine s'applique :

- À sa production : le patrimoine est produit au cours du temps par l'ensemble des acteurs sociaux (particuliers, collectivités, institutions)
- À sa propriété : dans la mesure où son propriétaire légal ne peut en faire «ce qu'il veut» sans l'assentiment de la collectivité qui en a une part de «propriété symbolique».
- À sa protection et sa mise en valeur qui est l'affaire de tous :
  - le propriétaire qui entretient, transforme
  - la collectivité qui conseille, encadre, aide.

L'architecture participe au cadre de vie quotidien de la plupart de nos contemporains.

Elle se lit sur les bâtiments avec leur volume, leur façade. Le patrimoine concerne également les espaces urbains : rues, places, jardins, les abords paysagers du village : voies d'accès, site d'implantation, écrin paysager, l'environnement et ses diverses caractéristiques culturelles et historiques.

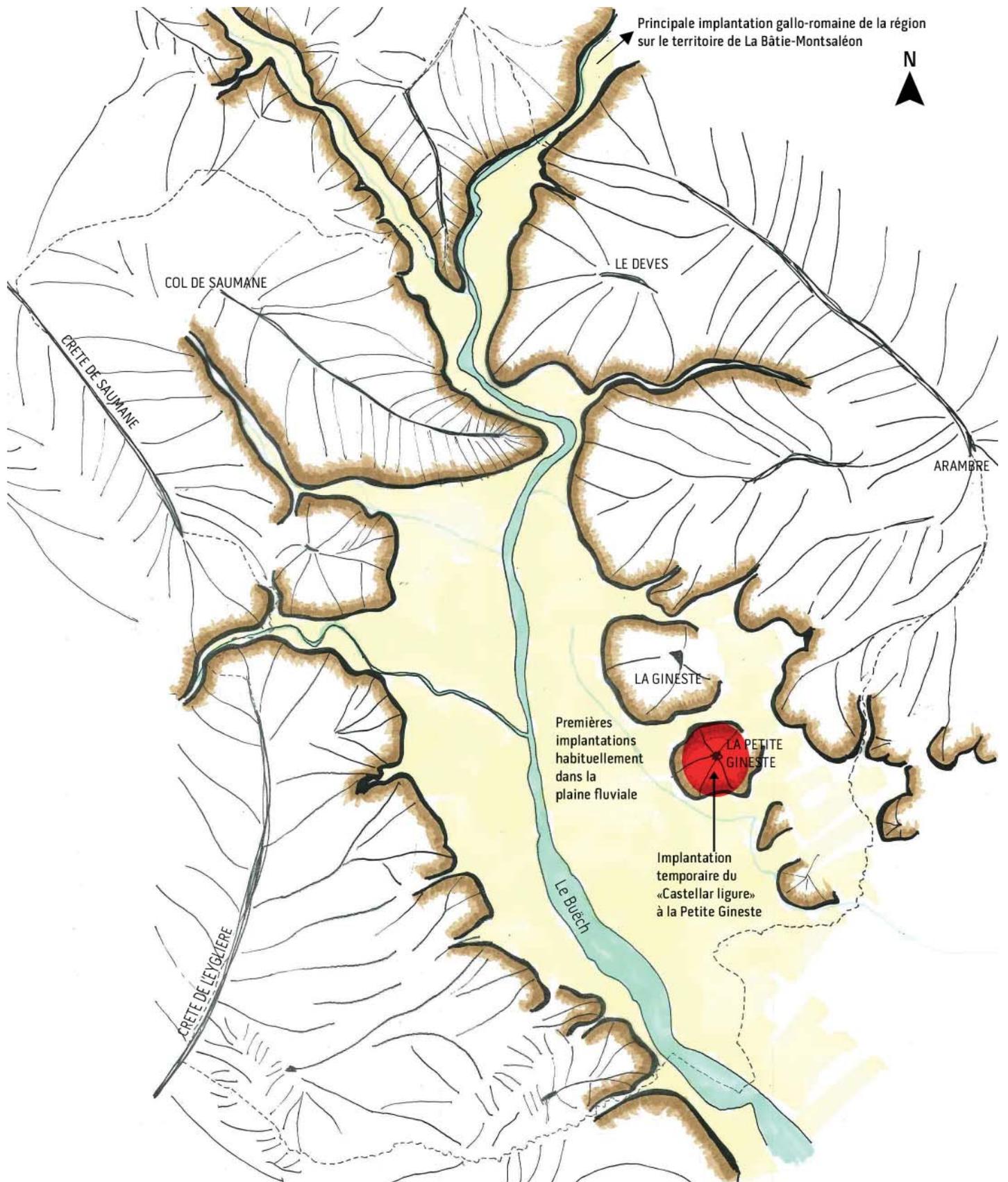
Ce patrimoine est vivant : le protéger c'est lui donner un sens, une valeur dans notre organisation sociale et culturelle actuelle. Ainsi, la notion de «protection du patrimoine» s'apparente plus à celle de «gestion du patrimoine» et comprendra plusieurs étapes :

- La connaissance de la valeur ou de l'intérêt de certains éléments.
- Le critère étant la rareté et surtout les qualités (esthétiques, spatiales, d'usage) de réalisations propres aux productions d'époques passées.
- Le choix de : conservation, réutilisation ou élimination, compte tenu du fonctionnement actuel de la cité, suivant le principe que tout élément conservé ou réutilisé joue un rôle actif par sa mise en valeur.
- L'utilisation de techniques adaptées aux types d'ouvrages concernés.

L'objectif de l'étude d'A.V.A.P. est de montrer au public, propriétaire de ce patrimoine, qu'il est l'acteur, le producteur du patrimoine de demain, et de lui proposer des «règles de bonne conduite» vis à vis de son patrimoine qui prennent en compte les exigences environnementales du développement durable.

Le moyen employé sera de décrire l'évolution du site depuis sa formation et de montrer les éléments particuliers du patrimoine de la commune de Serres.

C'est grâce à cette connaissance du patrimoine que chacun saura apprécier et respecter les prescriptions et recommandations issues de l'étude dans les projets à venir (tant publics que privés).



## 1.2 Historique de l'évolution urbaine\*

### ▪ PÉRIODE PRÉHISTORIQUE

Les Préalpes du Sud sont très tôt habitées grâce à un milieu naturel propice. Le peuplement y est important comme en témoignent les nombreux tumuli (sépultures surmontées d'un monticule de forme circulaire) retrouvés. La présence de population est attestée 5000 ans avant J-C. dans le territoire Serrois par la découverte d'outillage primitif.

Au sommet de la butte de la Petite Gineste, on a trouvé un refuge temporaire pour la population vivant habituellement sur les terrasses fluviales. On a identifié des traces de maçonneries d'anciens murs de ce camp retranché, appelé «Castellar Ligure» (Les Ligures sont un peuple du Sud-Est de la Gaule et du Nord de l'Italie vers VI<sup>es</sup>. avant J-C).

### ▪ PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Vers le II<sup>es</sup>. avant J-C, la vallée du Buëch, était occupée par les Voconces. Cette tribu celtique affronta les troupes romaines, fut soumise, comme l'ensemble de la Gaule Narbonaise, en l'an 121 avant J-C. et contracta avec Rome 50 ans plus tard une alliance qui sembla avoir restauré la paix et le commerce autour des capitales Voconces: Luc (en Diois) et Vaison-la-Romaine.

Le monde gallo-romain ne se limitait pas aux agglomérations comme Aix-en-Provence ou Vaison-la-Romaine, entre les grandes voies d'accès, un maillage serré de routes secondaires, plus modestes, reliait les vallées comme celle du Buëch.

La principale cité gallo-romaine, dans la région, se trouvait en amont de Serres, sur l'actuel territoire de La Bâtie-Montsaléon. Appelée à l'époque «Mons Seleucus», la ville était située à proximité du croisement de deux grandes voies, l'une reliant Valence à Turin et l'autre Genève à Fréjus.

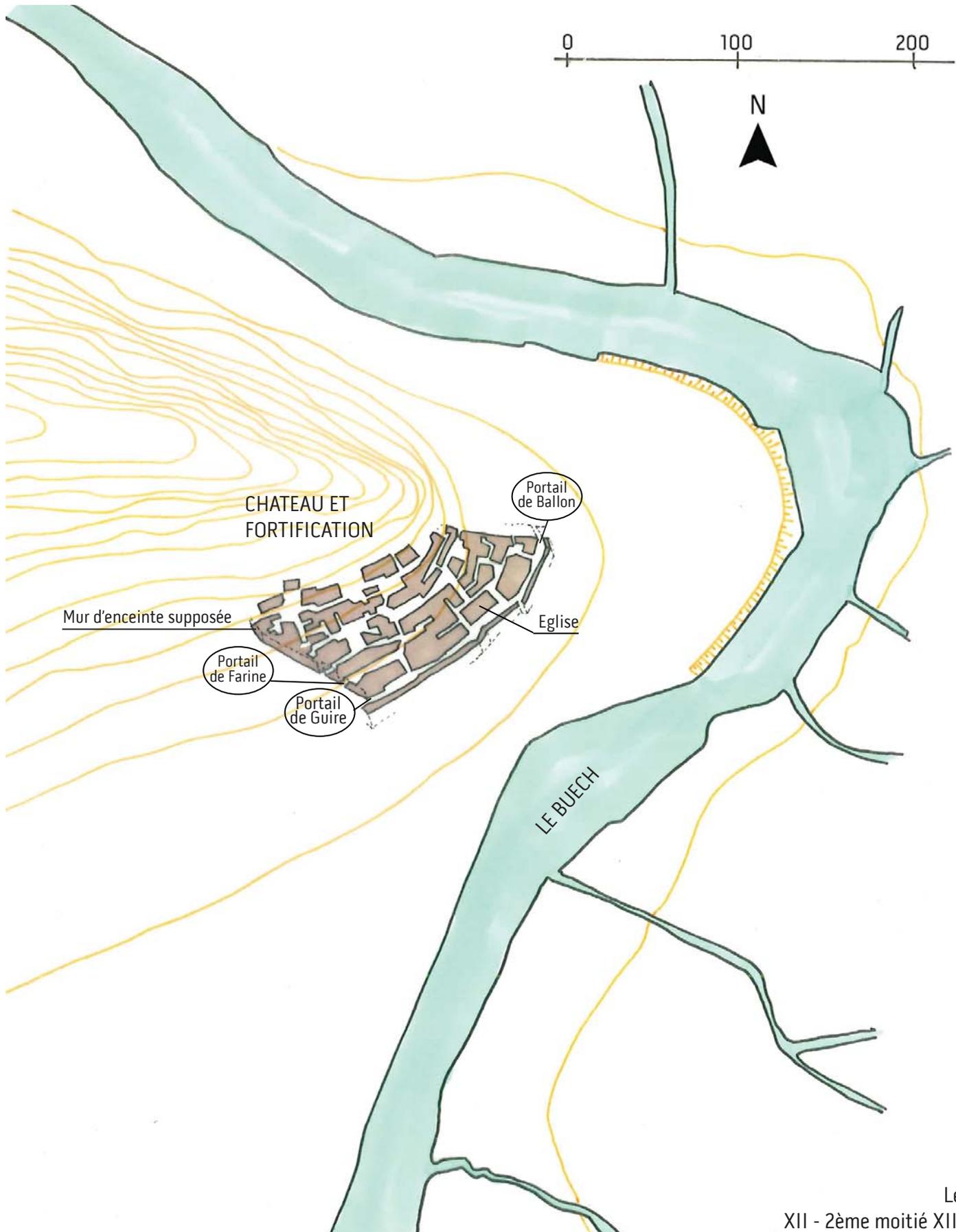
---

\* Evolution urbaine établie à partir de différentes sources:

- Diagnostic territorial du Projet du Parc Naturel Régionale des Baronnies Provençales, juin 2010;

- Rapport de présentation de la ZPPAU, mars 1989;

- «A la découverte de Serres», Les Amis du Village Touristiques de Serres, co-édité avec l'Association départementales de Sauvegarde du Patrimoine du Pays du Buëch et des Baronnies, juillet 2012



SERRES  
Le Village  
XII - 2ème moitié XIII siècles

## 1.2 Historique de l'évolution urbaine

### ▪ PÉRIODE MÉDIÉVALE

La période qui suit la fin de l'Empire Romain est marquée par une série de ruptures, liées à des destructions ou à l'abandon de nombreux sites. Ainsi, c'est au V<sup>e</sup>s., que Mont Seleucus est abandonné.

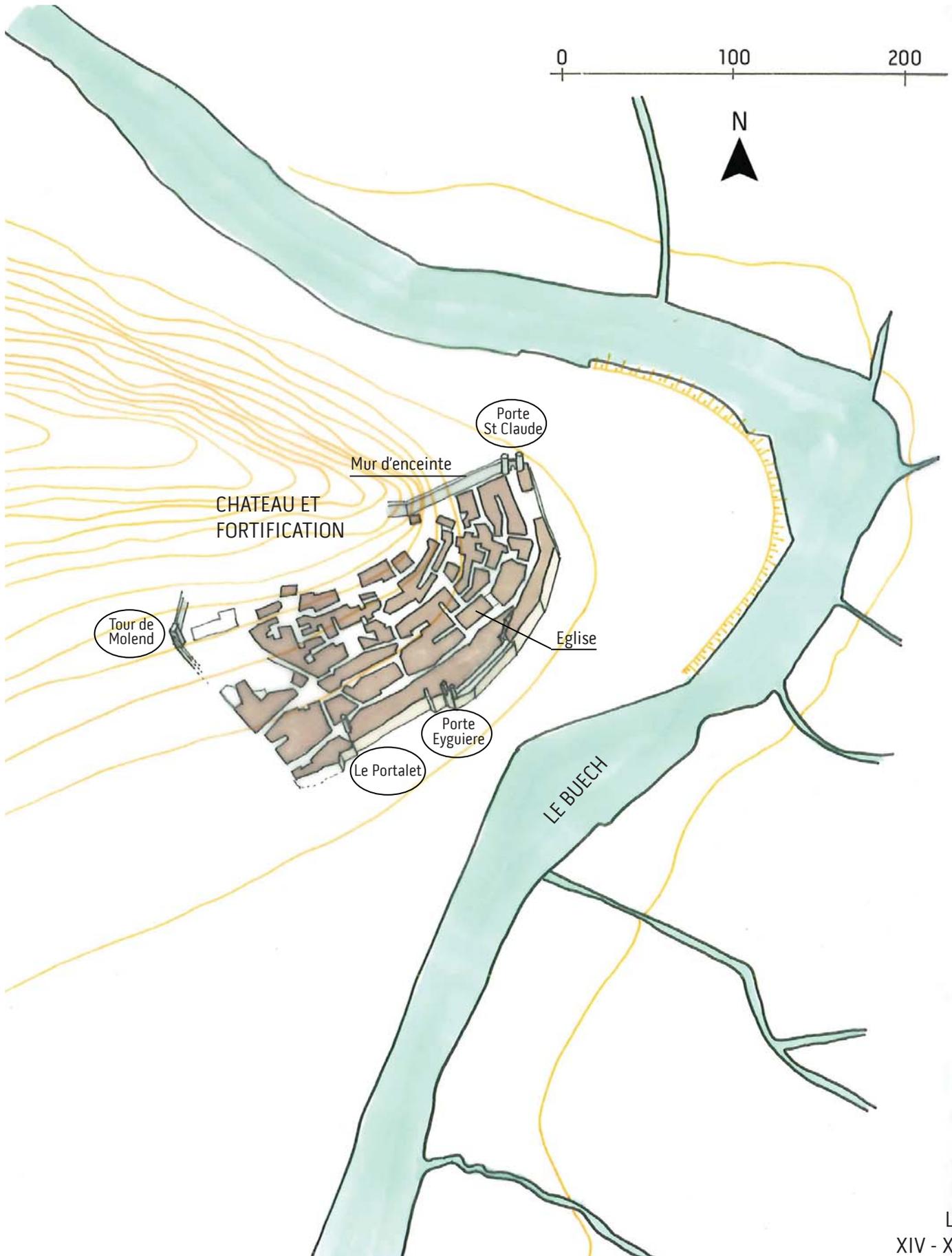
Les premiers textes sûrs mentionnant des villes implantées dans les Baronnie ne remontent qu'à la fin du X<sup>e</sup>s.. Au cours de cette période, dominent les *villae* (habitations autonomes à la fois agricoles, artisanales et religieuses), qui sont majoritairement liées à une organisation territoriale ancienne où les cours d'eau servent encore de limite. Certaines de ces *villae* sont souvent à l'origine des agglomérations situées dans les vallées, c'est le cas Serres. A la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup>s., elles coexistent avec une structuration plus militaire et laïque à partir de *castra*. Ces sites fortifiés, qui subsistent encore en tant que mottes castrales, occupent parfois des sommets élevés ou modestes. La première mention du *castrum* de Serres, *Cerredum*, apparaît en 988 dans le testament du Clerc Richaud. On peut donc envisager l'origine du château sur le rocher et y voir les prémices du futur bourg.

L'émergence de la féodalité aboutit à la mise en place, dans les Baronnie, d'un réseau de *castra* dont les possesseurs entretiennent entre eux des relations de dépendances. Elle est à l'origine de l'organisation du pouvoir des grandes familles sur ce territoire. Les seigneurs féodaux veillent à assurer l'encadrement religieux des populations qu'ils contrôlent. Les *castra* sont ainsi dotés d'églises ou de chapelles et viennent concurrencer les anciennes églises du haut Moyen-Age. Ceux qui ont été préservés prennent aujourd'hui l'allure de village perché.

Les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup>s. connaissent une croissance démographique et économique très importante. La seigneurie banale permet la multiplication de moulins de blés, installés le long de cours d'eau ou de dérivation. Les itinéraires gallo-romains disparaissent progressivement, faute d'entretien, à cause de morcellement des pouvoirs locaux. Les abords des rivières sont abandonnés au profit d'itinéraires à mi-pentes qui empruntent les cols pour passer d'une vallée à une autre.

### PRINCIPAUX VESTIGES EXISTANTS

- Emplacement et fondements de l'église
- Site abandonné du château
- Traces de murs et d'anciennes porte de remparts (portail de Guire)
- Tracé viaire.



SERRES  
 Le Village  
 XIV - XV siècles

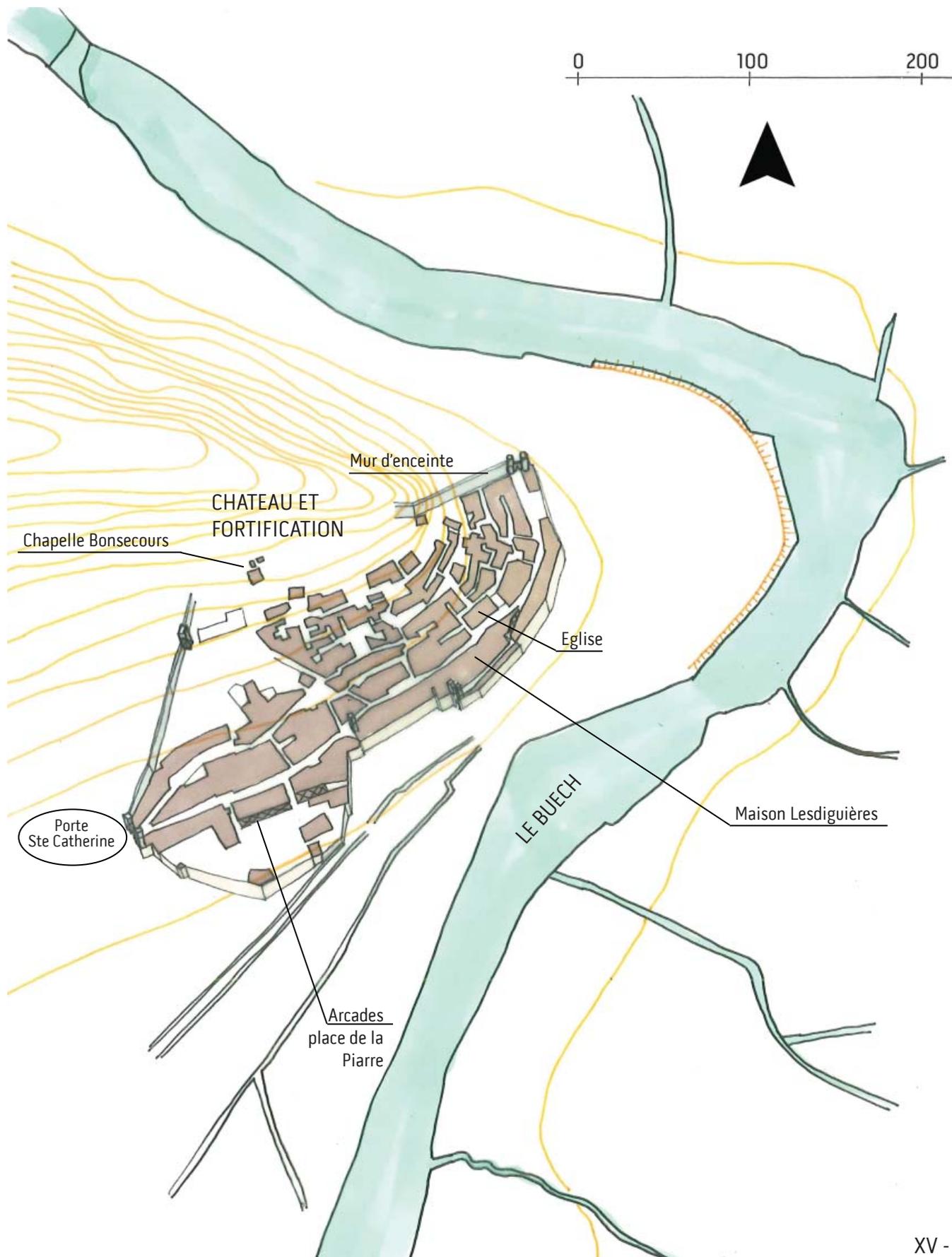
## 1.2 Historique de l'évolution urbaine

Au début du XIV<sup>e</sup>s., l'intégration dans le Dauphiné et l'installation de la Papauté à Avignon jusqu'en 1377 entraînent, pendant quelques décennies, une prospérité qui vient de l'extérieur. Les villes et bourgs des Baronnie se développent. Serres devient ainsi un bailliage (circonscription administrative et judiciaire) de 1298 jusqu'en 1512.

Avant le XIV<sup>e</sup>s., l'enceinte de Serres, très restreinte, englobait l'Eglise, de la porte Ballon au portail de Guire. Sur la limite devait également se trouver une autre porte dite «de Farine». La prospérité de la ville favorise son évolution et un faubourg est organisé le long d'axes de circulation. De cette époque datent la porte de Saint-Claude, entrée Nord-Est de la ville, le nouveau quartier marchand du Bourg Reynaud, le quartier du Bourg, la tour dite de Molend et le Portalet.

### PRINCIPAUX VESTIGES EXISTANTS

- Partie de la porte de St Claude et traces de remparts
- Réseau viaire (rues) et gestion des eaux (traverses...)
- Tour de Molend et traces de remparts
- Passages couverts.



SERRES  
Le Village  
XV - XVII siècles

## 1.2 Historique de l'évolution urbaine

### ▪ PÉRIODE DU XVI<sup>e</sup> AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

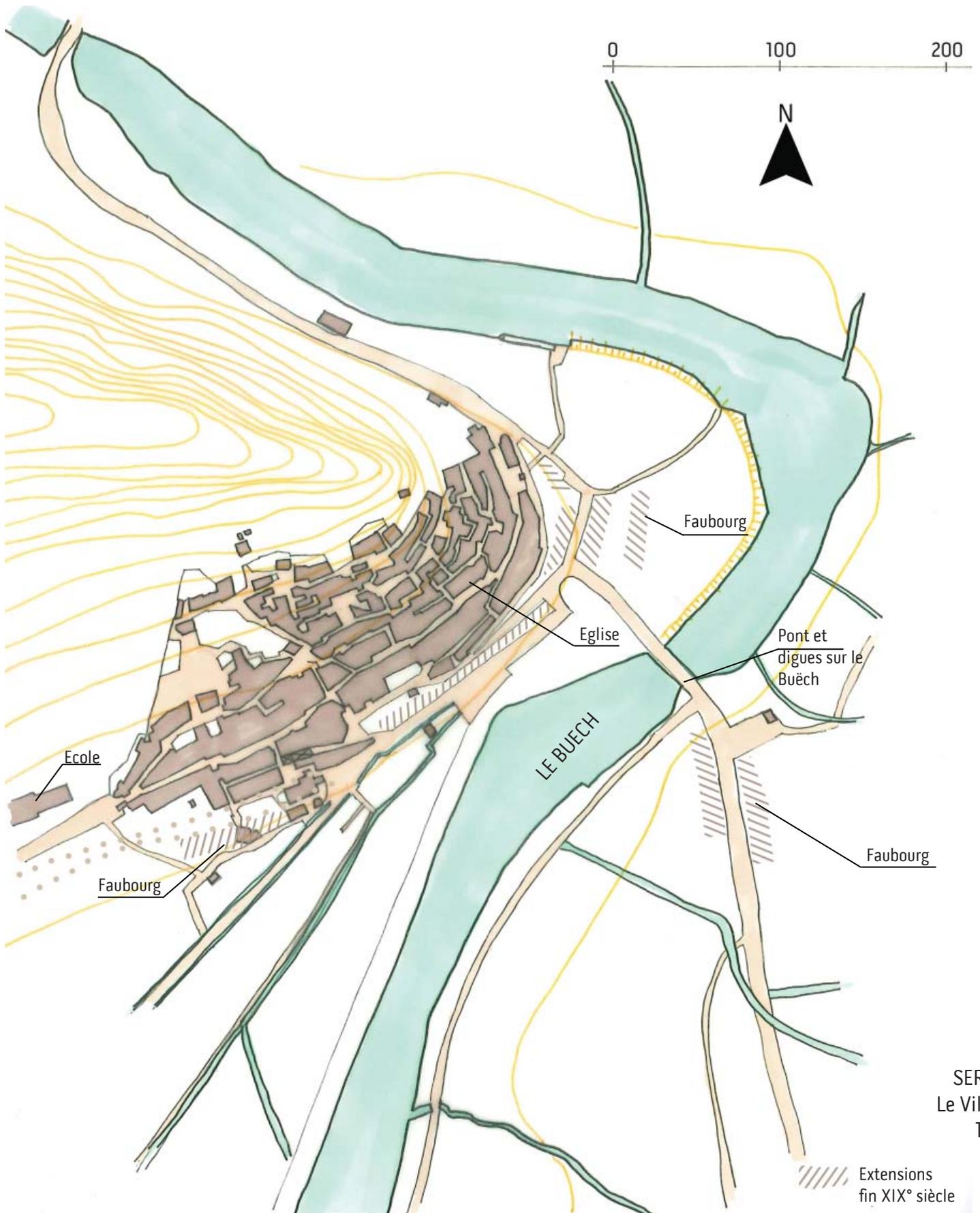
La ville de Serres continue son expansion. La construction de nouveaux remparts s'impose pour l'agrandissement de la ville. Les quartiers du Bourg et de l'Auche s'étendent en direction de l'Ouest, où la porte de Sainte-Catherine est construite en 1543. Au XVI<sup>e</sup>s., le quartier du Bourg accueillait de belles demeures dues à la richesse de leurs propriétaires, des petits artisans et de nombreuses «hostelleries». Parmi les belles demeures, on note l'actuelle Mairie qui possède une façade remarquable et notamment sa porte monumentale surmontée d'un fronton triangulaire et encadrée de piédroits en calcaire gris blanc. Celle-ci a été classée monument historique en 1927. La place de la Pierre, avec ses voûtes, à l'intérieur des remparts accueillait un important marché. Un «hospital» donnait sur la place, démoli vers le milieu du XIX<sup>e</sup>s. . L'actuelle rue Henri-Peuzin, rue Droite à l'époque, accueille également des maisons remarquables. On notera ainsi, la maison dite «du bailliage» qui présente une belle porte, pouvant dater du XVII<sup>e</sup>s., et une tourelle d'escalier en saillie sur la façade. La maison dite «de Lesdiguières» est également implantée sur cette rue. La façade, le vestibule, l'escalier et son puits de lumière de cette demeure ont été classés au titre des Monuments Historiques en 2000. On attribue ces éléments extérieurs et intérieurs remarquables à Lesdiguières, seigneur de Serres à partir de 1576.

En 1633, le château et la citadelle sont démolis sur ordre de Richelieu. La chapelle Bonsecours est construite sur l'emplacement de l'ancien château en 1730.

### PRINCIPAUX VESTIGES EXISTANTS

- Nombreuses maisons (façades, devantures, portes) rue Henri Peuzin dont la maison «Lesdiguières» et l'actuelle Mairie
- Emplacement de la porte Ste Catherine
- Réseau viaire des faubourgs
- Voûtes et arcades de la place de la Fontaine (anciennement place de la Pierre)
- La chapelle de Bonsecours





## 1.2 Historique de l'évolution urbaine

### • PÉRIODE DU XVIII<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLES

Au cours de cette période, le paysage se transforme. La région connaît un mouvement de réoccupation des terroirs. De nouvelles terres sont exploitées et de nombreuses fermes isolées sont progressivement construites. A Serres, la déforestation, l'endiguement de torrents et du Buëch modifient considérablement le paysage. Ces évolutions territoriales et l'augmentation progressive de la population, entraînent une mutation du village, qui s'étend au-delà des murailles médiévales. Ainsi, des faubourgs se développent comme celui de Roche Perthuse, en bas du rocher du même nom, le quartier des Barillons, celui des Calottes sur la route de Gap, où se trouvait l'ancien relais de poste. La route de Nyons, bordée de maisons plus modestes, clôture l'ancien village.

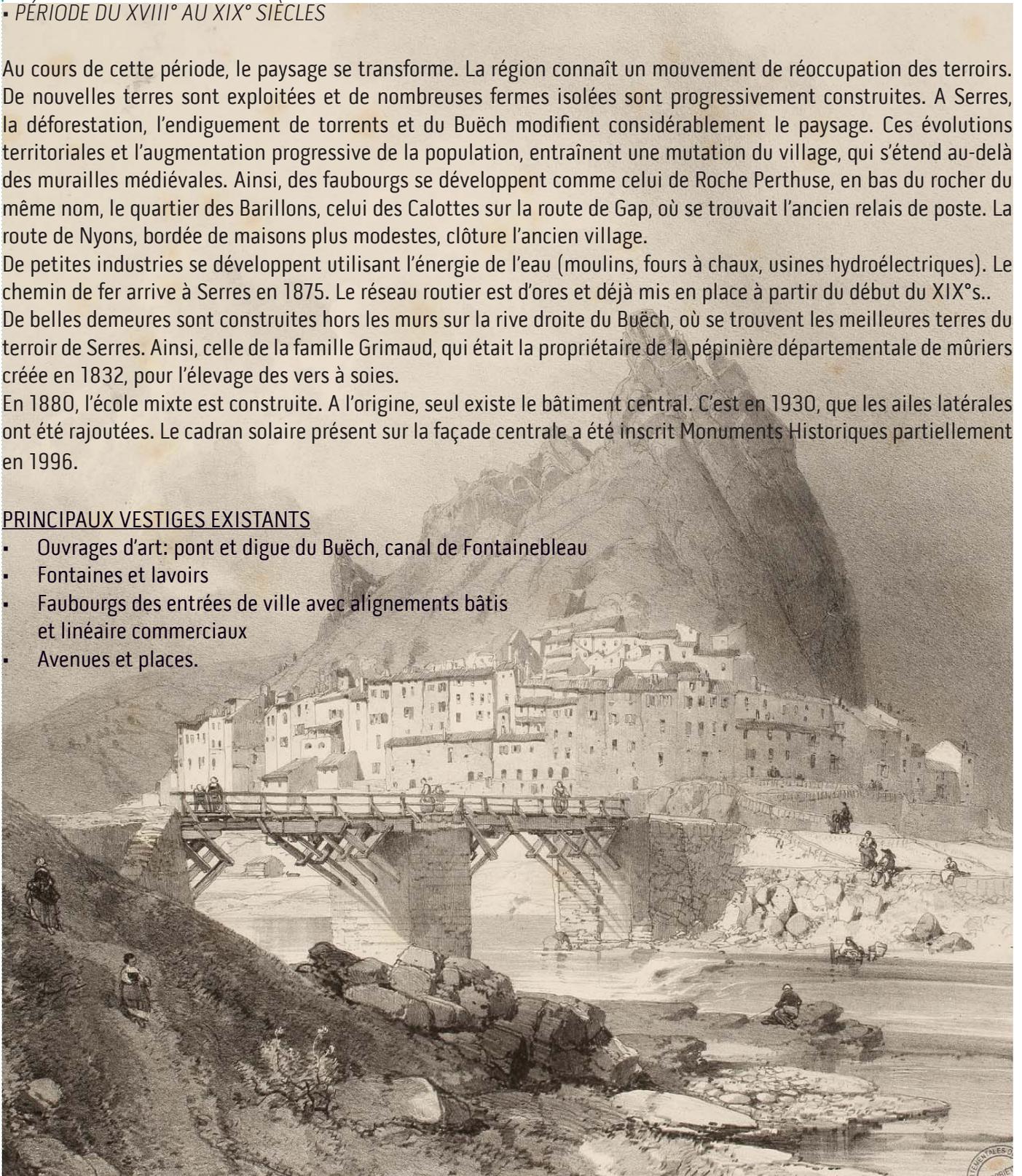
De petites industries se développent utilisant l'énergie de l'eau (moulins, fours à chaux, usines hydroélectriques). Le chemin de fer arrive à Serres en 1875. Le réseau routier est d'ores et déjà mis en place à partir du début du XIX<sup>e</sup>s..

De belles demeures sont construites hors les murs sur la rive droite du Buëch, où se trouvent les meilleures terres du terroir de Serres. Ainsi, celle de la famille Grimaud, qui était la propriétaire de la pépinière départementale de mûriers créée en 1832, pour l'élevage des vers à soies.

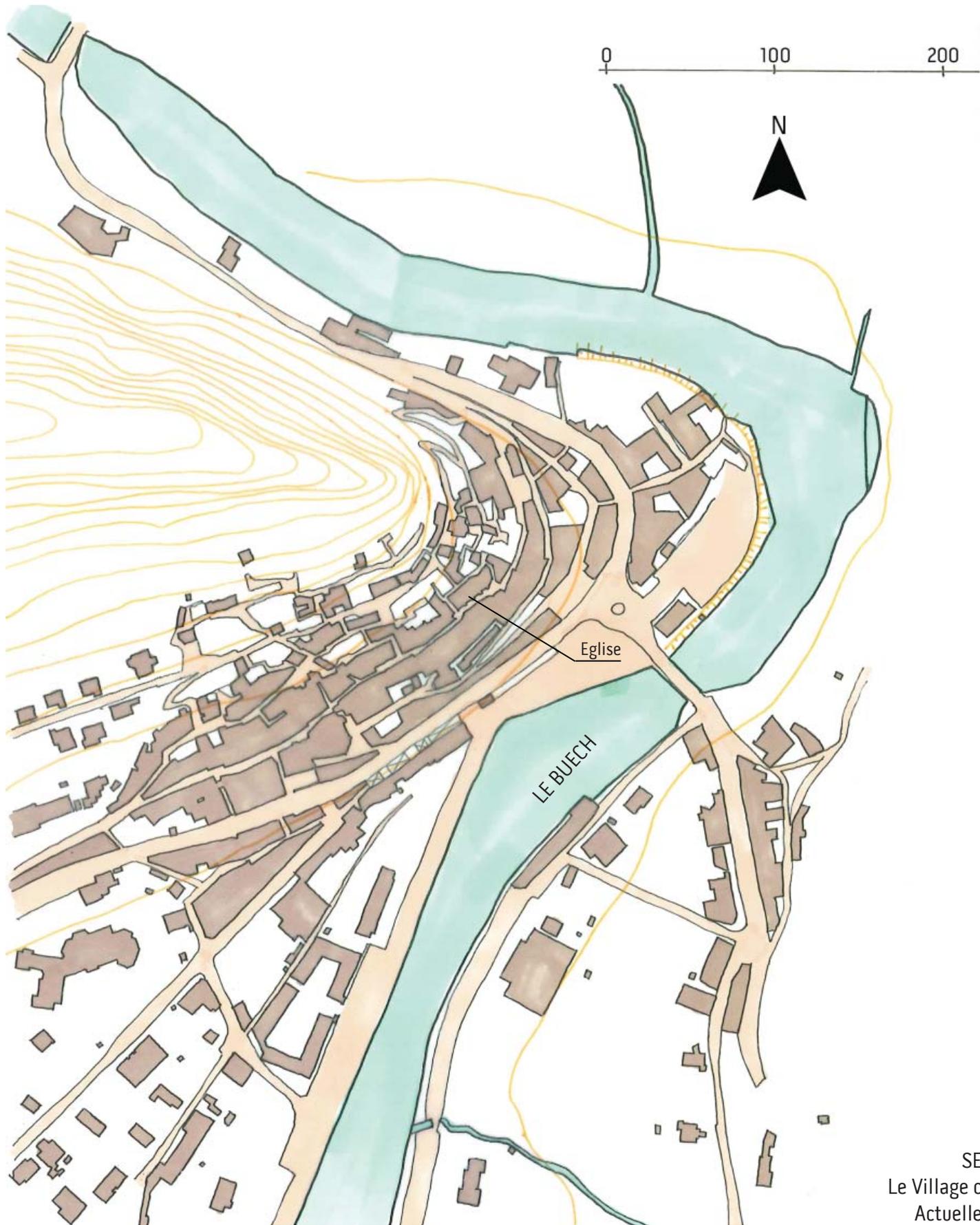
En 1880, l'école mixte est construite. A l'origine, seul existe le bâtiment central. C'est en 1930, que les ailes latérales ont été rajoutées. Le cadran solaire présent sur la façade centrale a été inscrit Monuments Historiques partiellement en 1996.

### PRINCIPAUX VESTIGES EXISTANTS

- Ouvrages d'art: pont et digue du Buëch, canal de Fontainebleau
- Fontaines et lavoirs
- Faubourgs des entrées de ville avec alignements bâtis et linéaire commerciaux
- Avenues et places.



Peinture extraite de «*Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France: Dauphiné*» Justin Taylor, Charles Nodier, Alphonse de Cailleux, Paris, éd. F. Didot Frères, 1854.



SERRES  
Le Village centre  
Actuellement

## 1.2 Historique de l'évolution urbaine

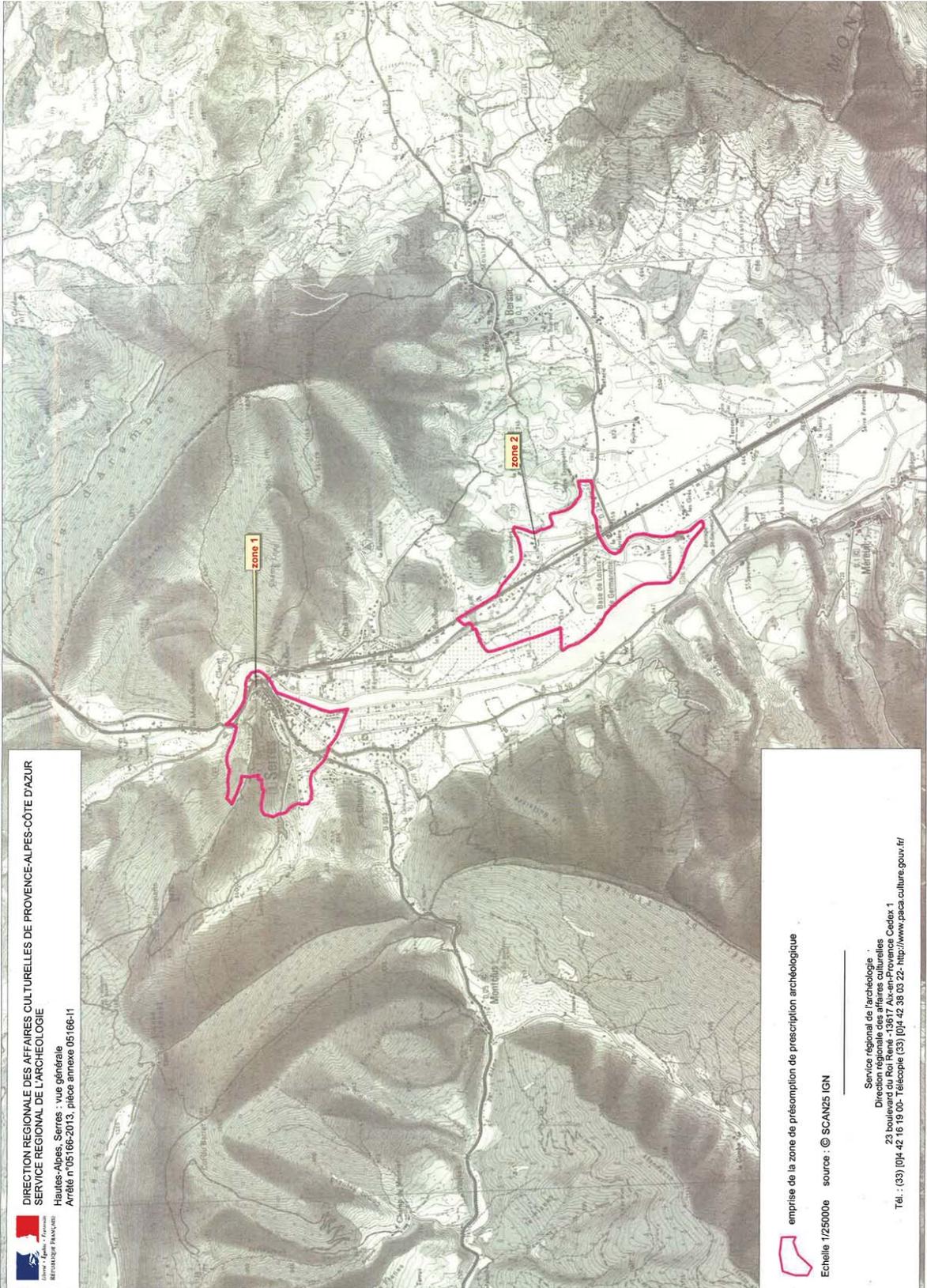
• PÉRIODE DU XX<sup>e</sup> AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLES

Après la Première Guerre mondiale, les petites industries traditionnelles disparaissent peu à peu. Serres devient l'un des centres les plus importants de ramassage et d'exportation de fruits. Les trois-quarts du sol communal, conquis sur la rivière à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup>s., étant occupés par les cultures et les vergers. Le reboisement de la commune s'effectua entre 1904 et 1930.

Après la guerre de 1939-1945, la démographie baisse. Afin de redynamiser le village la municipalité Lambert réalise le «Village-Retraite» la cité Lambert dans le quartier de la Digue et en bas de la forêt de Flamenche. La construction du chemin Haut Serres - l'actuelle rue du Château - permet d'ajouter un autre secteur urbanisé au-dessus de la ville.



SERRES  
Le Village  
Actuellement




**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**  
**SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**  
 Hautes-Alpes, Serres : vue générale  
 Arrêté n°05166-2013, pièce annexe 05166-11


**emprise de la zone de présomption de prescription archéologique**  
 Echelle 1/25000e source : © SCAN25 IGN  
 Service régional de l'archéologie  
 Direction régionale des affaires culturelles  
 23 boulevard du Roi René - 13617 Aix-en-Provence Cedex 1  
 Tél. : (33) 049 42 16 19 00 - Télécopie (33) 04 42 38 03 22 - <http://www.paca.culture.gouv.fr/>

## 1.3 Les protections actuelles : Archéologie

Un arrêté préfectoral en date du 23 septembre 2008, modifié le 5 novembre 2013 n°:05166-2013, définit deux zones «de présomption de prescription archéologique» sur la commune de Serres.

Une zone de présomption de prescription archéologique n'est pas une servitude d'urbanisme. Elle permet à l'Etat, par l'intermédiaire de la DRAC et de son Service Régional de l'Archéologie (SRA), de prendre en compte par une étude scientifique ou une conservation éventuelle des «éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par des travaux publics ou privés concourant à l'aménagement».

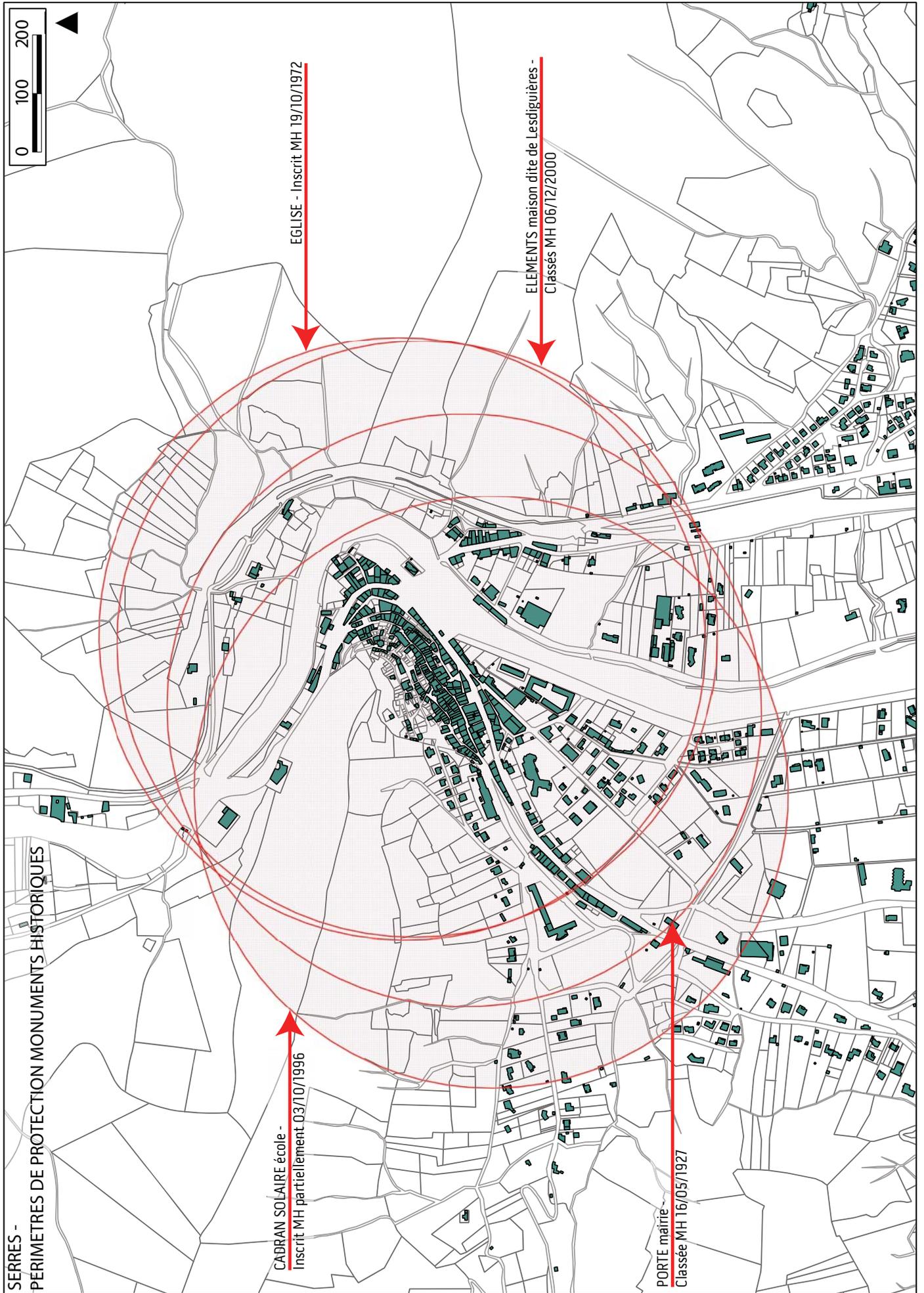
Le dispositif mis en place a ainsi pour objectif d'organiser, à l'intérieur des zones définies, la transmission des dossiers d'aménagement au SRA afin d'en assurer l'instruction archéologique.

Dans des délais fixés par la loi, le SRA pourra formuler, dans un arrêté, une prescription de diagnostic archéologique, une prescription de fouille archéologique ou une demande de modification de consistance du projet.

Les deux zones de présomption de prescription archéologique de Serres sont:

- Zone n°1 (dite «Serres, le Château») concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur la carte.
- Zone n°2 (dite « Germanette et Isclamare») concerne toutes les parcelles totalement ou partiellement comprises dans le périmètre délimité sur la carte avec un seuil de surface.

Dans ces deux zones tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'aménager sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation de l'opération d'urbanisme ou d'aménagement faisant l'objet de la demande. Il en est de même pour les décisions de réalisation de zones d'aménagement concertées situées dans ces zones.



## 1.4 Les protections actuelles : Monuments historiques

La commune de Serres compte quatre éléments historiques remarquables protégés:

- **La Méridienne (cadran solaire)** située sur la façade principale de l'école primaire, réalisée en 1882 par l'artisan Chavin (seul exemple de ce type de cadran dans les Hautes-Alpes). Inscrit Monument Historique partiellement par arrêté du 3 octobre 1996.
- **L'Eglise**, à l'exclusion du clocher-arcade avec son conduit de fumée, datant du 11ème, 12ème siècles et 2ème quart du 19ème siècle. Inscrite Monument Historique par arrêté du 19 octobre 1972.
- **La porte avec ses vantaux** de la mairie actuelle. Classée Monument Historique par arrêté du 16 mai 1927.
- **La façade sur la rue Henri-Peuzin; le vestibule, l'escalier et son puits de lumière; la toiture** de la maison dite «de Lesdiguières», datant du 4ème quart du 16ème siècle et du 1er quart du 17ème siècle. Classés Monument Historique par arrêté du 6 décembre 2000.

Quelle que soit la localisation du monument historique inscrit ou classé au sein ou hors du périmètre de l'AVAP, la création de l'AVAP suspend l'application de la servitude aux abords des monuments historiques (périmètre de protection de 500m) et la servitude des monuments historiques inscrits et classés sur le territoire de celle-ci. Au-delà du périmètre de l'AVAP, les parties résiduelles du périmètre d'abords de protection continuent de s'appliquer.



# 2.



A.

Approche  
Patrimoniale  
et architecturale

# Analyse

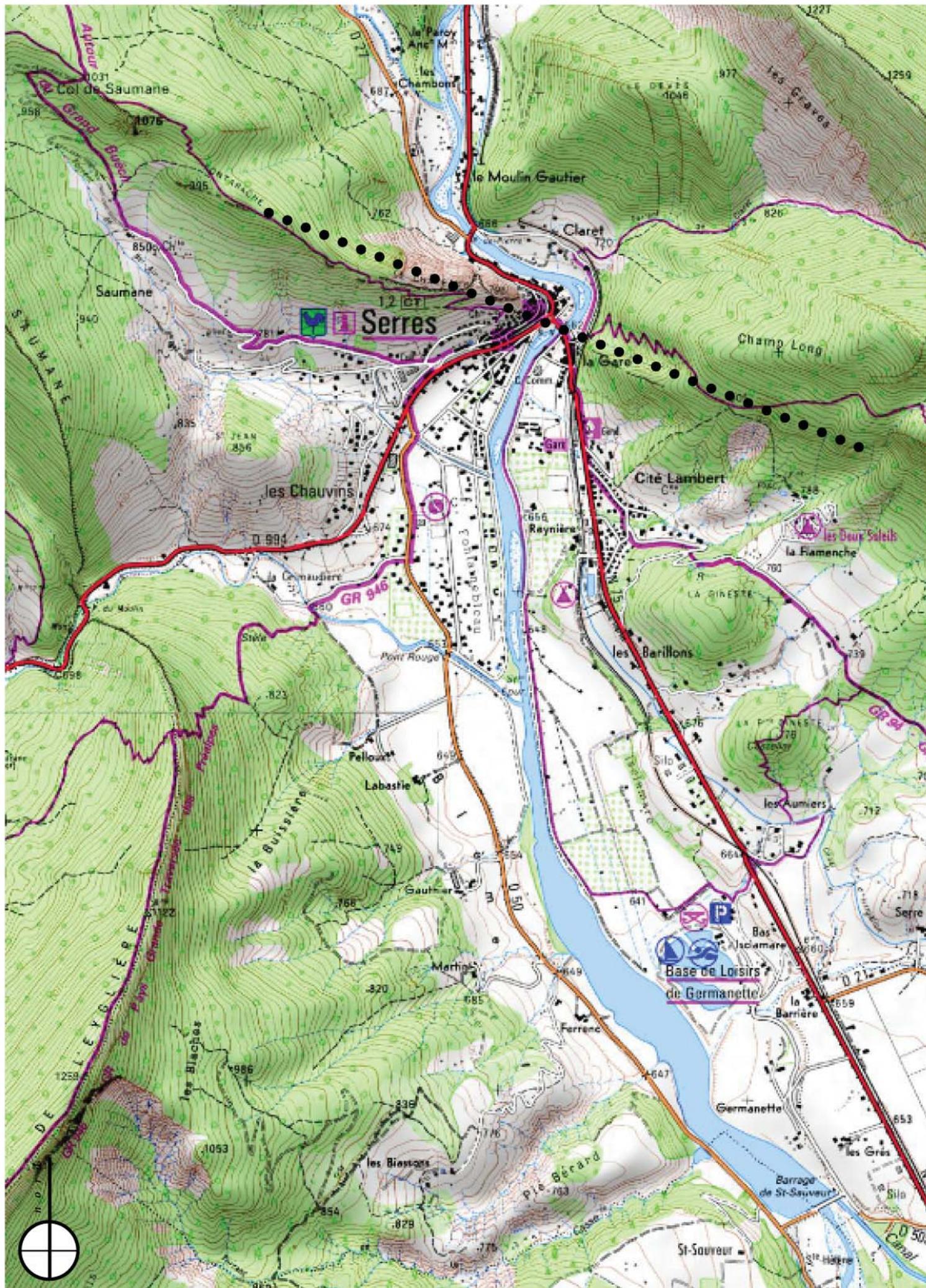
2.1 Analyse du patrimoine paysager

2.2 Analyse architecturale et urbaine par typologie

2.3 Analyse des éléments patrimoniaux  
architecturaux et urbains

2.4 État des lieux patrimonial

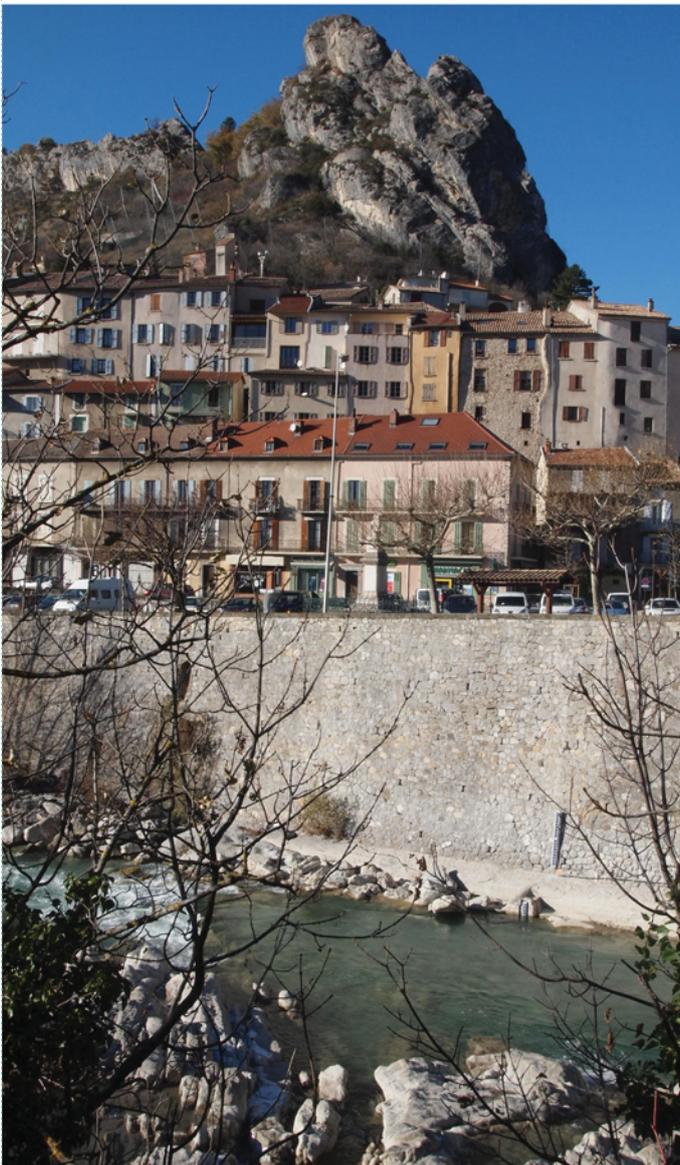
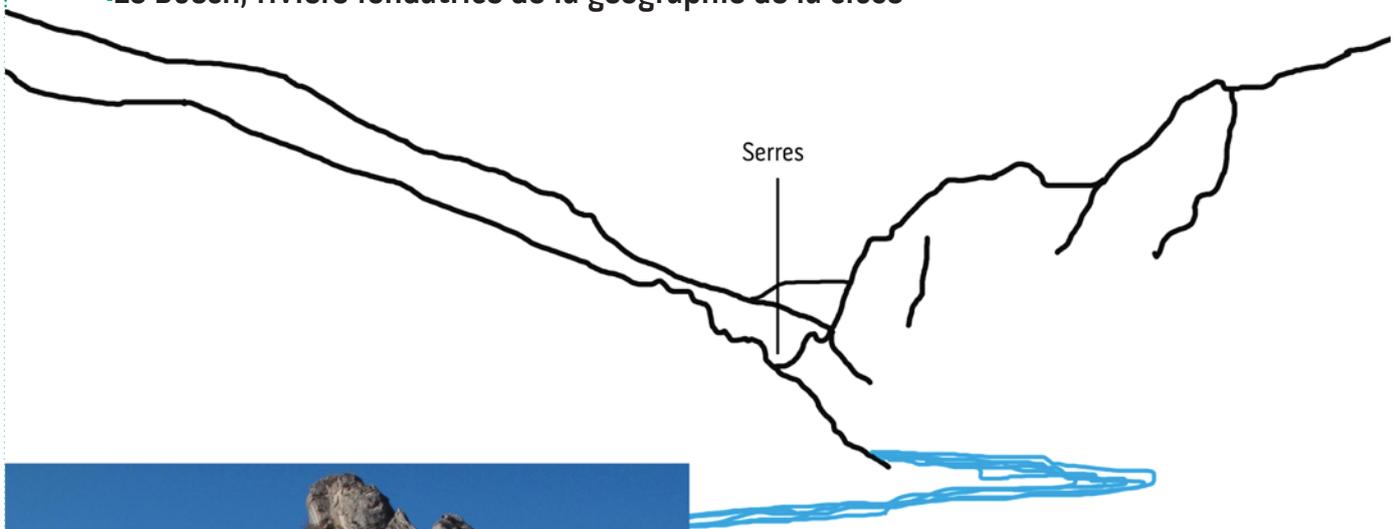
2.5 Ambiances urbaines et ressenti



AVAP SERRES (05) - DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL

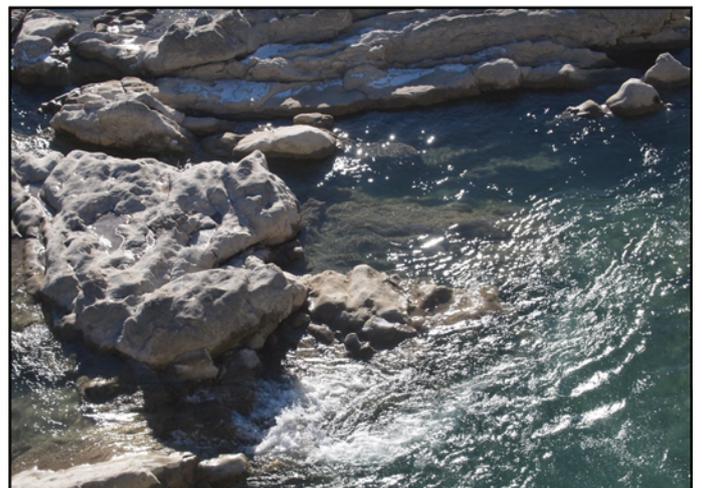
### 2.1 Analyse du patrimoine paysager

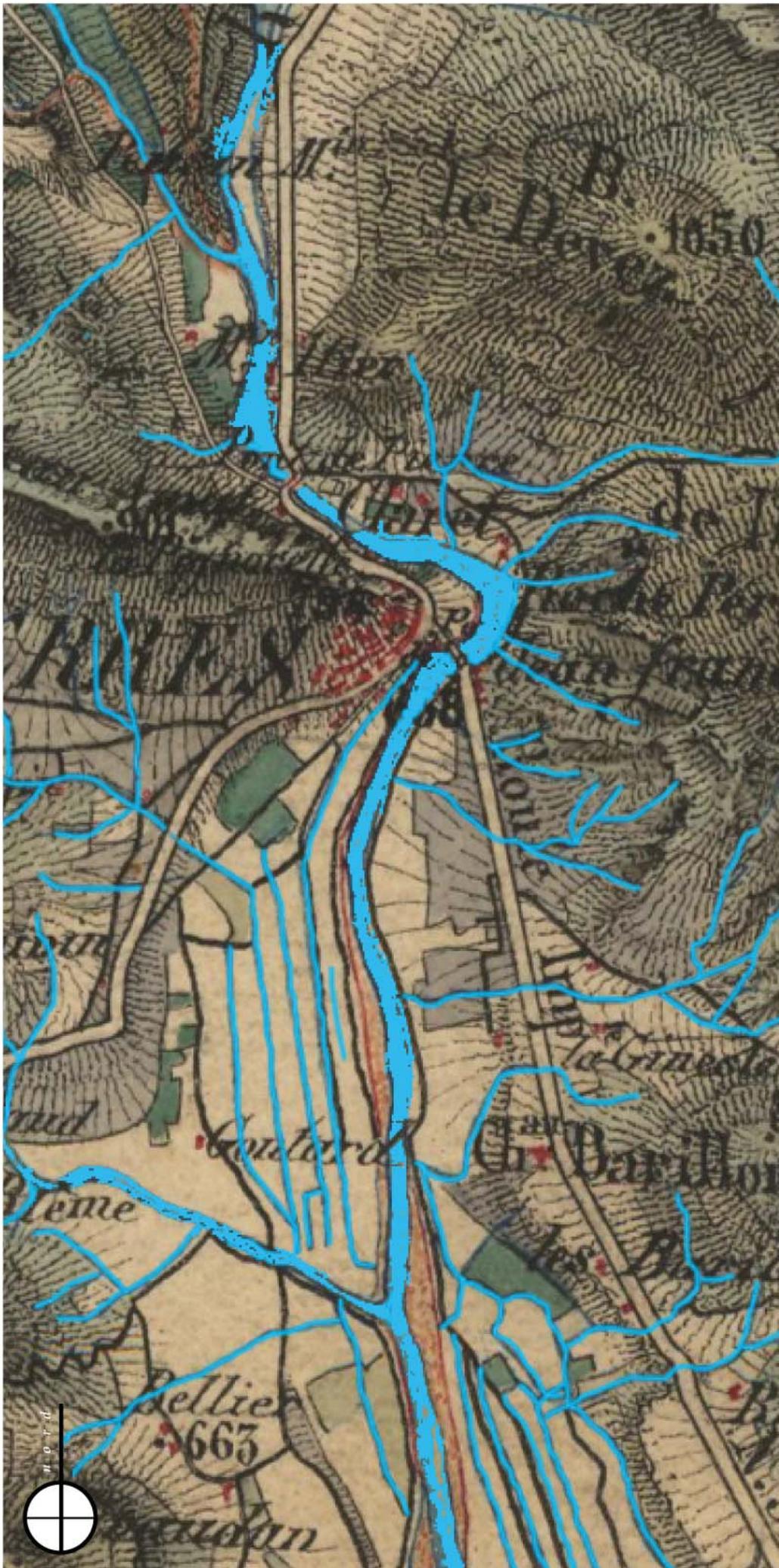
Le Buëch, rivière fondatrice de la géographie de la cluse



En forçant le passage au travers des barrières de calcaire tithonique, le Buëch a formé la cluse fondatrice du bourg de Serres.

Le rétrécissement ainsi créé a offert un site stratégique de prédilection, orienté au sud et en limite de la plaine alluviale. La rivière est donc bien le fondement géographique à l'origine de l'implantation du bourg et c'est dans ce sens, que sa mise en valeur doit être interprétée.





### 2.1 Analyse du patrimoine paysager

#### Les anciens canaux et le Béal structurent la plaine

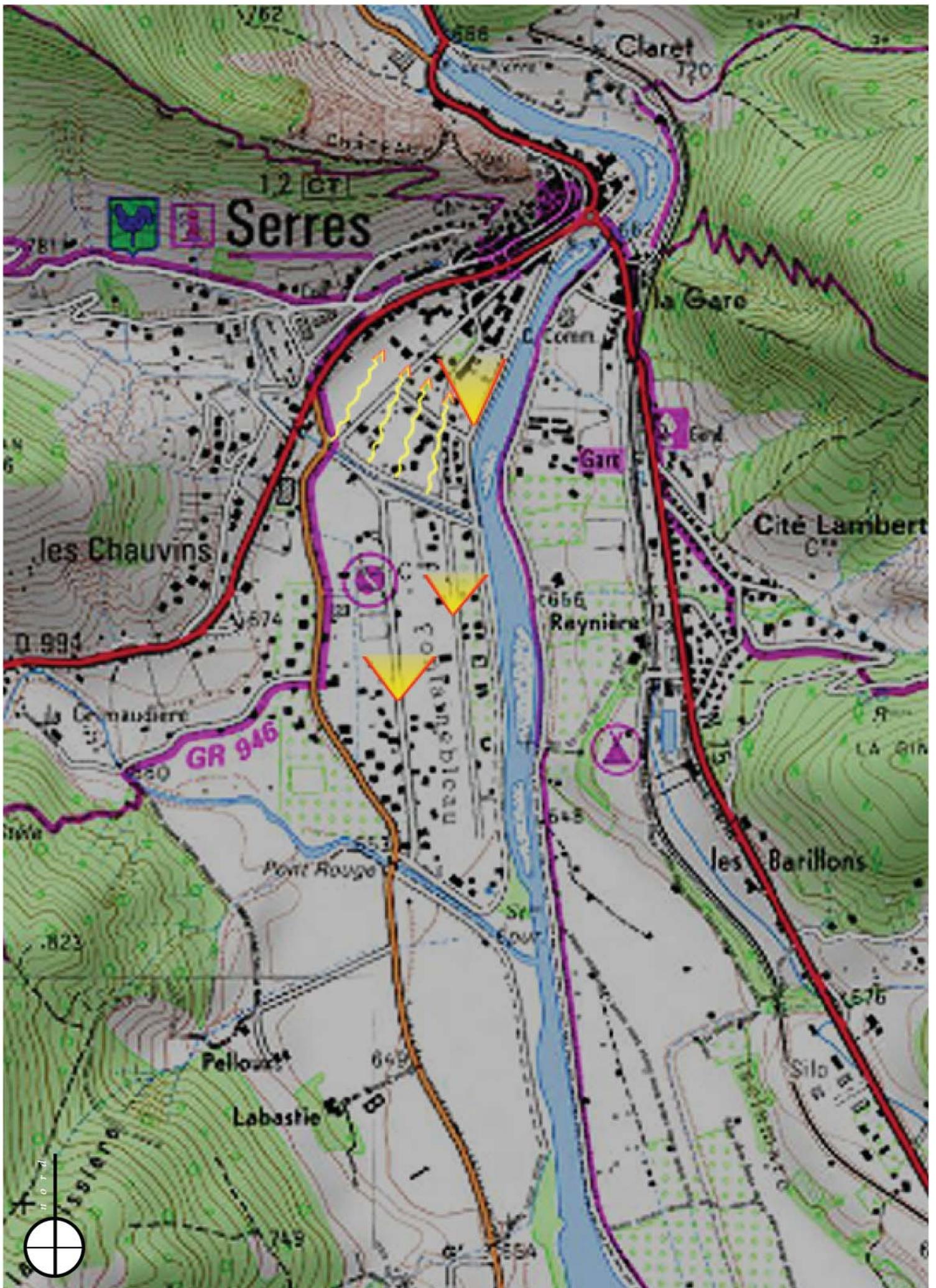


Alimentés par les eaux du Buëch le réseau des canaux, dont le béal, s'étend vers la plaine et les jardins. Leur dessin rectiligne nord-sud dessine le territoire et compose des axes orientés vers le bourg.

Si leur emprise sur le terrain est discrète, ils sont néanmoins accompagné d'un vocabulaire spécifique fortement identitaire, phragmites et petits équipements hydrauliques notamment.

La proximité des habitations a également nécessité des adaptations d'accès (ponceaux) qui diversifient avec intérêt le petit vocabulaire architectural domestique.





### 2.1 Analyse du patrimoine paysager

#### Des digues et canaux aux «chemins promenade»

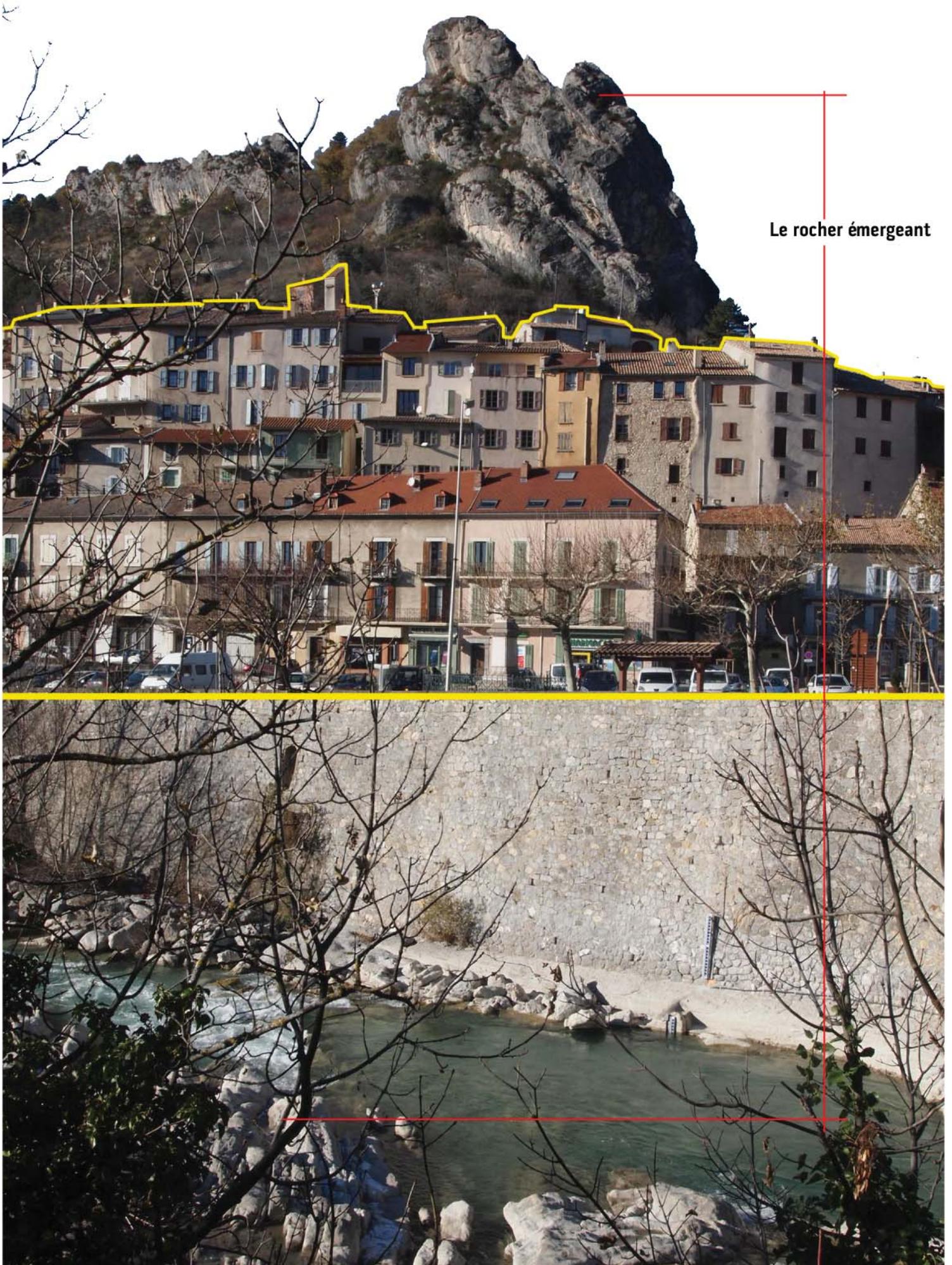


Sur le tracé des canaux, s'est calé celui des chemins, de Rochebrune et de la Rochelle, qui desservent les parcelles. Ils s'affirment ainsi comme les régulateurs du développement en organisant l'occupation et l'ordonnement du parcellaire.

Dans le même temps, orientés au nord vers le bourg, et situés en digue, ils deviennent de véritables promenades sur lesquelles les vues sont remarquables, diversifiées et agréables.

La digue, **devenue «chemin-promenade»** se transforme en espace public qui étire les usages citadins vers la plaine cultivée de Fontainebleau.





Le rocher émergeant

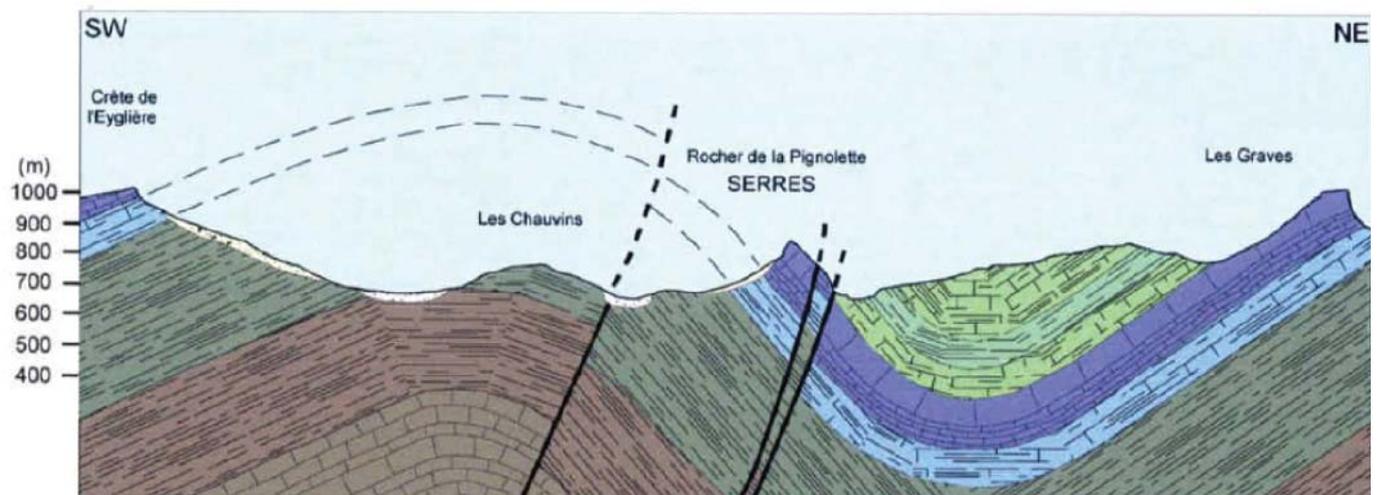
### 2.1 Analyse du patrimoine paysager

#### La montagne de la Pignolette : Une double identité



L'identité de la silhouette, qui domine le bourg.

L'identité (et la couleur) de la matière, qui construit le paysage.



Extrait PPRN - coupe géologique





### 2.1 Analyse du patrimoine paysager

#### Le patrimoine de pierre, matière du paysage

Les modes et les techniques de construction se sont naturellement nourries des matériaux disponibles sur place. Ainsi, le calcaire est devenu le principal matériau de construction pour les murs de soutènements, les sols, les ouvrages ou le mobilier de caractère (chasses-roues, bancs, fontaines....).

La technique de la "pierre sèche", assemblage de matériaux sans liant, est notamment utilisée pour des murs et des murets de soutènement (terrasses des jardins, chemins, espaces publics) mais aussi pour des revêtements de voirie en calade.

Néanmoins, une grande partie de ces ouvrages, notamment les murets et les calades, sont fortement dégradés objet d'un entretien minimal, d'un manque de reconnaissance et d'une perte de savoir-faire.

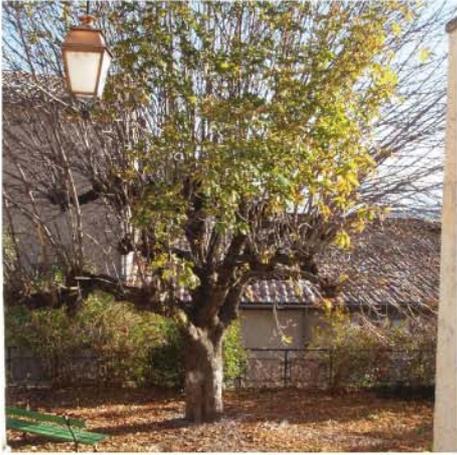
L'assemblage en pierres sèches comporte pourtant de nombreuses qualités au regard de sa "durabilité" et de ses qualités environnementales, s'il est bien mis en oeuvre et correctement entretenu.

La présente AVAP doit donc créer les conditions d'une reconnaissance partagée de ce patrimoine, de sa valorisation, de sa sauvegarde et de sa réinterprétation dans les projets contemporains.

C'est donc bien la matière pierre qui doit ici être reconnue et justement utilisée...qui doit aussi être mise en défens "discrètement" afin de limiter les risques naturels pour les biens et les personnes.

La matière du risque naturel....et les protections nécessaires.





## 2.1 Analyse du patrimoine paysager

### Le végétal urbain, indissociable du patrimoine urbain

**Les alignements et les mails d'arbres tiges** participent pleinement de la composition de l'espace urbain. Ils structurent l'espace public et apportent le confort de leur ombre et la variation de leur feuillage et/ou de leur silhouette. Cette qualité doit être pleinement reconnue et associée à une gestion adaptée.

**L'arbre solitaire appelé aussi arbre "unique"** a une toute autre valeur. Planté sur une placette (Place des Mounines) ou sur un petit espace public il en compose souvent l'essentiel. Son emprise, son devenir, et donc sa gestion, doivent donc être justement évalués et mesurés pour continuer d'en assurer sa présence.

**La végétation de pleine terre**, sarmenteuse notamment, marque l'attachement au substrat pédologique et donc au lieu.

Les plantes se développent ici et pas ailleurs car les conditions leur conviennent parfaitement.

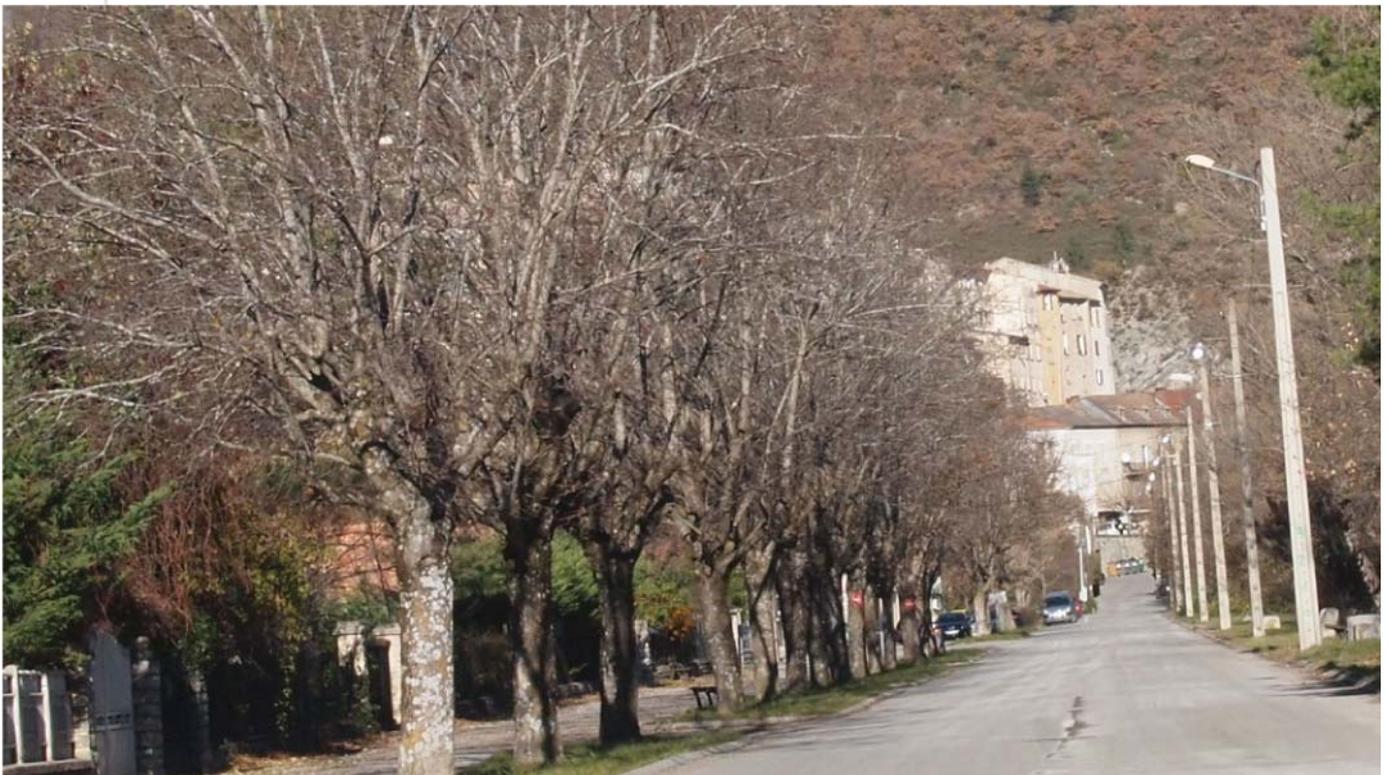
En association des fondations du bâti elles appartiennent à la maison, à la façade et à la rue.

Planter en pleine terre c'est s'obliger à choisir des essence adaptées à la frugalité des lieux mais c'est aussi s'inscrire dans une continuité de pratiques singulières du terroir, préparer la terre, semer, entretenir, choisir la bonne exposition, conduire la plante sur son support...

**Les plantes vivaces** et pérennes sont notamment parfaitement adaptés à cet usage.

**Le fleurissement domestique** laissé à l'initiative des habitants anime l'espace urbain et signifie une forme d'appropriation de la limite du domaine public/privé.

Dans le même temps il prolonge le geste horticole et soulage la collectivité de cet investissement. Afin de rester personnalisée et localisée cette pratique doit néanmoins être guidée par des orientations et des préconisations (espèces végétales, contenants, gestion...) Le fleurissement municipal hors-sol ou en jardinière s'oppose à la plantation privée. D'une gestion difficile et coûteuse, pas économe d'un point de vue environnemental (arrosage), son emploi doit être fait avec parcimonie et réservé à des lieux ponctuels, abords des bâtiments publics par exemple, en essayant néanmoins de **privilégier la plantation en pleine terre, option toujours préférable.**





### 2.1 Analyse du patrimoine paysager

#### La plaine de «Jardins-Vergers»



La plaine sud de Fontainebleau s'étend aux confins du bourg aggloméré dans un tissu bâti plus distendu mais néanmoins organisé sur la trame parcellaire. Les parcelles cultivées et les vergers s'immiscent au travers de ces parcelles habitées signifiant ainsi la proximité de la plaine agricole qui occupe plus en aval les terres alluvionnaires.

Pour le territoire communal de Serres il s'agit ici d'une véritable opportunité qui permet de conserver sur cette organisation spatiale et sur la trame viaire, des espaces libres cultivés et entretenus et des perspectives sur la façade urbaine du bourg.

Ce mode de développement permet ainsi **de concilier une urbanisation qui peut néanmoins se densifier avec la préservation et la mise en valeur des vues indissociables de l'identité paysagère de Serres** en approchant par le sud.





### 2.1 Analyse du patrimoine paysager

#### ENJEUX

Les grands enjeux, du patrimoine paysager, à prendre en compte sont les suivants:

- La présentation du site très minéral du village entre le Buëch et la montagne de la Pignollette, depuis un certain nombre de points de vue.
- Les caractéristiques paysagères très particulières de la plaine et de la vallée avec la ripisylve du Buëch et sa structure parcellaire liée aux canaux d'irrigation.
- La présence du végétal dans l'espace public, qu'il soit organisé en plantations ornementales (alignements, arbre unique), soit plus confidentiel ou domestique dans des espaces intermédiaires liés au bâti (végétation en pots ou en pleine terre).



l'Eglise paroissiale



Le Portalet



L'Ecole



La maison dite de «Lesdiguières»



L'actuelle Mairie



Le «Village Retraite»



### 2.2 Analyse architecturale et urbaine par typologie

Outre les monuments majeurs, identifiés ou pas comme monuments historiques, comme la maison dite «de Lesdiguières», la Mairie actuelle, l'École, le Portalet, les lieux de culte, le «Village Retraite», le patrimoine industriel, la commune de Serres possède un patrimoine pouvant être catégorisé en deux grandes typologies (bâties et urbaines): la maison perchée de la ville médiévale et l'immeuble de rapport des faubourgs XIX-XX°.

Ces typologies sont décrites et analysées au travers de leurs dispositions architecturales et techniques.

Le patrimoine architectural est également abordé sous l'aspect d' «éléments architecturaux» qui peuvent être des bâtiments spécifiques ou des éléments d'architecture sur le bâti ou dans l'espace urbain.



## 2.2 Analyse architecturale et urbaine par typologie

### TYOLOGIE BÂTIE ET URBAINE 1: LA MAISON PERCHÉE DE LA VILLE MÉDIÉVALE

La partie haute de la ville ancienne de Serres est le résultat des développements successifs de la ville des premières implantations du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. En parcourant ce secteur on retrouve des traces, des vestiges de ces différentes époques comme les anciennes portes de remparts, les galeries voûtées. La ville haute a conservé une forte identité médiévale par des dispositifs urbains représentatifs de cette période historique: des ruelles étroites et sinueuses délimitées de part et d'autre par des bâtis hauts qui les rendent sombres; de nombreux soustets, typiques des villages perchés provençaux, soulignant le fort dénivellement entre les rues; des parcelles étroites, malgré le regroupement de certaines; des espaces extérieurs privés et publics rares, à part sur la partie Nord remaniée.

Contrairement à certains villages perchés qui ont connu une décroissance démographique causant l'abandon et par la suite la ruine de quartiers d'habitations, Serres a conservé la plus grande partie de son emprise médiévale, seuls son château, ses fortifications et une portion de sa partie haute ont disparu.

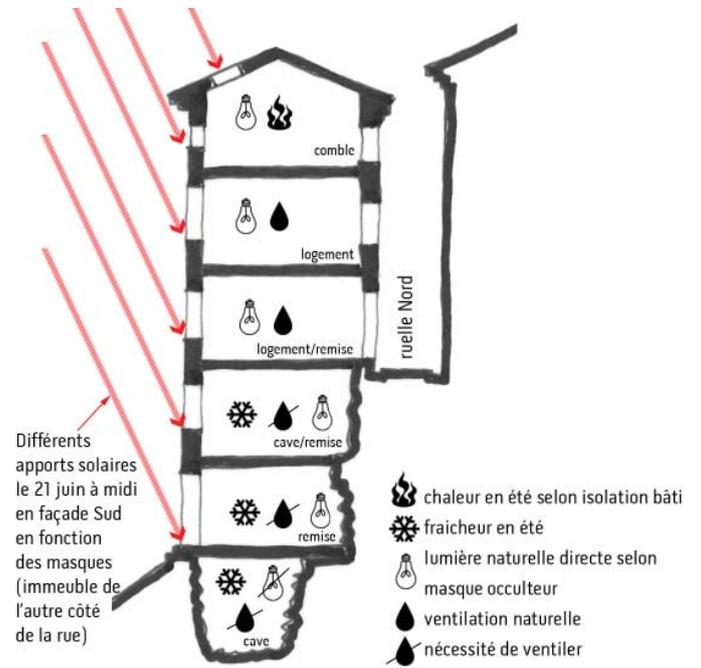
On traverse la ville haute de Serres à pied. Sa lecture se fait ainsi à vitesse lente, on prend le temps pour l'observation des fronts bâtis continus. Les touristes et les habitants riverains peuvent apprécier les maisons et leurs détails architecturaux nombreux. Les bâtiments de part et d'autre des voies sinueuses accueillent des résidences principales et secondaires, l'ambiance quotidienne de ces ruelles est donc calme et plutôt silencieuse. La densité des parcelles oriente le regard vers le ciel et les montagnes proches de la ville.



Vue aérienne ville médiévale



Façade Sud haute de 7 niveaux



Qualité climatique et environnementale du bâti



Eléments de décor

Différentes maisons avec 1 à 3 travées



## 2.2 Analyse architecturale et urbaine par typologie

### TYPOLOGIE BÂTIE ET URBAINE 1: LA MAISON PERCHÉE DE LA VILLE MÉDIÉVALE

La typologie la plus représentative de ce secteur est la « maison perchée ».

Dans la rue principale de la ville médiévale (actuellement rues Henri Peuzin et du Portail) de nombreuses maisons de notables sont présentes, notamment n°83 rue Henri Peuzin la maison dite du « baillage », n°39 rue Henri Peuzin la maison dite de « Lesdiguières », n°1 rue du Portail l'actuelle Mairie. Les autres maisons sont plus modestes mais possèdent néanmoins de nombreux vestiges intéressants (devantures commerciales, portes, fenêtres). La présence de porte charretière et de baie fenêtrée dans la partie haute de la ville médiévale atteste que les maisons appartenaient à des propriétaires terriens.

La plupart de ces maisons perchées est accrochée au rocher. Traversantes, implantées le long des rues parallèlement à la pente, elles possèdent deux façades majoritairement orientées Nord-Sud. La topographie cause une dissymétrie entre ces façades. Ainsi, le rez-de-chaussée de l'une correspond à un étage de l'autre. Les façades Nord, orientées vers le haut du village, possèdent un rez-de-chaussée et 1 à 2 étages. Les façades Sud, possèdent elles un rez-de-chaussée, souvent une cave ou remise, et 3 à 5 étages. Ces maisons sont construites sur plusieurs étages de caves. Leurs façades sont composées de 2 à 4 travées de fenêtres, en fonction de la longueur de la parcelle. Il n'y a pas de hiérarchie verticale, c'est-à-dire que la dimension des baies reste sensiblement la même du premier étage aux combles. Elles sont cependant axées entre-elles. On note un ordonnancement spécifique du rez-de-chaussée lié à sa fonction: devanture de commerce, arc sous soustet, entrée de cave et remise, entrée de logement.

La plupart des volets et des menuiseries sont en bois.

Le décor des façades est différent selon le caractère du bâti et ses différentes transformations dans le temps:

- pour le bâti le plus modeste, peu de décor: encadrement de baie et sous-bassement en pierre de taille; emmarchement en pierre

- pour le bâti bourgeois: ferronnerie; chaînage d'angle à bossage (taille en saillie sur la face d'un parement); bandeau, console moulurée, linteau en pierre ou bois en accolade.

Les balcons sont inexistant dans la typologie des maisons perchées. Cependant, au n°56 rue Henri Peuzin (maison de Notaire) un balcon est présent au-dessus de la porte d'entrée avec dalle et consoles en pierre, et grille en fer forgé remarquable. Les autres balcons, sur appuis en profilés métalliques puis dalle en béton, sont apparus au XIX<sup>e</sup> siècle, destinés à marquer la modernisation de la maison.

Les enduits sont de couleurs homogènes pastels (ton « pierre ») pour les façades donnant sur le Buëch et plutôt variées pour les façades donnant sur les ruelles intérieures.

Les toits possèdent un faitage parallèle à la rue, à 1 ou 2 pans recouverts de tuiles canal en terre cuite. Les bâtis d'angle ont un mur pignon avec baies. Le débord de toit est matérialisé soit par des rangées de génoise, soit par une corniche en plâtre sur lattis, soit par des chevrons en bois chantournés ou appelé en queue de vache, soit sur quarton (chevrons de bois triangulaires).

Du point de vue environnemental, les points forts de ces maisons sont leur compacité qui limite les déperditions thermiques et leur inertie. Par contre, elles sont insuffisamment isolées thermiquement et acoustiquement.

Si les façades Nord sont à l'ombre tout au long de la journée, les parties supérieures des façades Sud bénéficient d'un ensoleillement optimum, principal atout de ces maisons. De plus, leur double orientation les rends traversantes et par conséquent facilement ventilables.

Le mode constructif traditionnel de ces immeubles a parfois souffert de travaux faits sans connaissance de leur compatibilité avec des matériaux modernes: condensation, défaut de ventilation, défaut d'isolation. De ce fait, le bâti peut faire l'objet de dégradations.



## 2.2 Analyse architecturale et urbaine par typologie

### TYPOLOGIE BÂTIE ET URBAINE 2: L'IMMEUBLE DE RAPPORT DES FAUBOURGS XIX-XX°

La partie basse de la ville ancienne de Serres est constituée par les faubourgs construits aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ces quartiers se sont développés le long des voies d'accès principales et traversantes de la ville (D994 et D1075). Des alignements de façades continues homogènes leur donnent un caractère linéaire et très urbain.

La plupart des parcelles sont de forme rectangulaire, dont le grand côté est une façade sur rue et ne possède pas d'espace extérieur. Quelques cas rares de maisons bourgeoises, situées aux sorties de la ville, ont un jardin.

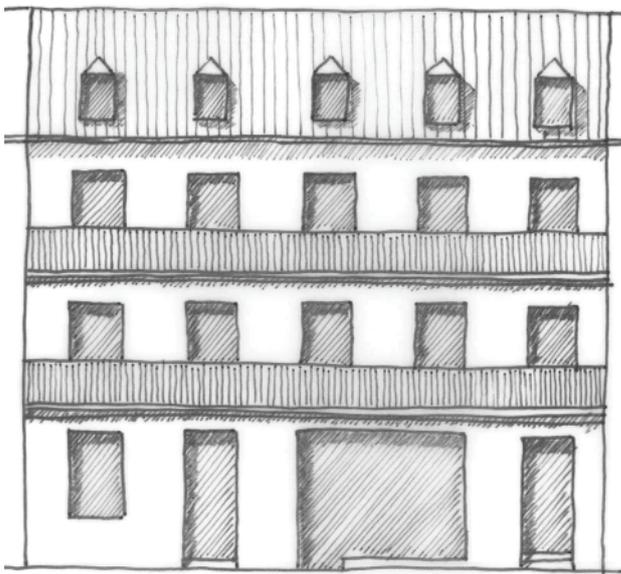
On traverse la ville basse le plus fréquemment en voiture. Sa lecture se fait ainsi à vitesse modérée, de manière séquentielle, limitée aux rez-de-chaussée hétérogènes et discontinus. Les bâtiments, de part et d'autre de la voie, ne sont pas appréhendés dans leur totalité ce qui est regrettable au vue de leur qualité architecturale.

On s'arrête dans cette partie de Serres pour profiter de services et commerces qui s'y trouvent. L'ambiance y est donc plutôt dynamique, bruyante et rythmée par les temps d'activités et de repos de la vie communale.

La perspective formée par les fronts bâtis est interrompue par des parcelles non bâties qui offrent des vues cadrées sur le grand paysage présent en fond de scène et particulièrement la vallée du Buëch et les montagnes plus ou moins proches.



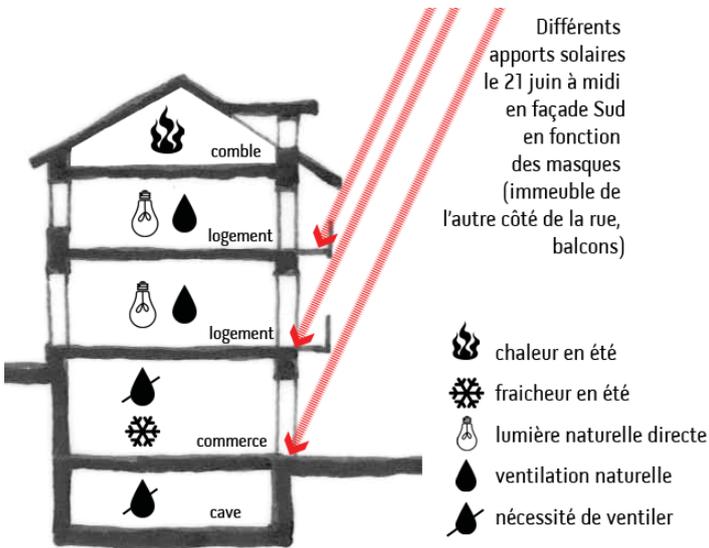
Vue aérienne faubourgs XIX-XX°



Façade Sud à 5 travées



Façade arrière



Qualité climatique et environnementale du bâti



Éléments de décor



Maison isolée avec jardin



Différents immeubles avec 2 à 4 travées



## 2.2 Analyse architecturale et urbaine par typologie

## TYPOLOGIE BÂTIE ET URBAINE 2: L'IMMEUBLE DE RAPPORT DES FAUBOURGS XIX-XX°

La typologie la plus représentative de ce secteur est l'«immeuble de rapport».

Ces immeubles sont implantés le long des rues sur des parcelles peu profondes. De hauteurs variables mais majoritairement en R+2 ou 3 + comble. La topographie particulière de Serres conditionne le contraste entre les façades Sud et Nord. Ainsi, le rez-de-chaussée de l'une correspond au premier étage de l'autre. Ces immeubles possèdent pour les plus modestes 2 travées de fenêtres en façade. Les plus riches en possèdent 4 à 5. Les baies composant ces travées respectent un alignement horizontal quand elles appartiennent au même étage, et vertical d'un étage à l'autre. Cette régularité de façade donne à l'ensemble urbain une homogénéité très intéressante. Les combles ont un apport de lumière naturelle grâce aux lucarnes ou aux châssis de toit plus récents. Ces deux ouvrages sont le plus souvent axés sur les baies des étages inférieurs.

La plupart des volets et des menuiseries sont en bois.

Le rez-de-chaussée est consacré à un commerce, dont la devanture est soit en feuillure soit en applique, les étages à un ou plusieurs logements. Leur accès se fait soit par une porte donnant sur la rue, soit directement par le commerce. Dans ce cas de figure, on peut parfois déplorer un abandon de l'habitat et donc la dégradation des logements. Les différents niveaux du bâti peuvent être gérés en copropriété ou propriété unique.

Le décor des façades est différent selon le caractère du bâti :

- pour le bâti le plus modeste, peu de décor : encadrement de baie ; appui de baie ; emmarchement en pierre
- pour le bâti bourgeois : ferronnerie ; balcon sur l'ensemble de la longueur bâtie ou 1 par baie, à R+1 parfois R+1 et R+2 ; chaînage d'angle ; bandeau.

Les enduits sont majoritairement couleurs pastels (ton « pierre » et ocre) et homogènes pour les façades donnant sur les rues intérieures et plutôt diversifiées pour les façades donnant sur l'axe principal de circulation avec quelques couleurs héritées des modes fin XIX° début XX° siècle.

Les toits possèdent un faîtage parallèle à la rue, 2 pans recouverts de tuiles canal en terre cuite, sauf rue Varanfrain, place de la Liberté et Hôtel «Fifi Moulin», qui sont couverts de tuiles plates à la mode gapençaise. Les immeubles d'angle bourgeois ont une croupe en toiture et une façade ouverte, les plus modestes un toit à 2 pans et un mur pignon aveugle. Le débord de toit est matérialisé soit par des rangées de génoise, soit par une corniche en plâtre sur lattis, soit par des chevrons en bois apparents.

Du point de vue environnemental, les points forts de ces immeubles est l'apport solaire direct dans les étages consacrés aux logements permis par leur orientation majoritairement Sud-Nord et la largeur des rues où ils sont implantés, et leur double orientation qui les rends traversants et par conséquent facilement ventilables. Par contre, ils sont insuffisamment isolés thermiquement et acoustiquement.

Le mode constructif traditionnel de ces immeubles a parfois souffert de travaux faits sans connaissance de leur compatibilité avec des matériaux modernes : condensation, défaut de ventilation, défaut d'isolation. De ce fait, le bâti peut faire l'objet de dégradations.





Usine Mezgier (1)



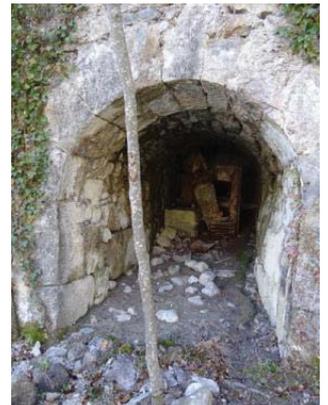
Usine Gauthier (2)



Four à Chaux quartier Claret (3)



Four à Chaux quartier Champ Brabant (4)



Four à Chaux Gauthier (5)



Moulin Gauthier (6)



Moulin Peuzin (7)



Patrimoine non identifié (8)



Menuiserie (9)

## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX - BÂTIMENTS

## LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

De nombreux vestiges d'usines, fours à chaux et petites industries de Serres sont répertoriés dans l'inventaire du patrimoine industriel.

▪ *L'USINE MEZGIER*

Usine de Carbure de calcium datant de fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> dont le siège social était à Serres et dont Stanislas Mezgier devint adjudicataire en 1904. Un barrage fût construit en 1899, par la Société Electrochimique Française pour alimenter l'usine. Celui-ci fût démoli entre 1927 et 1931.

▪ *L'USINE GAUTHIER*

Usine hydroélectrique datant de fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> édifiée sur la rive gauche du Buëch et destinée à l'éclairage de la ville.

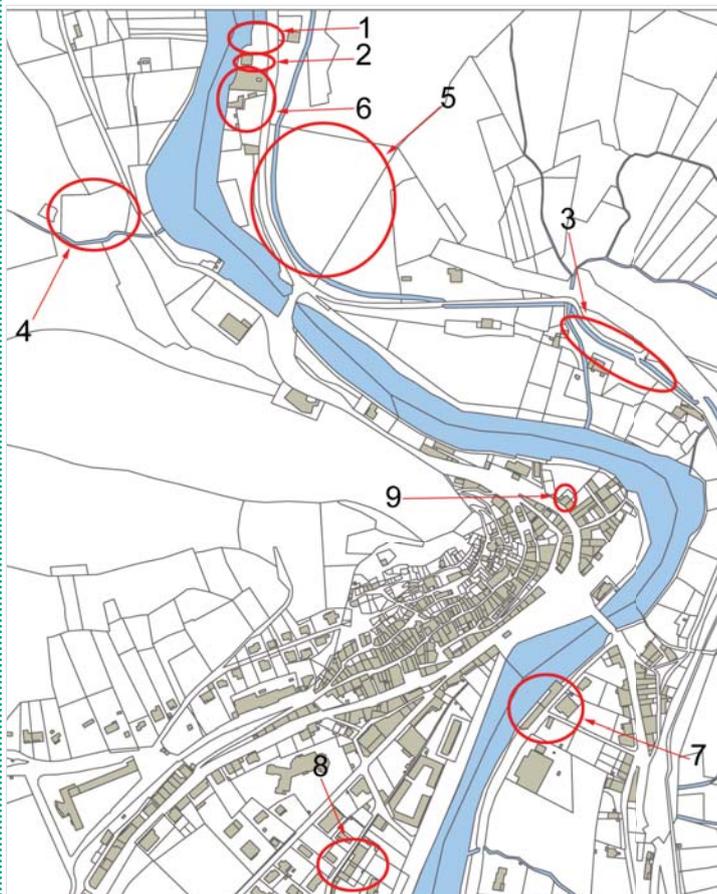
▪ *LES FOURS A CHAUX*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, se développe l'industrie de chaux. Carrières d'extraction et fours à chaux se multiplient. A Serres, on retrouve les vestiges de trois exploitations: quartier Claret, quartier Le Devez et quartier Champ Brabant.

▪ *LES MOULINS*

Le moulin des Chambons est depuis le XV<sup>e</sup> siècle utilisé comme le moulin à blé banal de Serres, il est propriété du bourgeois André Itier en 1780, et devient en 1885 une minoterie appartenant à Gauthier.

Le moulin Peuzin est à l'origine construit par Jean Meyer en 1854. D'abord moulin à foulon il devient ensuite meunerie puis propriété de la famille Peuzin. Par la suite, il est utilisé pour la fabrication d'aliments pour animaux. Il a cessé toute activité dans les années 1980.

▪ *PATRIMOINE NON IDENTIFIE*

Patrimoine situé quartier de Fontainebleau non identifié par l'inventaire du patrimoine mais pouvant être daté du 4<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

▪ *MENUISERIE*

Menuiserie et ébénisterie datant du 1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle. Ce bâtiment est aujourd'hui en train d'être réhabilité.

**Attitude :**

La préservation et la restauration de ces bâtiments intéressants est importante pour la mémoire du village. Ils sont le témoignage de son ancienne richesse industrielle.

Si l'AVAP n'intègre pas dans son périmètre certains de ces patrimoines industriels, il faut que le document du PLU les prenne en compte.



Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours



Chapelle de Saumane

Source «A la découverte de Serres», 2012,  
Les Amis du Village Touristique de Serres

### 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

#### LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX - BÂTIMENTS

##### LE PATRIMOINE CULTUEL

###### ▪ *CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS*

Construite en 1730, elle domine les derniers bâtiments du haut de la ville médiévale. Elle est mitoyenne d'un petit cimetière privé. De volumétrie simple, elle possède un toit à un pan recouvert de tuiles en terre cuite. Le débord de toiture est une génoise à 2 rangs filant sur trois de ses façades. La porte d'entrée se situe sur la façade Ouest qui est un clocher-mur comportant en partie haute une cloche.

###### ▪ *CHAPELLE DE SAUMANE*

Cette chapelle existait déjà à la fin du Moyen Age. Située sur le GR 94 «Pays autour du Grand Buëch». De volume simple elle possède une toiture à deux pans recouverts de tuile en terre cuite. De même que la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, son débord de toiture est une génoise à 2 rangs filant sur l'ensemble de ses façades. Sa porte est également située sur un clocher-mur.

##### **Attitude :**

La préservation et la restauration de ces bâtiments est importante pour la mémoire du village.



Vue aérienne de 1971, à gauche quartier de la Digue à droite quartier de la Flamenche

## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX - BÂTIMENTS

## LE «VILLAGE-RETRAITE»

Le Village-Retraite de Serres est le premier construit en France. Ce quartier a été conçu pour accueillir des personnes âgées dans des structures adaptées à cette classe sociale. Son implantation permettait également l'installation d'une nouvelle population dans des communes rurales en perte démographique.

C'est Edouard Lambert qui a fondé à Serres l'association « le Village-Retraite », alors qu'il était maire de la commune, conseiller général et directeur au Secrétariat d'Etat au Travail. Cette association avait pour membre les douze conseillers municipaux de Serres et les onze maires du canton. Dans un article du journal *3eme Age*, qu'il a lui même créé, Edouard Lambert définit le « Village-Retaite » dans ces termes : « Pour nous, un village-retraite c'est, dans une agglomération existante, toutes les implantations et installations réalisées à l'usage des personnes en retraite. Ces réalisations seront tantôt groupées, tantôt disséminées dans une agglomération, tantôt dans une zone d'extension. »

A Serres, le Village-Retraite occupe deux quartiers différents, situés de part et d'autre du Buëch :

- *le quartier de la Digue*, 15 maisons livrées en juillet 1959. Proche des HLM de la Digue et de la place de la Liberté, cœur du village;
- *le quartier de la Flamenche*, 69 villas type F2 (permis de construire janvier 1962). En bordure de la route nationale en direction de Sisteron, le quartier est situé à 1 km environ du centre de Serres. A la conception de ce quartier, un certain nombre de lots est réservé à des non retraités afin de favoriser la mixité sociale et architecturale du site.

Chaque quartier possède 1 à 2 places et des voies de desserte pour les maisons.

Chacune des maisons est prévue pour un ménage. De surface utile de 45m<sup>2</sup>, elle comprend une salle de séjour, une chambre, une cuisine, une salle d'eau, un cellier et un porche ouvrant sur le jardin. Certaines sont mitoyennes, sans doute pour diminuer les parcelles. Leur concepteur a voulu leur donner un « style méditerranéen » : toit en tuiles romanes, façade crépie de couleur claire et ouvertures adoucies par des arcs cintrés.

La composition d'ensemble évite le problème de vis-à-vis par une bonne orientation.

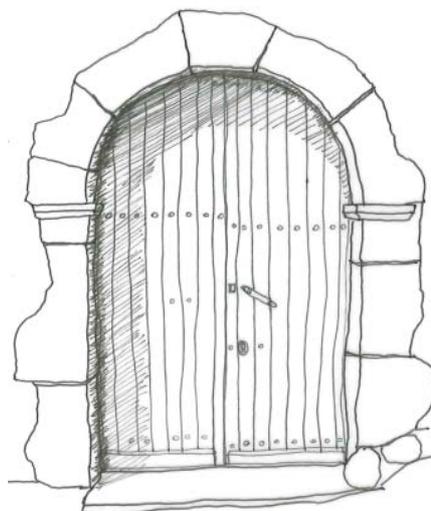
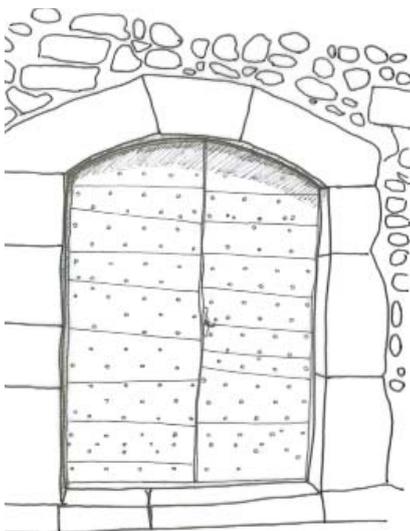
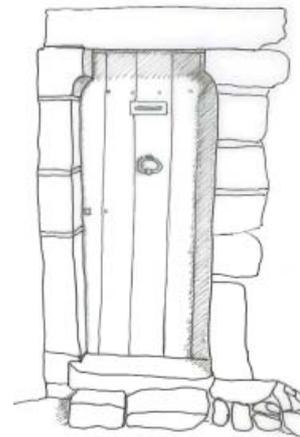
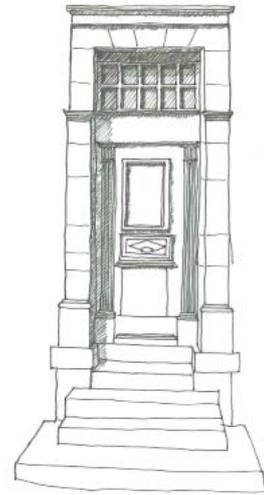
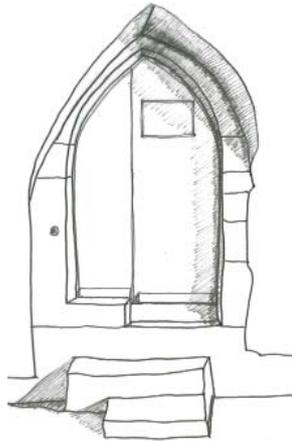
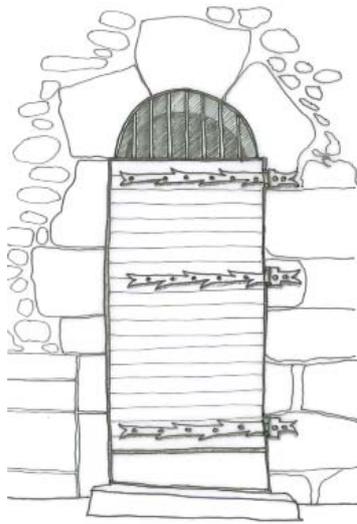
Les extérieurs sont réduits, de petits jardins clôturés entourent les maisons, bordés de haies végétales. A l'origine les parcelles étaient ouvertes mais on les a finalement délimités après quelques problèmes de voisinage. On a alors fait appel à un plombier-ferronnier de Serres, Henri Oddou qui a réalisé les clôtures, les portails et les coqs qui les décorent, devenus emblème du Village-Retraite.

Les maisons sont construites avec les matériaux des années 60 (agglô de 30 pour la maçonnerie et brique pour l'aménagement intérieur). Elles sont par conséquent insuffisamment isolées.

En 1960, différentes créations de Village-Retraite sont annoncées en France dont entre-autres St Rémy de Provence. Dans l'arc alpin, on dénombre trois autres villages réalisés à Chamousset (Savoie), Tallard (Haute Alpes) et La Motte-du-Caire (Alpes de Haute Provence). Le choix de l'implantation des villages respecte le cahier des charges original, identique à celui de Serres, c'est-à-dire : centre de moyenne importance avec un minimum d'activités (écoles, église, commerces, journaux, hôtels), du soleil, un climat sain et sec, une moyenne altitude, une rivière à proximité, des communications faciles (gare, routes).

**Attitude :**

La préservation et la restauration, si nécessaire, des éléments distinctifs (portail et coq, clôture, arc, volumétrie, jardin) du Village-Retraite sont importantes pour maintenir la lecture de ce quartier atypique de Serres au plus proche de son aspect d'origine. Pour ce fait, toutes modifications volumétriques ou d'aspect des maisons et des espaces publics doivent faire l'objet d'une attention particulière. De plus, afin de répondre aux exigences actuelles de confort thermique des habitations, il faut prévoir des solutions techniques adaptées au bâti.



## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX

## MENUISERIES

▪ *LES PORTES*

Les portes d'entrée sont très différentes suivant les époques et les typologies de bâti. Il s'agit d'ouvrages de grande qualité pour des raisons fonctionnelles et de prestige: nature du bois, panneautage, mouluration des équipements (poignées, clous, serrures). Elles sont parfois surmontées d'une imposte ou d'un oculus vitré.

▪ *LES PORTAILS DE REMISE :*

Ces ouvrages simples de la tradition rurale sont, en général, réalisés en planches croisées avec pentures apparentes sur gonds.

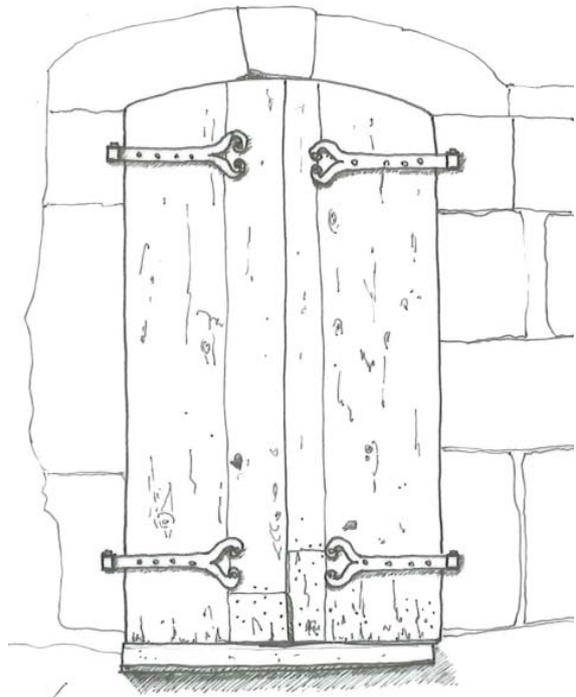
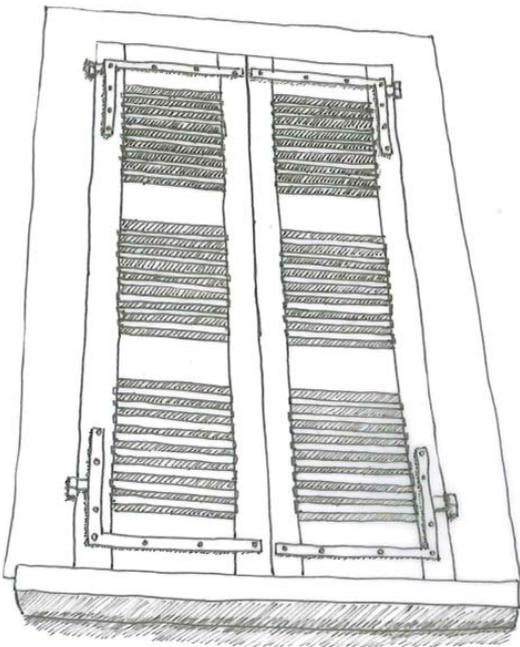
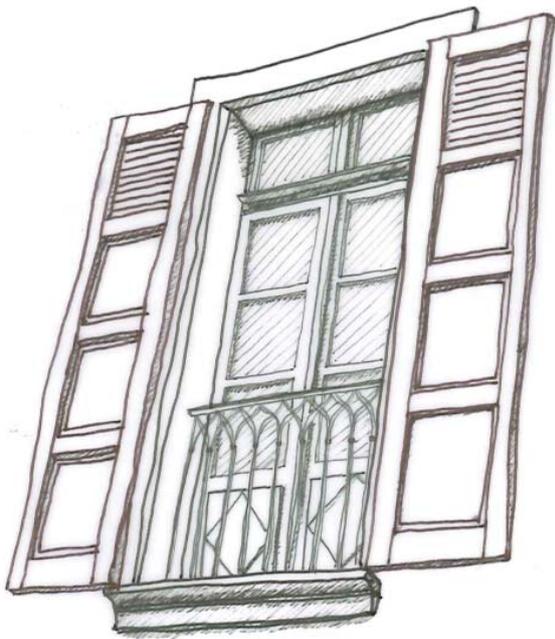
**Attitude :**

Une tendance moderne consiste à considérer les menuiseries en bois comme fragiles et à les remplacer en cas de réhabilitation. Les exigences thermiques contribuent également à ce phénomène.

L'existence de portes très anciennes confirme à l'inverse leur pérennité due notamment à la qualité des bois utilisés, **sous réserve d'un bon entretien.**

Ce sont souvent les parties basses qui sont abîmées (soubassement de portes), il est en général possible de les restaurer.

Avant de remplacer l'équipement des portes, il convient de bien réfléchir à une solution de réparation-restauration. En cas de remplacement, il est nécessaire d'adapter la menuiserie à la baie en maçonnerie (et non l'inverse).



## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX

## MENUISERIES

▪ *LES FENÊTRES*

Chaque époque a produit un dessin différent.

Composées d'un châssis en bois de pays à deux vantaux équipés de vitraux au moyen âge, à petits carreaux jusqu'au XIXème, puis à carreaux fermier.

Elles sont surmontées d'un linteau, de forme différente suivant les époques: en accolade, en arc plein cintre, anse de panier, segmentaire ou droit.

▪ *LES VOLETS EXTÉRIEURS (CONTREVENTS):*

Ouvrages plus exposés, rarement très anciens, ils sont en général pleins, parfois persiennés, en bois de pays, en planches croisées ou panneaux, toujours peints.

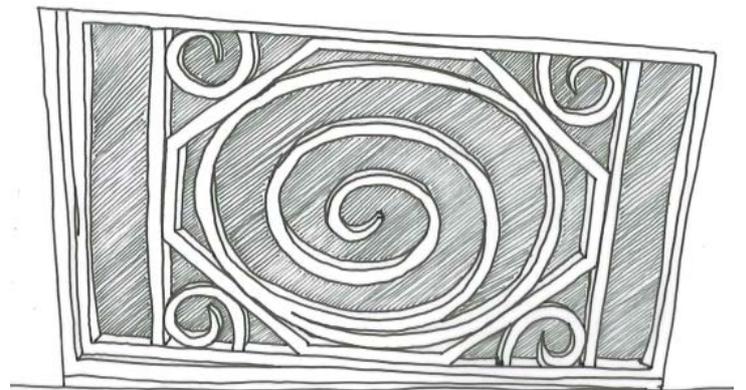
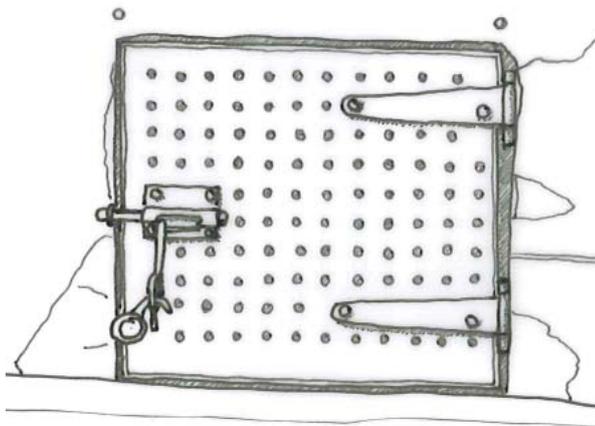
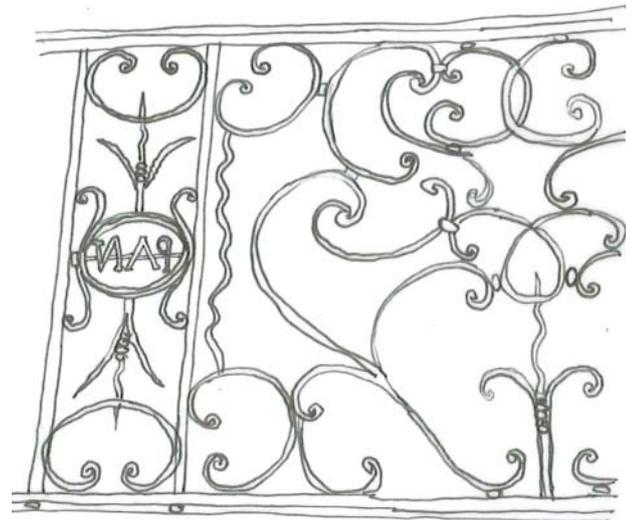
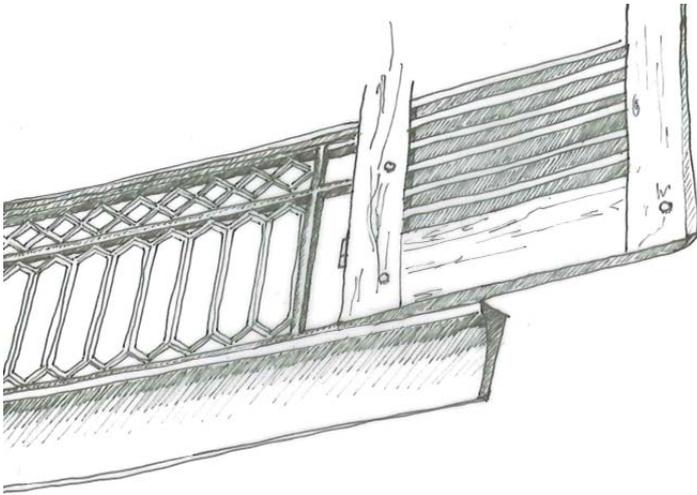
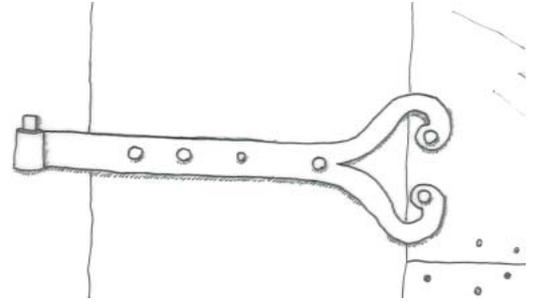
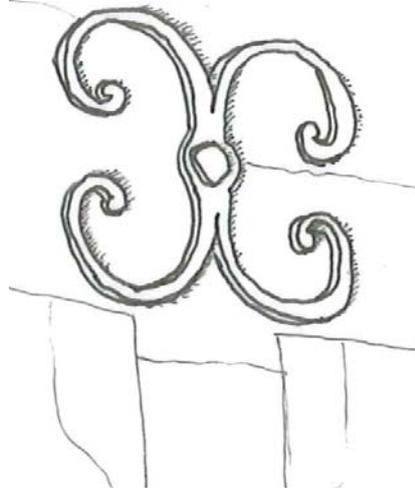
**Attitude :**

Une tendance moderne consiste à considérer les menuiseries en bois comme fragiles et à les remplacer en cas de réhabilitation. Les exigences thermiques contribuent également à ce phénomène.

L'existence de fenêtres très anciennes confirme à l'inverse leur pérennité due notamment à la qualité des bois utilisés, **sous réserve d'un bon entretien.**

Ce sont souvent les parties basses qui sont abîmées (pièces d'appui de fenêtres), il est en général possible de les restaurer en les raccourcissant pour réaliser un rejingot maçonné.

Avant de remplacer l'équipement des fenêtres, il convient de bien réfléchir à une solution de réparation-restauration. En cas de remplacement, il est nécessaire d'adapter la menuiserie à la baie en maçonnerie (et non l'inverse) et de réaliser des fenêtres de dessins identiques sur l'ensemble d'une façade.



## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX

## SERRURERIES

Les principaux ouvrages de serrurerie rencontrés à Serres sont les suivants :

Des balcons en fer forgé du XVIIIème mais aussi en fonte du XIXème.

De petits ouvrages en fer forgé tels que les grilles de soupirail, les grilles de fenêtre plate ou en saillie. Quelques tirants de façades.

Des pentures fixées aux vantaux des volets ou portails.

Des éléments de serrureries comme des heurtoirs.

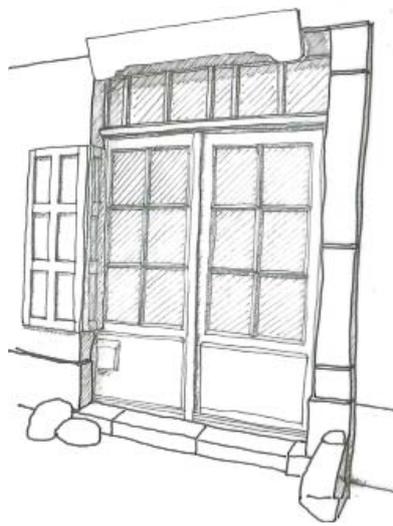
Des ouvrages créés par Henri Oddou ferronnier de Serres (éléments pour le Village-Retraite).

Des ouvrages créés par Ferdinand Marrou ferronnier de Serres (girouette en forme de coq sur la toiture de l'église, balcon du n°56 de la rue Henri-Peuzin).

**Attitude :**

Ces ouvrages sont à conserver en place et à restaurer.

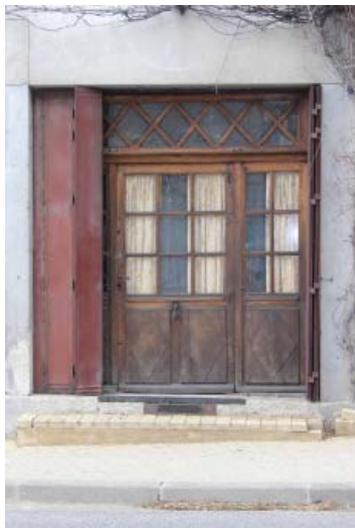




Devantures dans la partie médiévale



en feuillure



en applique

Devantures dans les faubourgs



## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX

## DEVANTURE COMMERCIALE

L'artisanat est très prospère durant des siècles à Serres. Ce sont les ressources naturelles locales qui permettent de développer différents métiers: menuiseries, tisserands, cardeurs de laine, tanneurs, mégissiers, chapeliers. Cette économie favorable explique le grand nombre d'échoppes dans le village médiéval. Certaines sont encore ouvertes aujourd'hui, d'autres ont été obstruées mais on peut distinguer encore sur les façades leurs anciens accès.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les locaux sont fermés par des devantures vitrées. On trouve, dans la partie médiévale comme dans les faubourgs XIX-XX<sup>e</sup>s., deux types de devantures. Un type rapporté en applique sur les rez-de-chaussée des façades. Un second type en feuillure, intégrée au tableau elle peut être elle aussi très soignée.

Certaines d'entre-elles comportent des décors au-dessus de l'ensemble menuisé.

Une série remarquable de devantures bois naturel est à signaler rue Varanfrain, avec des systèmes de fermeture d'origine: volets repliables en tableau ou dans un coffre, volets à agrafes.

**Attitude :**

La restauration et la préservation de ces éléments sont importantes. L'ensemble des devantures de la rue Varanfrain devra faire l'objet d'un traitement coordonné.



Arc en anse de panier



accolade



sur coussinet

## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX

## DECORS DE FACADES

## DÉCORS DE FAÇADES EN PIERRE :

Quand le propriétaire en avait les moyens, à toutes les époques jusqu'au milieu du XXème siècle, il ornait sa façade d'un décor composé d'éléments de pierres de taille:

encadrement de portes et fenêtres

bandeaux, corniches et chaînes d'angle.

Les encadrements de portes :

Depuis l'époque médiévale, en plein cintre, linteau droit sur coussinets ou à accolade,

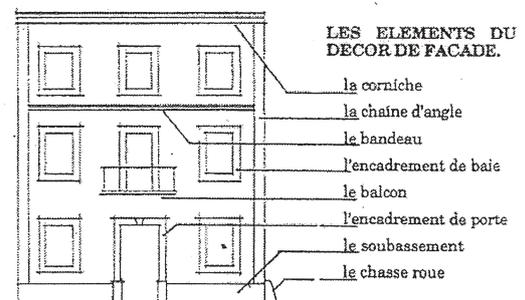
Du XVIème et XVIIème siècle, en plein cintre mouluré, avec ou sans oculus,

Du XVIII et XIXème siècle, rectangulaires.

## Attitude :

Tous ces éléments ont une valeur historique, archéologique ou esthétique dans la composition ou le décor de façade.

Dans tous les cas, ces éléments sont à conserver et à mettre en valeur. En cas de démolitions nécessaires, ils peuvent être déposés et réutilisés.



## DÉCORS DE FAÇADES SIMPLE :

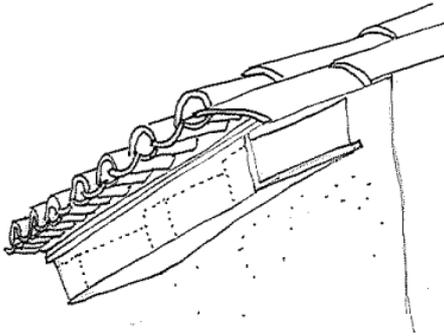
Quand le propriétaire n'en avait pas les moyens, il faisait réaliser les mêmes éléments de décor au mortier de chaux plâtre. Les parties courantes des maisons étaient enduites au mortier à la chaux et protégées par un badigeon de chaux coloré. La couleur des enduits et badigeons provient traditionnellement des pigments naturels (terres, pierres, pigments d'origine végétale ou animale) ou certains oxydes.

Des pigments naturels qui colorent les façades sont utilisés depuis l'Antiquité : les oxydes de fer

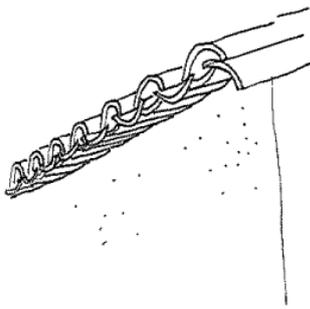
- L'ocre jaune qui va du jaune verdâtre au jaune orangé
- L'ocre rouge aux différentes nuances brun-rouge
- La terre de Sienna naturelle (jaunâtre) ou brûlée (rougeâtre)
- La terre d'ombre, naturelle (jaunâtre) ou brûlée (rougeâtre)

## Attitude:

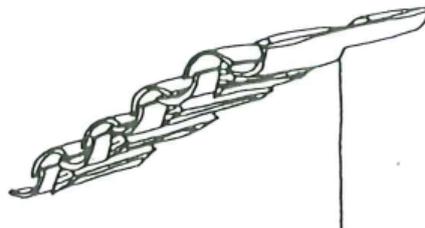
Si possible entretenir et réparer les enduits et décors, les restituer en cas de remplacement.



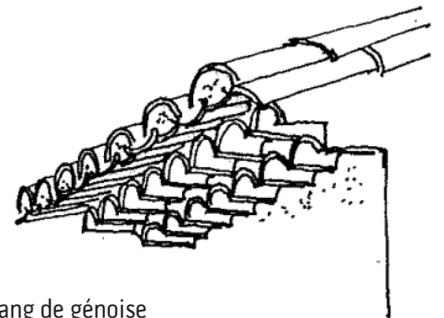
Chevrons habillés



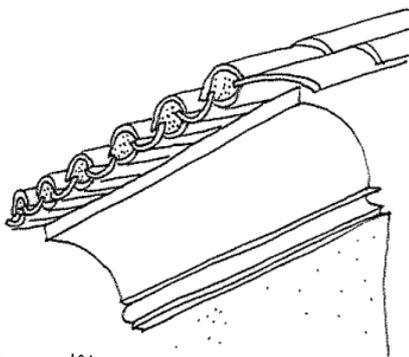
Saillie simple



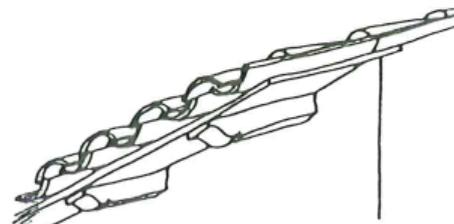
Quartons



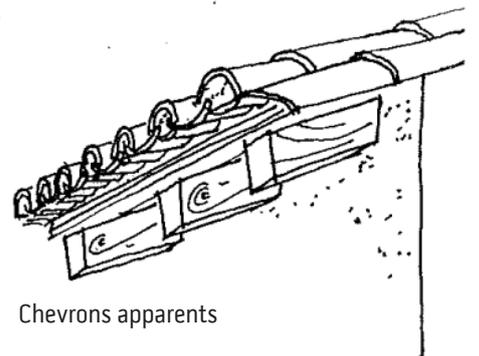
Rang de génoise



Corniche en plâtre



Chevrons apparents chantournés



Chevrons apparents

## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX

## COUVERTURE

Les toits de Serres sont très présents dans le paysage, perceptibles notamment depuis le haut du village médiéval. On retrouve plusieurs types de couverture:

Des couvertures en tuiles canal traditionnelles les plus répandue, mécaniques et plates en écaille pour certains bâtiments du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La forme des toitures est en général simple, à 2 pans, avec croupe pour les maisons d'angle, orienté parallèlement aux rues.

Les débords de toit, participent au caractère du bâti. Ils affirment la silhouette des façades. Ils sont de natures diverses:

- Débord de toiture en chevrons sous voliges de bois;
- Débord de toiture en chevrons chantournés ou appelé en queue de vache (extrémité taillée en corbeau);
- Débord de toiture sur quartons (chevrons de bois triangulaires);
- Débord à corniche en plâtre sur lattis ;
- Débord en génoise à un ou plusieurs rang.

**Attitude :**

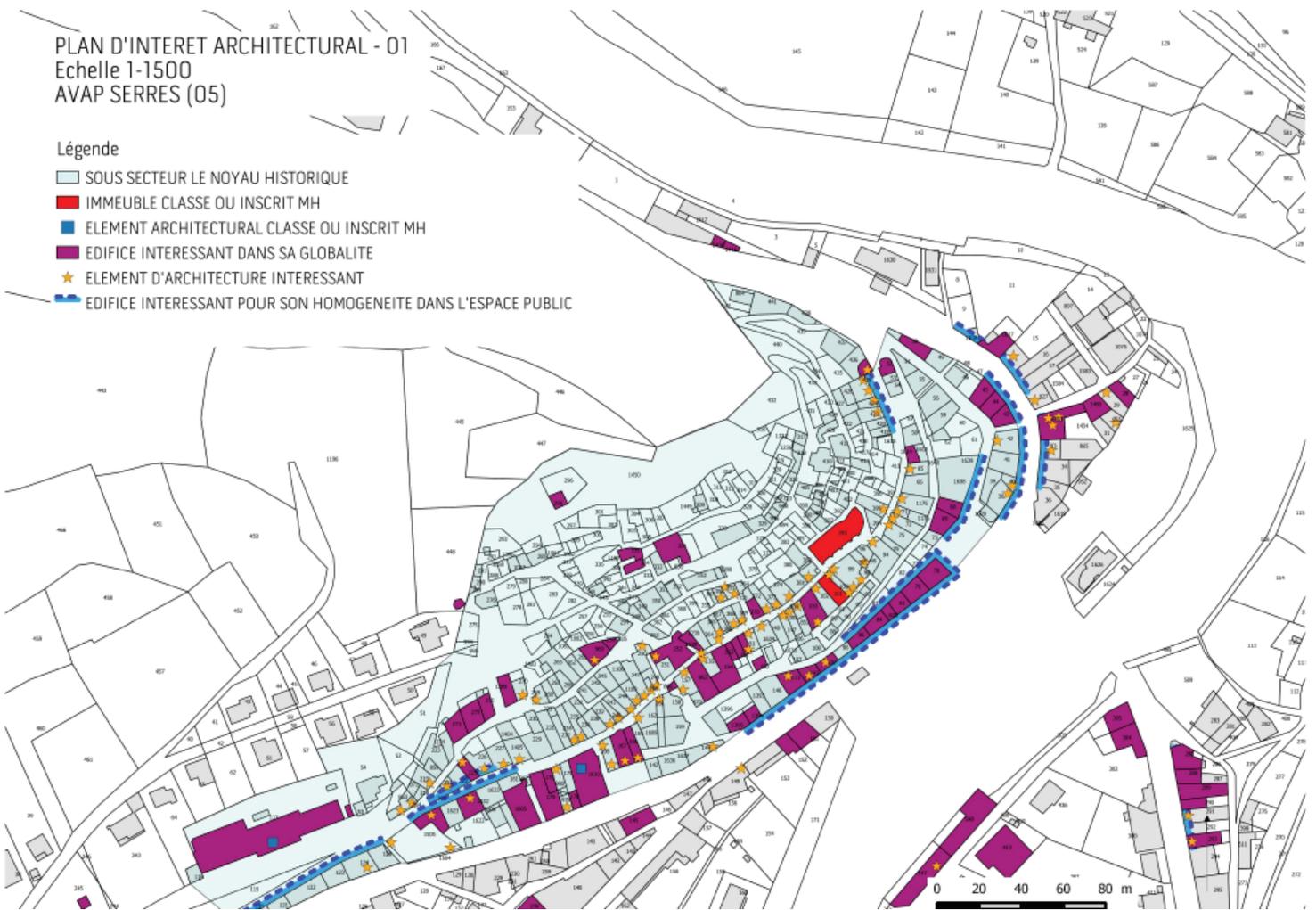
Au regard de la politique menée depuis plusieurs années en matière de restauration de façades et toitures, les toitures en tuiles canal, mécaniques ou plates en écaille, suivant les typologies, devront être privilégiées en cas de réhabilitation sur le centre ancien.

Il convient d'éviter les tuiles à emboîtement qui imitent les tuiles canal mais présentent un aspect uniforme contraire à l'esprit des couverture en tuile canal.

PLAN D'INTERET ARCHITECTURAL - 01  
Echelle 1-1500  
AVAP SERRES (05)

Légende

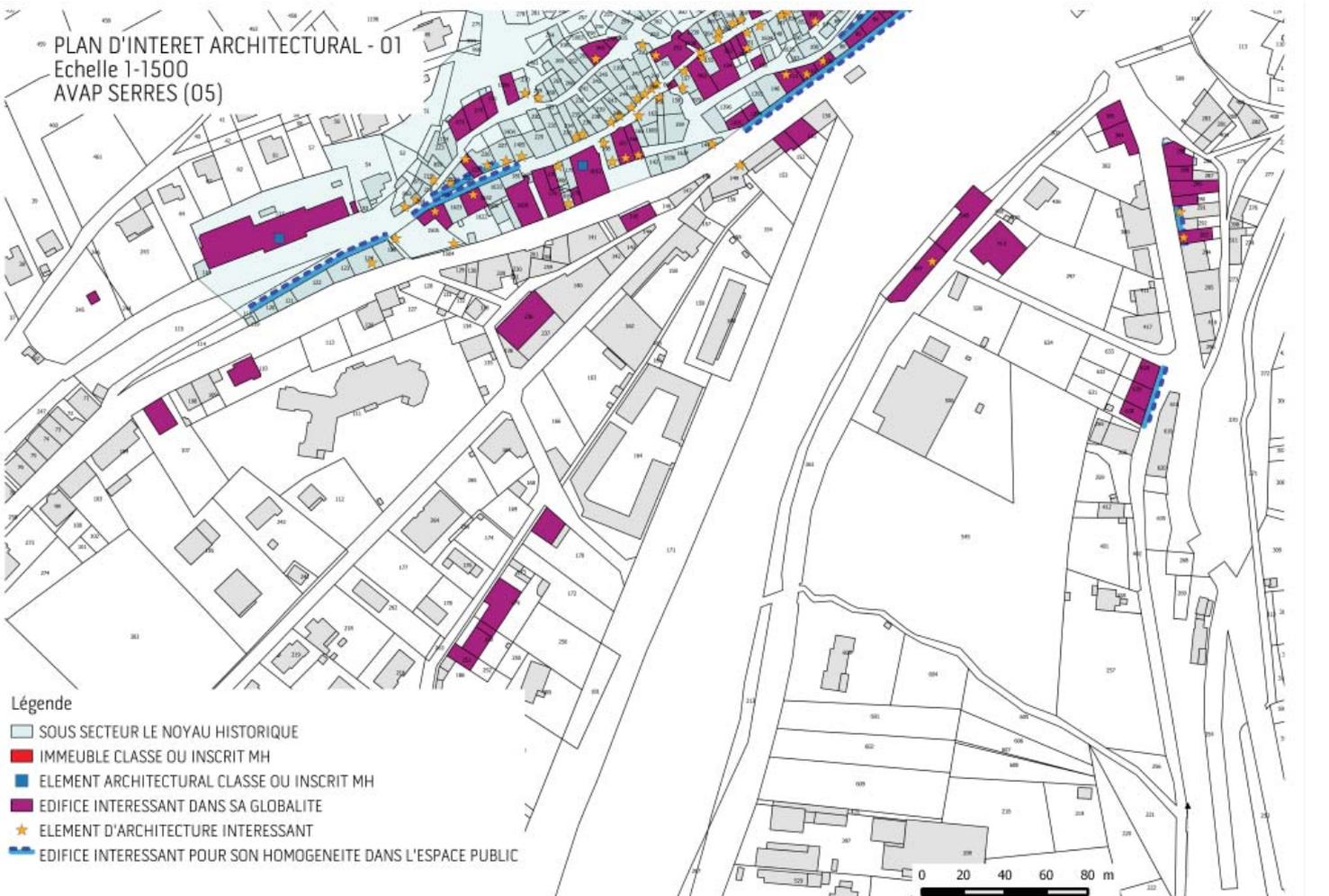
-  SOUS SECTEUR LE NOYAU HISTORIQUE
-  IMMEUBLE CLASSE OU INSCRIT MH
-  ELEMENT ARCHITECTURAL CLASSE OU INSCRIT MH
-  EDIFICE INTERESSANT DANS SA GLOBALITE
-  ELEMENT D'ARCHITECTURE INTERESSANT
-  EDIFICE INTERESSANT POUR SON HOMOGENEITE DANS L'ESPACE PUBLIC



PLAN D'INTERET ARCHITECTURAL - 01  
Echelle 1-1500  
AVAP SERRES (05)

Légende

-  SOUS SECTEUR LE NOYAU HISTORIQUE
-  IMMEUBLE CLASSE OU INSCRIT MH
-  ELEMENT ARCHITECTURAL CLASSE OU INSCRIT MH
-  EDIFICE INTERESSANT DANS SA GLOBALITE
-  ELEMENT D'ARCHITECTURE INTERESSANT
-  EDIFICE INTERESSANT POUR SON HOMOGENEITE DANS L'ESPACE PUBLIC



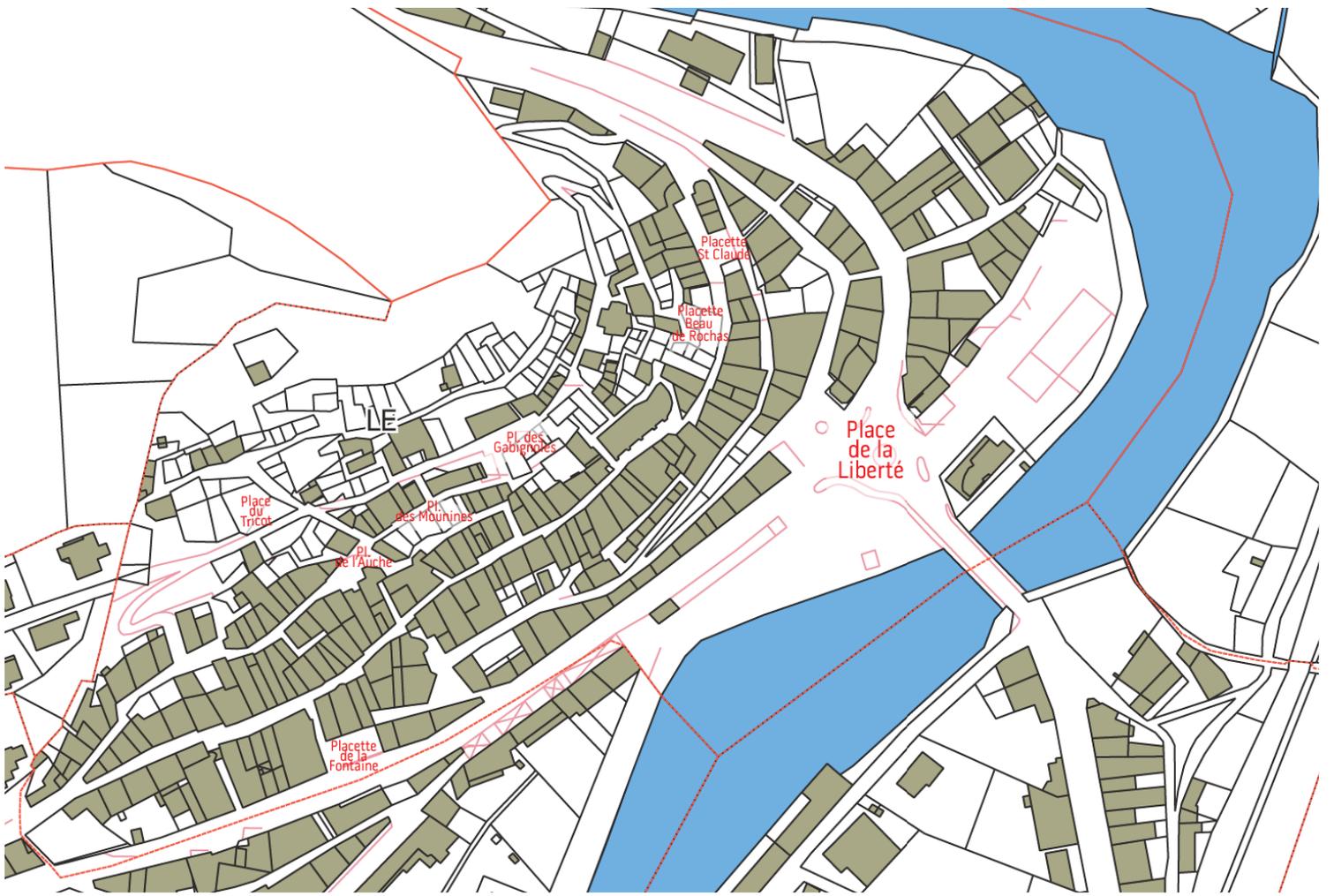
### 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

#### LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ARCHITECTURAUX - ENJEUX

En conclusion de l'analyse du patrimoine architectural, les grands enjeux à prendre en compte dans le cadre de l'AVAP sont:

- La conservation de bâtiments remarquables repérés à réhabiliter dans un esprit maximum de restauration.
- La réhabilitation du bâti existant en intégrant la mise en valeur de nombreux éléments architecturaux remarquables parfois isolés.
- Le maintien d'une unité d'ensemble sur le traitement des toitures et des façades.
- Une attention particulière à porter aux devantures commerciales dont il subsiste des vestiges intéressants depuis le Moyen Age jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.
- La prise en compte de bâtiments spécifiques (Ecole, chapelle, moulins, usine) dans une démarche de réhabilitation, voire reconversion.

Ci-contre, plan d'intérêt architectural : reprenant l'ensemble des éléments bâtis, édifices intéressants et éléments architecturaux à protéger.



## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX URBAINS

## LES ESPACES URBAINS

LES PLACETTES DE LA VILLE MÉDIÉVALE :

Certaines de ces placettes ont été conçues à leur origine comme espaces publics. Elles avaient une fonction précise dans le quotidien des villageois par les équipements qu'elles proposaient: lavoir, point d'eau, fontaine... Le reste des «placettes» sont des espaces résiduels résultant de démolitions de bâtis.

Elles ont été plus ou moins investies par les riverains (banc, jardinière...). La plupart ont des limites très peu lisibles: sols dégradés, clôtures privées, végétations en friche. En revanche, ces espaces offrent des vues cadrées ou ouvertes sur le paysage des montagnes environnantes et la ville en contrebas.

LES PLACES DES FAUBOURGS :

La plus emblématique des places des faubourgs XXI°-XX° est la place de la Liberté. Récemment réaménagée, elle a un style résolument contemporain avec son sol horizontal et ses mobiliers urbains qui l'agrémentent et délimitent ses différents usages (piétons, véhicules, parkings).

**Attitude:**

Un travail doit être mené pour identifier précisément les espaces urbains de la ville médiévale (usage, sol, végétaux, vues sur le reste de la ville et le paysage proche et lointain...) afin de proposer dans ce secteur des projets thématiques de création de respirations urbaines dans les parties les plus denses pour améliorer le cadre de vie commun et le confort des habitations riveraines.





Tour de Molend



Porte Ste Catherine



Porte St Claude



## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX URBAINS

## PORTES URBAINES ET TRACES DES REMPARTS

La notion de porte urbaine définit un espace d'articulation particulier où l'on perçoit une délimitation entre le dedans et le dehors. L'existence de cet effet de porte, qui peut être soit spatial, soit architectural, conditionne l'intériorité du centre et renforce le repérage urbain général.

Les remparts même en grande partie disparus, la ville haute de Serres donne la sensation d'une «structure fermée», percée de portes : le coeur de ville acquiert avec ce dispositif un statut d'intérieur, d'intra-muros.

Les portes constituent les points d'accès au centre ancien. Leur mise en valeur et le seuil qu'elles constituent doivent être explicités par un traitement spatial adapté et homogène.

*Porte Saint Claude :*

Cette porte était l'entrée Nord-Est de Serres. Porte la plus emblématique de ce que fût la ville fortifiée. Malgré les modifications qu'elle a subies dans le temps, il subsiste une tour arrondie percée de canonnières. Elle a gardé son statut de porte urbaine, de limite entre l'intra et l'extra-muros.

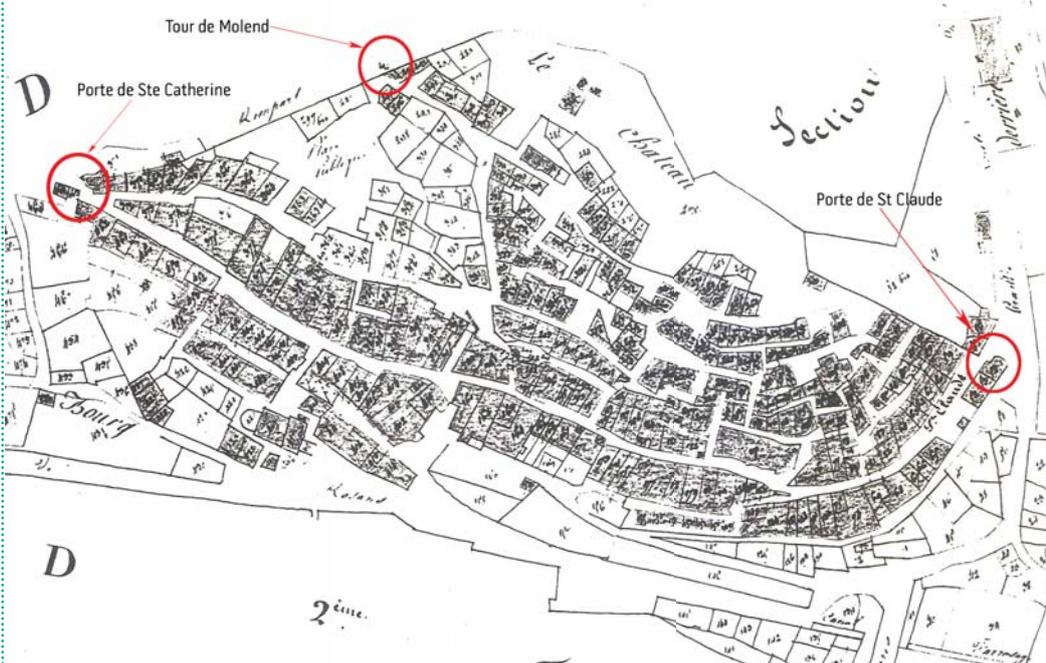
*Porte Ste-Catherine:*

Elle fermait l'entrée Ouest de la ville. Elle a été fortement remaniée, elle était pourvue d'un pont-levis au-dessus d'un fossé, c'est pourquoi on peut difficilement imaginer son architecture originelle. Comme la porte St Claude elle a tout de même conservé son statut de porte urbaine.

Le tracé des remparts est difficilement repérable. Une grande partie a disparu. Les traces restantes sont: un vestige de courtine (mur épais entre deux tours) et la tour de Molend, à son origine tour de garde convertie plus tard en pigeonnier.

**Attitude :**

Signaler les accès au noyau historique et les anciens remparts, notamment par un traitement au sol.



Repérage portes et tour sur plan 1833



### 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

#### LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX URBAINS

##### LES RUES EN PENTE

L'implantation du village, accroché sur la roche, a généré des spécificités: des décrochés dans les alignements qui permettent de garder des vues cadrées vers la plaine du Buëch. L'aménagement d'escaliers et de rues en pente accompagnent l'ascension du village.

##### **Attitude :**

Consolider les vues.

Déterminer un traitement adapté des eaux pluviales.

Les escaliers et les rues de la ville médiévale sont très disparates par leur matériaux et leur mise en oeuvre, et sont plus ou moins dégradés. Il serait intéressant de faire un diagnostic de l'état de tous ces éléments afin proposer un cahier des charges proposant des travaux à effectuer pour chacun, un choix de matériaux et de mise en oeuvre homogène pour l'ensemble .



### 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

#### LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX URBAINS

##### LES SOUSTETS : PASSAGES COUVERTS

On trouve de nombreux passages couverts dans le noyau médiéval qui permettent la traversée d'une rue à une autre, d'un quartier à un autre.

On les appelle dans les Baronnie des soustets. Ce sont des voies publiques ou privées, aménagées sous un ou plusieurs bâtiments, traversant partiellement ou complètement un îlot. On peut les distinguer par leurs plafonds en voûtains en berceau ou avec poutres et solives bois. On notera également la présence de trouillons, passages bas aménagés sous les bâtiments, servant à évacuer les eaux de pluie dans les rues en pente.

Ces dispositifs caractéristiques des tissus médiévaux constituent un patrimoine historique à forte attractivité touristique et à fort potentiel en matière de confort urbain.

##### **Attitude :**

Maintenir et entretenir ces espaces de mémoire et signaler leur présence dans un parcours identifié.



## 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

## LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX URBAINS

## LES GALERIES VOÛTÉES

Ces galeries voûtées remonteraient, selon la tradition locale, au XVII<sup>e</sup> siècle, mais leur aspect actuel date du XIX<sup>e</sup> siècle. Les galeries se divisent en deux parties. Une première entièrement couverte, en continuité de la rue du Jeu de Paume, possède trois larges arcades en façades donnant sur la Placette de la Fontaine. Des boutiques sont accessibles depuis cette galerie. Ce dispositif rappelle l'ancienne vocation commerciale des lieux. La deuxième, appelée «Voûte de la Mairie», donne accès aux soubassements de bâtiments dont la Mairie. Ces soubassements servaient à l'origine d'écurie, de cellier. Cette partie n'est pas totalement couverte (puits de lumière). On notera la présence d'une porte à arc ogival, d'une porte en plein cintre et d'une façade en encorbellement.

**Attitude :**

Maintenir et entretenir ces espaces de mémoire et signaler leur présence dans un parcours identifié.







### 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

#### DIAGNOSTIC DES ESPACES PUBLICS

Pourquoi un diagnostic sur les espaces publics?

Malgré la qualité patrimoniale des éléments urbains repérés, on constate, en cheminement dans le centre de Serres, une grande disparité dans la nature, la qualité et le traitement des espaces publics.

Ce phénomène conduit à une difficulté à se repérer et à bénéficier de parcours continus de qualité.

Le diagnostic qui suit permet de repérer, hiérarchiser et aider à une gestion plus cohérente et qualitative de l'ensemble de ces espaces.





escalier



placette



escalier



pas d'âne



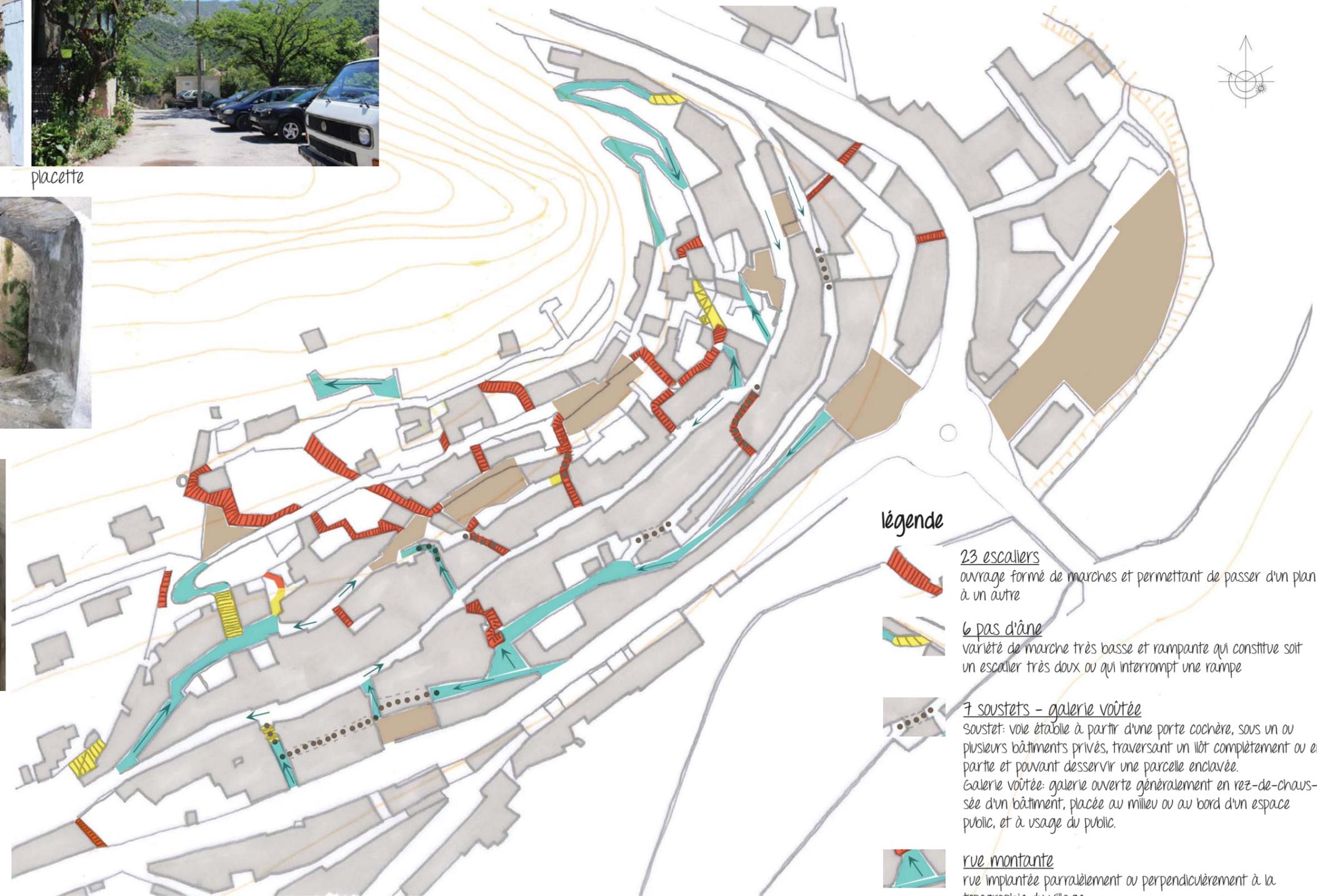
soustet



voûte



place



**légende**

-  **23 escaliers**  
ouvrage formé de marches et permettant de passer d'un plan à un autre
-  **6 pas d'âne**  
variété de marche très basse et rampante qui constitue soit un escalier très doux ou qui interrompt une rampe
-  **7 soustets - galerie voûtée**  
soustet: voie établie à partir d'une porte cochère, sous un ou plusieurs bâtiments privés, traversant un îlot complètement ou en partie et pouvant desservir une parcelle enclavée.  
Galerie voûtée: galerie ouverte généralement en rez-de-chaussée d'un bâtiment, placée au milieu ou au bord d'un espace public, et à usage du public.
-  **rue montante**  
rue implantée parallèlement ou perpendiculairement à la topographie du village
-  **9 places - placettes**  
espace public non bâti, desservi par des voies généralement entouré par des bâtiments



ruelle et rue en enrobé avec caniveaux discontinus



escalier: marche en enrobé, nez de marche en béton



escalier pavé



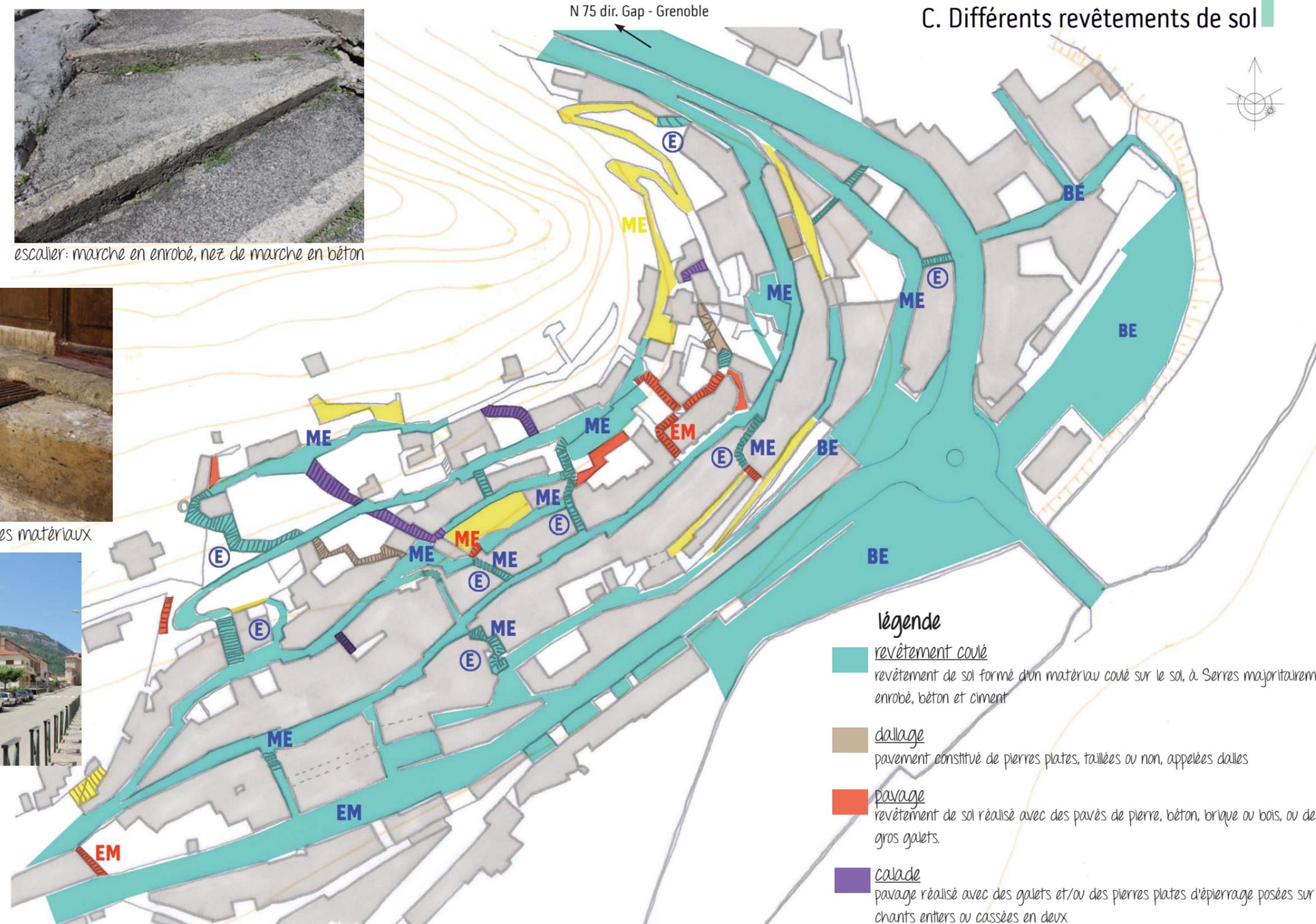
seuil/caniveau/voirie: discontinuité des matériaux



ancienne calade recouverte d'enrobé



trottoir en enrobé clair



**légende**

- revêtement coulé  
revêtement de sol formé d'un matériau coulé sur le sol, à Serres majoritairement, enrobé, béton et ciment
- dallage  
pavement constitué de pierres plates, taillées ou non, appelées dalles
- pavage  
revêtement de sol réalisé avec des pavés de pierre, béton, brique ou bois, ou de gros galets.
- calade  
pavage réalisé avec des galets et/ou des pierres plates d'épierrage posées sur chants entiers ou cassées en deux
- terre battue - gravier

- BE** Bon état
- EM** Etat moyen
- ME** Mauvais état
- (E)** Escalier **ME** marche enrobé et nez de marche béton

**Problèmes:**

- Pas d'homogénéité de l'ensemble
- Beaucoup trop de revêtements différents
- Beaucoup trop de revêtements coulés imperméables
- De nombreux revêtements en mauvais état voire très mauvais état
- De nombreuses calades anciennes recouvertes de revêtements coulés

**Atouts:**

- Recherche qualitative dans les aménagements récents: place de la fontaine, rue des Remparts

**Orientations:**

- Harmoniser l'ensemble et hiérarchiser selon la partie constituante (escalier, rue, ruelle, place...)
- Classer les priorités et phaser les travaux



plantations en pot et spontanées, été comme hiver



fleurissements à l'initiative de la commune et des habitants animent l'espace urbain



ambiances complètement différentes selon la saison



Problèmes:

- Présence végétale hétérogène dans l'espace public
- Majoritairement essences d'arbres aux feuilles caduques: ambiance très minérale en hiver

Atouts:

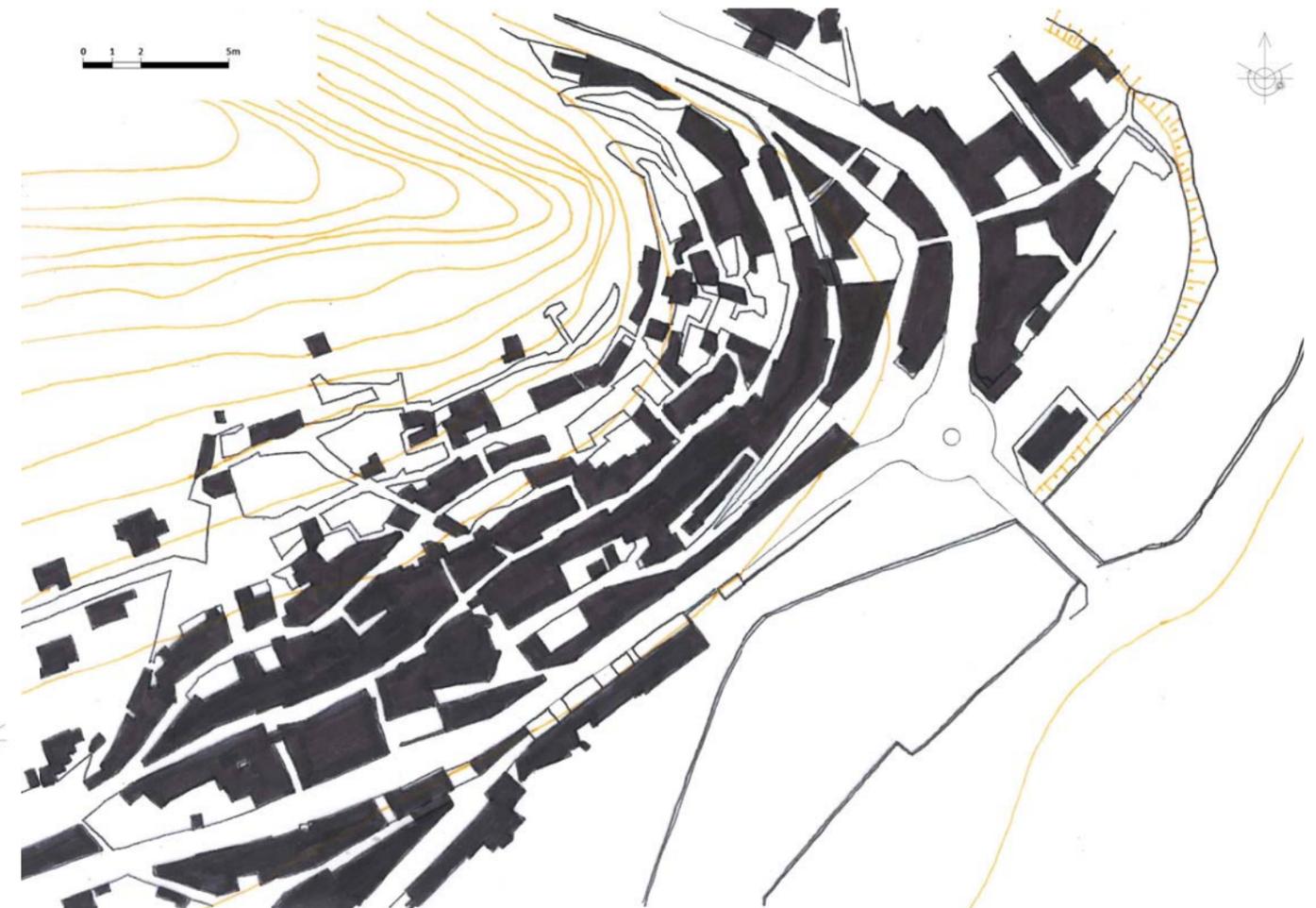
- Nombreuses plantations domestiques le long des façades sur l'espace public, été comme hiver
- Majoritairement arbres d'alignement et arbres solitaires à caractère «urbains»

Orientations:

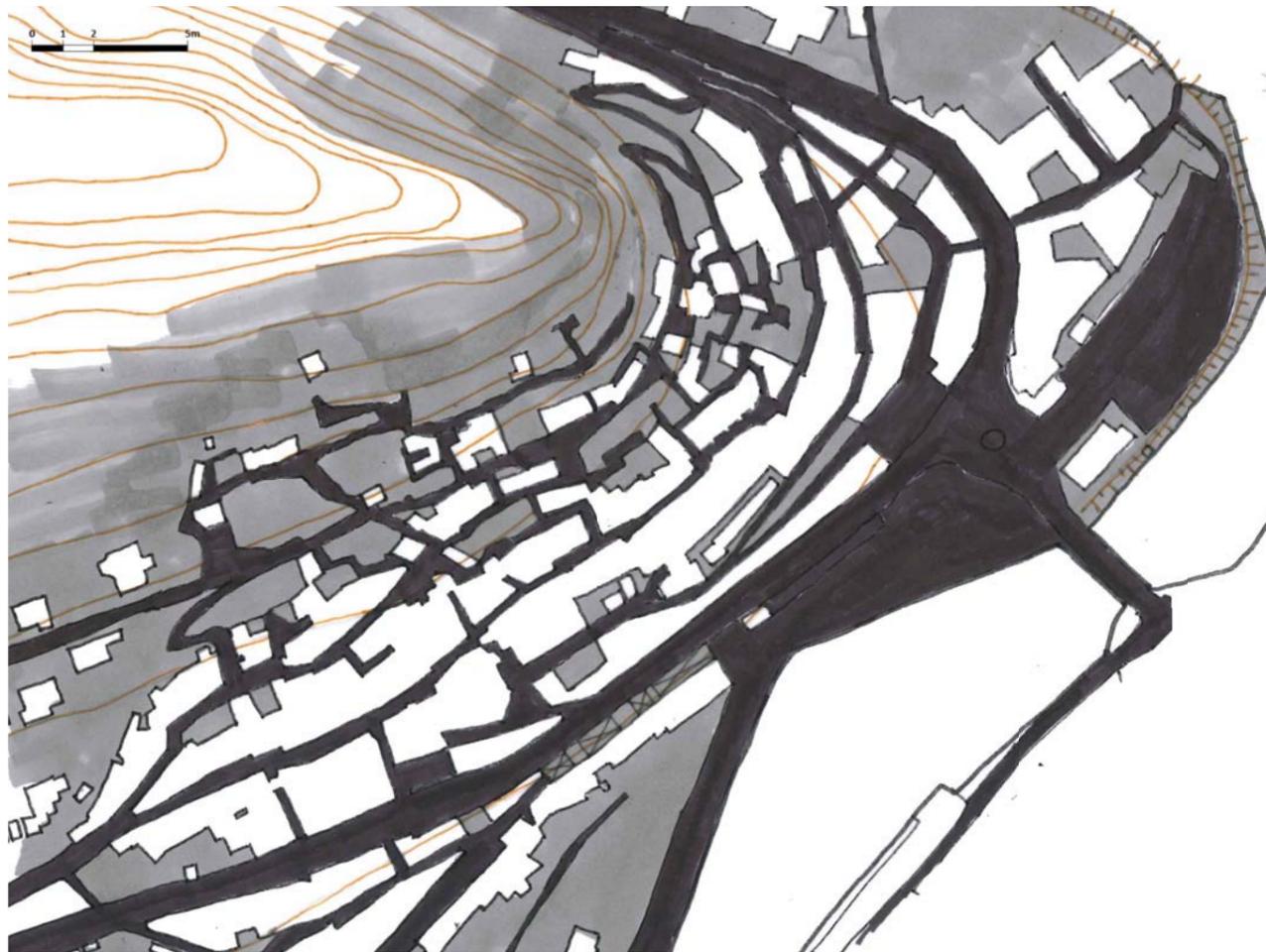
- Plantations d'arbres locaux aux feuillages persistants
- Equilibrer la présence végétale dans l'ensemble du centre historique

VIDE ET PLEIN INEGAUX:  
les espaces libres ont une emprise plus grande que le bâti

LE VIDE  
Espaces libres / naturels / plantés (gris) et la voirie (noir)



LE PLEIN  
Le bâti (noir)



2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

DIAGNOSTIC DES ESPACES PUBLICS

F. Présence de l'eau



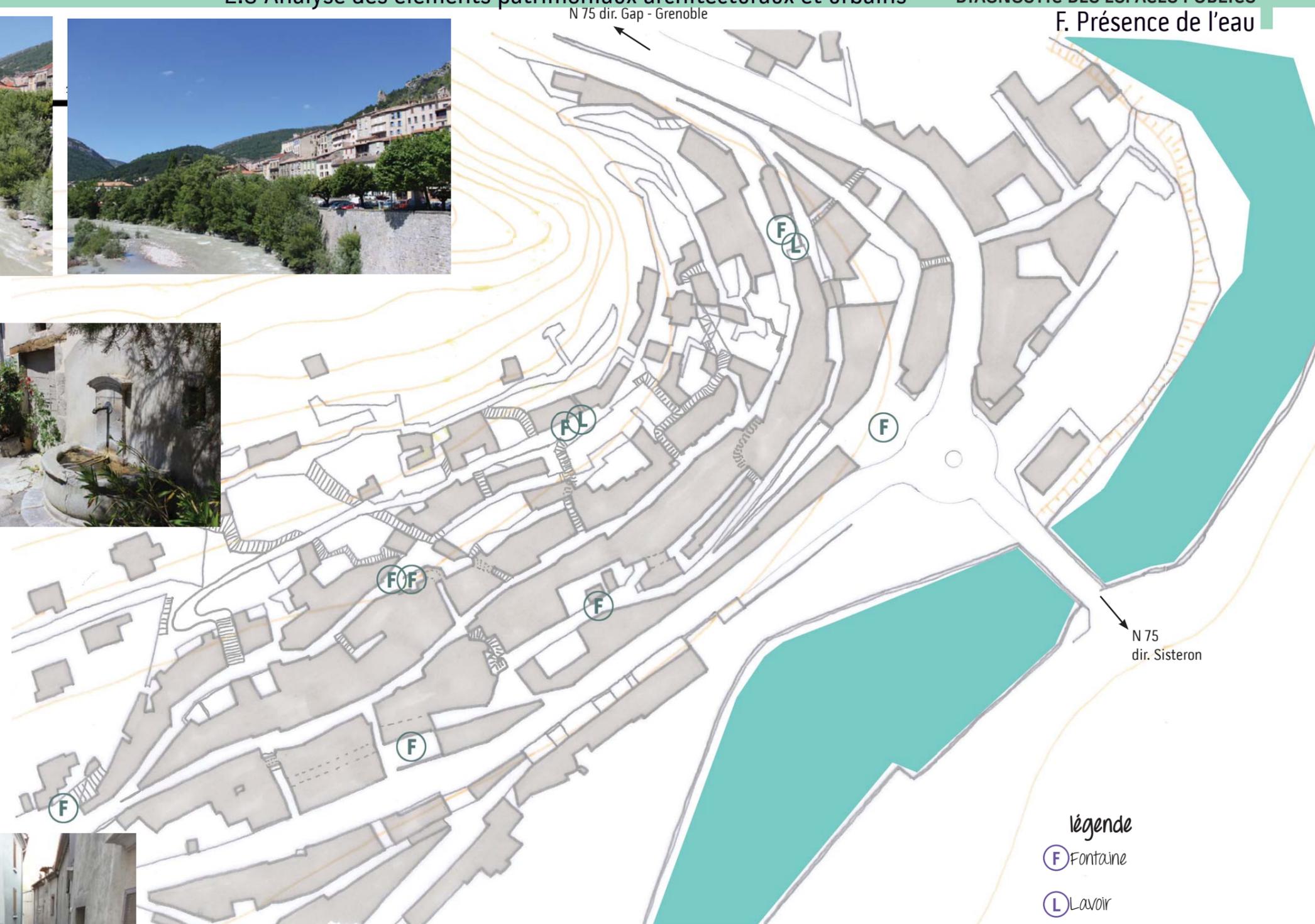
le Buëch "dos-à-dos" avec la ville



différentes fontaines, différentes ambiances



caniveaux en pieds de façades ou au centre de la chaussée



Problèmes:

- Lien inexistant entre le centre historique et le Buëch
- La gestion de l'eau pluviale discontinue avec des caniveaux disparates, divers matériaux et mises en oeuvre

Atouts:

- Objets urbains qui ponctuent le parcours du centre historique
- Aménagement récent: implantation fil d'eau central et bordure en pied de façade

Orientations:

- Retrouver des liens avec le Buëch, qu'il reprenne sa place dans le paysage serrois
- Préserver le patrimoine de l'eau en restaurant les fontaines et lavoirs
- Faire un choix de mise en oeuvre des caniveaux et s'y tenir dans l'ensemble du centre historique

2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

DIAGNOSTIC DES ESPACES PUBLICS

G. Espaces publics en centre historique intéressants

Place de l'Auche  
Ambiance villageoise

espace public au coeur de la ville médiévale

revêtement en enrobé, caniveaux discontinus en ciment, en mauvais état  
plantations en pots et plantes grimpantes sur façades, fontaines adossées à des bâtiments

habitations

intimité, aménagement domestique, déplacement verticaux piétons

vues cadrées sur le paysage proche et lointain



Place de la Fontaine  
Ambiance urbaine

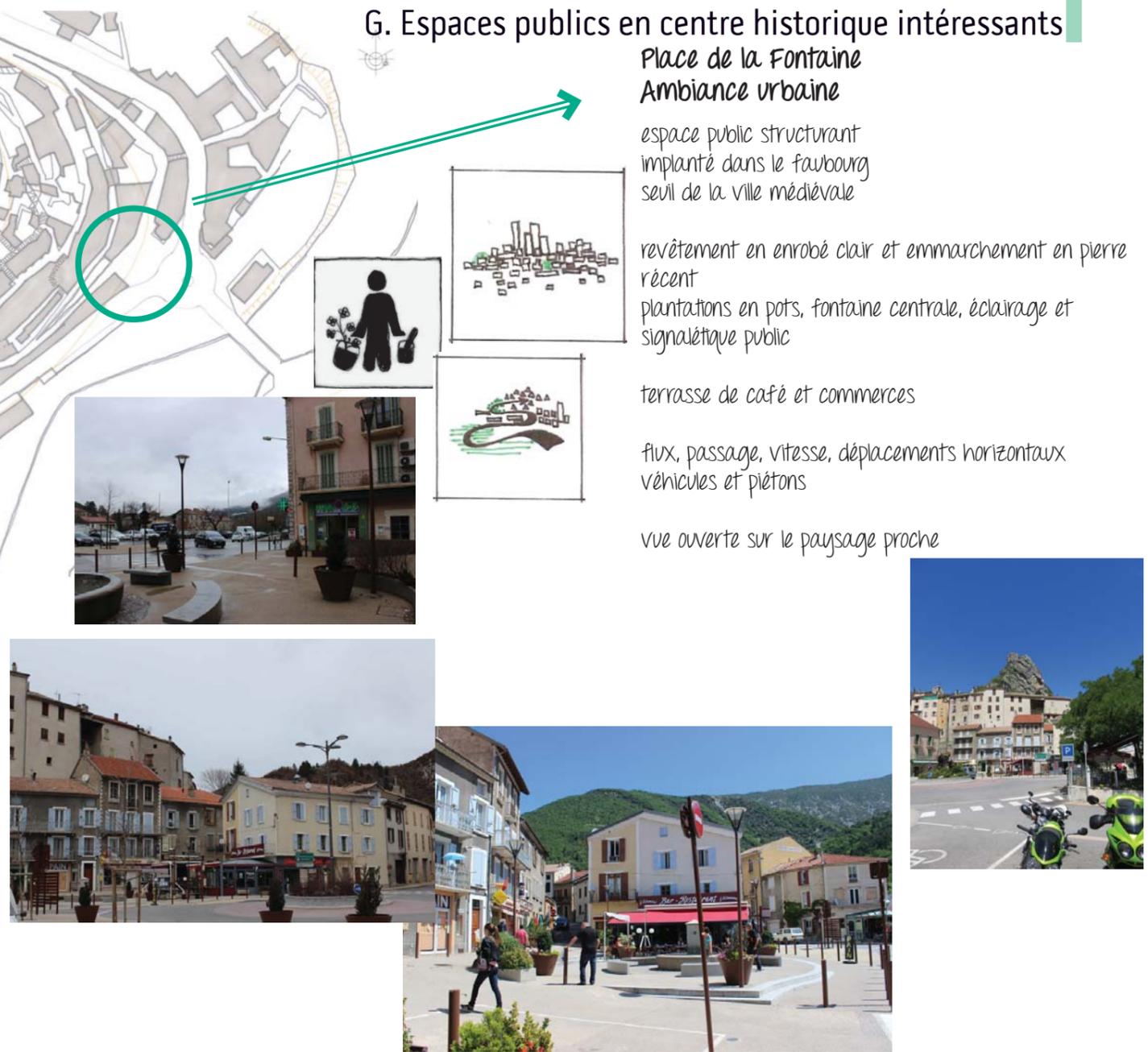
espace public structurant implanté dans le faubourg seuil de la ville médiévale

revêtement en enrobé clair et emmarchement en pierre récent  
plantations en pots, fontaine centrale, éclairage et signalétique public

terrasse de café et commerces

flux, passage, vitesse, déplacements horizontaux véhicules et piétons

vue ouverte sur le paysage proche





administration  
culte  
contemplation

ambiance médiévale  
soustet, galerie, voûte,  
intime, sombre, montée  
déplacement verticaux

Ambiance villageoise

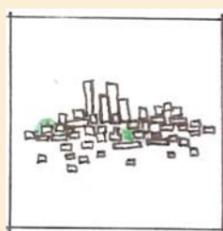
ruelle étroite    lignes de vue vers le ciel



Dialogues avec grand Paysage

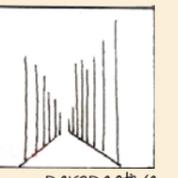


traversée



Ambiance urbaine

ambiance faubourgs XIX et XX<sup>ème</sup>  
flux, passage, vitesse,  
déplacement horizontal



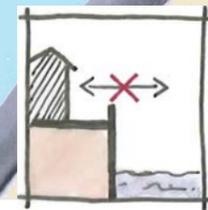
perspective

commerces et services



lignes de vue vers la vallée du Buëch

D 944  
dir. Nyons



Présence de l'eau dans la ville  
Serres/Buëch  
dos-à-dos  
liaisons inexistantes



grands parkings urbains





PLAN D'INTERET URBAIN - 02  
Echelle 1-1500  
AVAP SERRES (05)

Légende

- SOUS SECTEUR LE NOYAU HISTORIQUE
- RUES ET PLACES HISTORIQUES
- PASSAGE URBAIN A MAINTENIR (SOUSTETS ET GALERIES)
- ESPACE URBAIN RESIDUEL
- OBJET URBAIN
- MAINTIEN DE VOLUMETRIE EXISTANTE
- AXE DE VUE
- EFFET DE BALCON



### 2.3 Analyse des éléments patrimoniaux architecturaux et urbains

#### LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX URBAINS - ENJEUX

En conclusion de l'analyse du patrimoine urbain, les grands enjeux à prendre en compte dans le cadre de l'AVAP sont:

- Etablir un plan coordonné d'aménagement des espaces publics tenant compte des diverses typologie d'espaces.
- Requalifier de nombreux espaces résiduels, soit pour un usage public de cheminement, soit à aménager en accompagnement du bâti (convention avec les riverains).
- Mettre en valeur les objets urbains remarquables à intégrer et documenter dans les circuits de visite.
- Valoriser les espaces publics majeurs en pied de ville le long du Büech.

Ci-contre, plan d'intérêt urbain : faisant apparaître l'ensemble des éléments non bâtis remarquables (espace et lieux de vie, passage,...) et les relations paysagères qu'entretient le village avec son environnement proche ou éloigné.



## 2.4 Ambiances urbaines et ressenti

En complément de l'analyse plus technique des lieux, il est intéressant de prendre du recul et de se positionner comme promeneur ou habitant qui parcourt la ville ou la découvre. L'intérêt est de mettre en avant les sensations qu'ils pourraient y éprouver.

Ces éléments permettront d'affiner les enjeux de l'AVAP d'un point de vue sensible.

En effet, le patrimoine vivant au-delà de sa présence physique a une valeur dans ce qu'il délivre et dans le ressenti qu'il procure. Les parcours sont jalonnés de sensations, et le promeneur ressent, dans chaque espace qu'il traverse, une émotion différente; il perçoit des couleurs et des ambiances particulières, apprécie le confort ou l'inconfort d'une rue, d'une place ou d'un quartier.

Une analyse de cet espace vécu et ressenti permet de mettre en avant de façon schématique les qualités de chaque lieu.

Les éléments d'analyse ressentis listés ci-dessous concernent différents thèmes:

- Les ambiances chromatiques: tons chaud, tons froids, tons gais, tons tristes...
- Le ressenti positif: l'esprit villageois, la lumière, le sentiment de bien-être...
- Le ressenti négatif: l'étouffement, l'insécurité, la recherche d'un échappatoire, l'obscurité...
- L'ambiance: médiévale, monumentale, villageoise, de proximité, festive, à l'abandon...

Les parcours dans le coeur urbain de Serres sont diversifiés.

Ces qualités sont à la fois subjectives (elles traduisent des sentiments, des émotions partagés dans un espace) mais également fondées sur des réalités architecturales et spatiales.

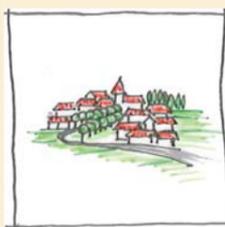
Plan de repérages ci-après.



2.4 Ambiances urbaines et ressenti



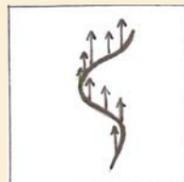
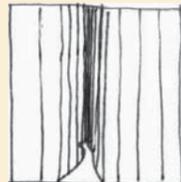
administration  
culte  
contemplation



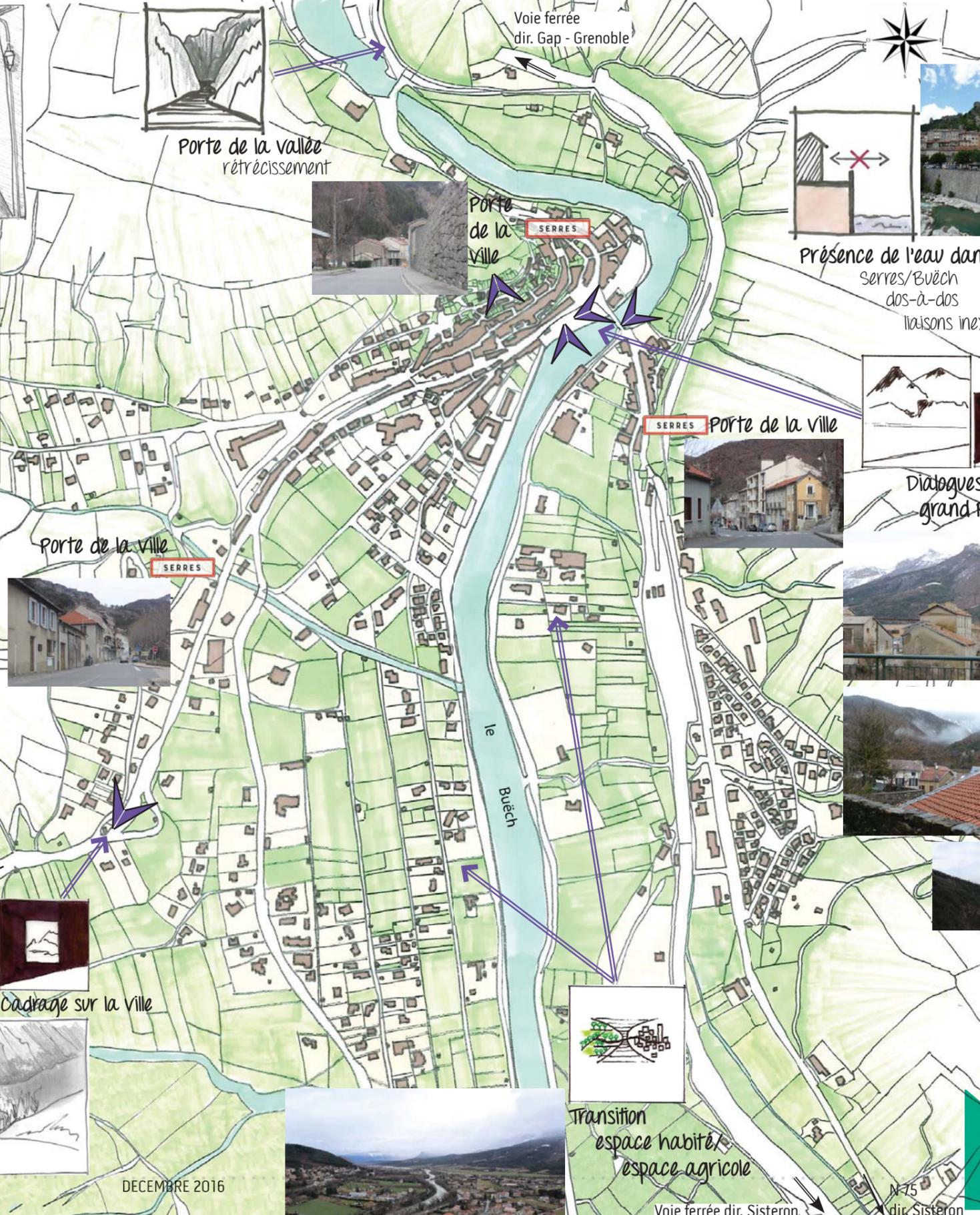
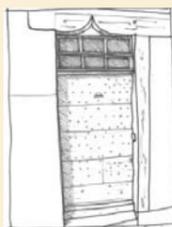
ambiance médiévale  
soustet, galerie, voûte,  
intime, sombre, montée  
déplacement verticaux



Ambiance villageoise



ruelle étroite lignes de vue vers le ciel



N 75 dir. Gap - Grenoble

Voie ferrée dir. Gap - Grenoble

Porte de la vallée rétrécissement

Porte de la ville

Présence de l'eau dans la ville  
Serres/Buëch  
dos-à-dos  
liaisons inexistantes

SERRES

SERRES

Porte de la ville

Porte de la ville

SERRES

le Buëch

D 944 dir. Nyons

Cadrage sur la ville

Transition  
espace habité /  
espace agricole

Voie ferrée dir. Sisteron.

N 75 dir. Sisteron

Ambiance urbaine

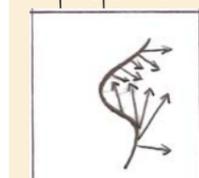
ambiance faubourgs XIX et XX<sup>ème</sup>  
flux, passage, vitesse,  
déplacement horizontal



traversée



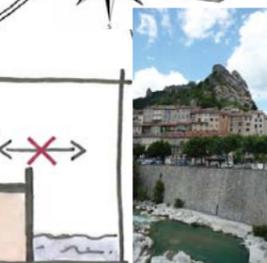
perspective



lignes de vue vers la vallée du Buëch

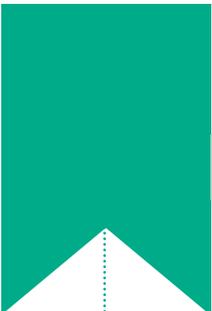


commerces et services

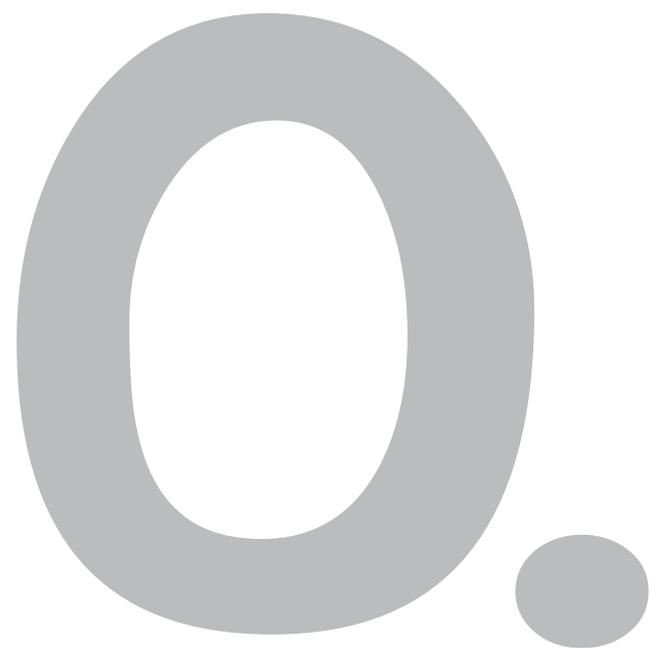


Dialogues avec grand paysage





Plan de repérages A3 : Ambiances urbaines et ressenti





B.

Approche  
Environnementale

# Introduction



## Introduction

Comment concilier confort moderne, maîtrise de l'énergie et qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique?

Comment ces exigences peuvent-elles se traduire dans une AVAP?

Selon l'article 8 de la loi Grenelle I et l'article L.110 du code de l'Urbanisme, les actions des collectivités en matière d'urbanisme doivent intégrer la lutte contre les changements climatiques, mais aussi la préservation de la biodiversité et la gestion économe des sols.

Les enjeux et objectifs de développement durable rattachés au territoire d'une AVAP sont, d'après la circulaire relative aux AVAP du 2 mars 2012:

- Préserver et mettre en valeur le bâti ancien
- Préserver la morphologie bâtie et la densité des constructions
- Favoriser les économies d'énergie, sous réserve de minimiser les impacts pour le bâti
- Exploiter les énergies renouvelables sous réserve de minimiser les impacts sur le bâti, les espaces libres et le paysage
- Utiliser et mettre en oeuvre les matériaux locaux et les savoir-faire traditionnels
- Préserver la faune et la flore (connaissance des protections attachées à ces milieux pour s'assurer que les dispositions de l'AVAP ne leur portent pas atteinte).

Le patrimoine bâti de SERRES sera analysé dans cette perspective, afin de mettre en relief le «savoir-faire environnemental» qui le caractérise, et d'étudier son potentiel d'optimisation énergétique, compatible avec les techniques traditionnelles utilisées pour sa construction.



1.

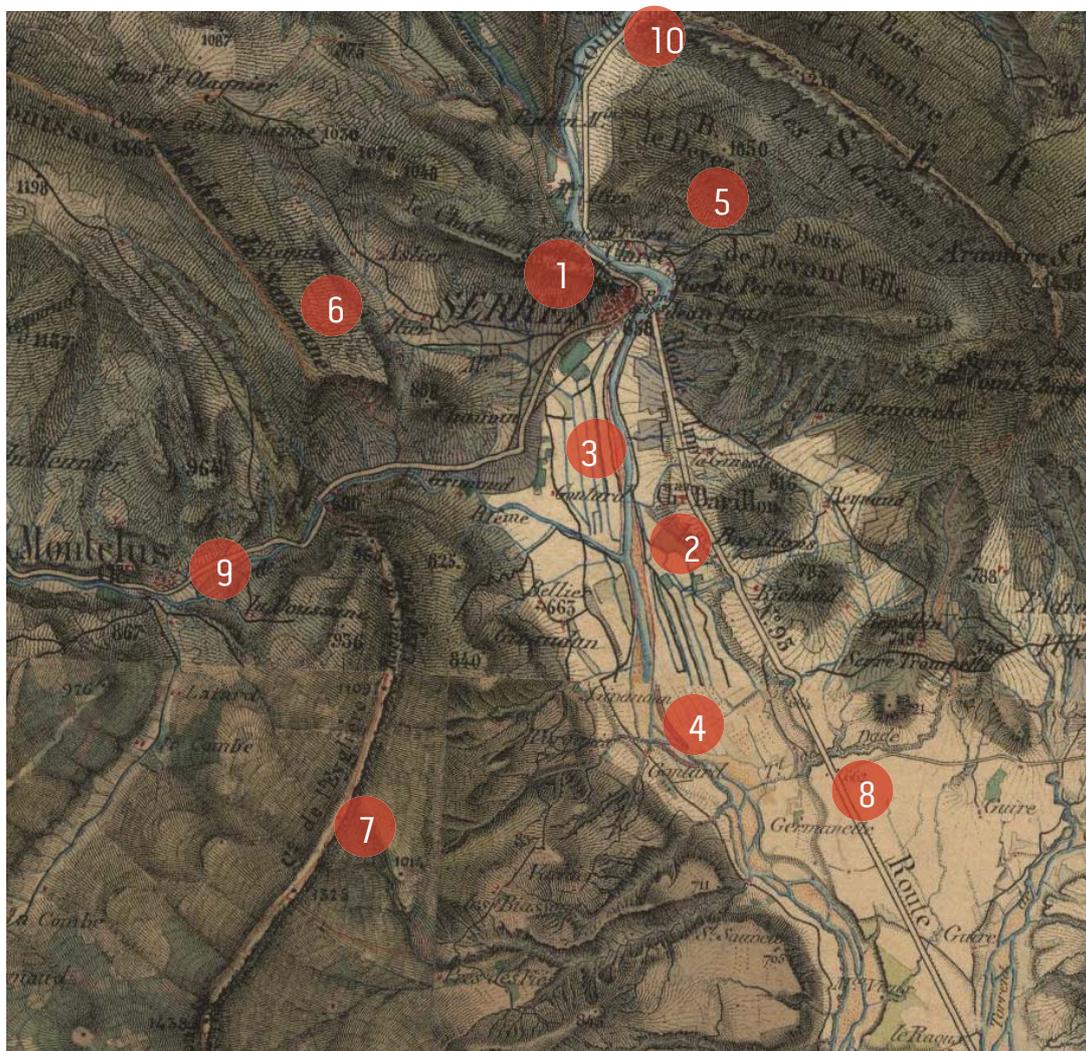


B.

Approche  
Environnementale

# Logiques d'implantation et évolutions du territoire

- 1.1 Les origines de l'implantation
- 1.2 L'évolution progressive des formes urbaines
- 1.3 Densités et futurs enjeux de l'évolution urbaine  
à Serres



Carte établie à partir de la carte d'Etat major 1820-1866

1. La ville perchée et ses premiers faubourgs
2. Les hameaux et maisons isolés
3. Les canaux dans la plaine
4. Le Buëch - la rivière et sa vallée qui s'ouvre vers le Sud
5. Le Devez - Relief au Nord-Est
6. Le col de Saumane - Relief au Nord-Ouest
7. La crête de l'Eyglière au Sud-Ouest
8. La route direction du Sud (Sisteron)
9. La route direction de l'Ouest (Nyons)
10. La route direction du Nord (Grenoble)

## 1.1 Les origines de l'implantation

La carte d'Etat-Major, de 1820-1866, témoigne de l'état du territoire communal avant les phases récentes d'urbanisation et met en évidence les logiques initiales des implantations humaines après la période gallo-romaine.

L'implantation du village médiéval répond à une stratégie défensive et au choix d'un site aux nombreux atouts. Cette position est directement liée au territoire présent:

- Un éperon rocheux en adret en position de balcon, bénéficiant d'une position exceptionnelle faisant face à la vallée du Buëch;
- Une plaine fertile parcourue par un réseau hydraulique dense alimenté par les reliefs environnants.

Cette implantation particulière permet au village centre de bénéficier d'une orientation plein Sud, d'un ensoleillement optimal, d'une protection contre les vents froids du Nord.

Les premiers faubourgs sont construits le long des routes nationales qui traversent la ville.

Des hameaux et des fermes isolées sont éparpillés dans le territoire communal, mais toujours à proximité des voies d'accès.

Les canaux d'irrigation structurent les terres cultivées.

A retenir:

Espace rural de moyenne montagne, Serres a des caractéristiques géomorphologiques exceptionnelles qui ont conditionné les axes de communication de l'ensemble de sa région et l'occupation de son sol. Cette position est stratégique à tous points de vue: défensif, agricole, commercial et bioclimatique.



Photo aérienne 1947 :

- 1- La ville perchée et ses faubourgs XIX° et XX° proches
- 2- Faubourg XX° à l'entrée Ouest de la ville
- 3- Faubourg XX° à l'entrée Sud de la ville
- 4- Fermes, mas et petites industries isolés dans la plaine cultivée

Le noyau dense central est contenu dans le tracé médiéval et ses premiers faubourgs. Les entrées Ouest et Sud se développent le long des axes routiers principaux. Des mas et fermes isolés sont dispersés dans la plaine cultivée orthonormée.

# 1. Logiques d'implantation et évolutions du territoire

## 1.2 L'évolution progressive des formes urbaines

Photo aérienne 1971



Photo aérienne 1971 :

- 1- La ville perchée et ses faubourgs XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> proches
- 2- Faubourg XX<sup>e</sup> à l'entrée Ouest de la ville
- 3- Faubourg XX<sup>e</sup> à l'entrée Sud de la ville
- 4- Fermes, mas et petites industries isolés dans la plaine cultivée préservée
- 5- Extension urbaine sur les anciennes terres agricoles
- 6- Village-retraite
- 7- Quartier de maisons individuelles

Les entrées Ouest et Sud s'étirent vers l'extérieur de la ville. La rive droite du Buëch cultivée est préservée tandis que la rive gauche est désormais cédée à l'extension de la ville. Elle conserve tout de même les traces rectilignes des anciennes terres agricoles. Le Village-Retraite, composé de ses deux quartiers, est construit. Un quartier de maisons individuelles s'est implanté au-dessus de l'école communale, en bordure d'un chemin débouchant sur la partie haute de la ville médiévale.



Photo aérienne 1991

Photo aérienne 1991 :

- 1- La ville perchée et ses faubourgs XIX° et XX° proches
- 2- Faubourg XX° à l'entrée Ouest de la ville
- 3- Faubourg XX° à l'entrée Sud de la ville
- 4- Fermes, mas et petites industries isolés dans la plaine cultivée
- 5- Extension urbaine sur les anciennes terres agricoles
- 6- Village-retraite
- 7- Quartier de maisons individuelles
- 8- Quartier de maisons individuelles
- 9- Bâtiments isolés dans la plaine cultivée

La rive droite du Buëch cultivée, jusqu'ici préservée, se construit en son centre et sur sa partie Nord à proximité de la ville. La rive gauche se densifie dans sa partie Nord d'ores et déjà urbanisée. Au Sud des bâtiments isolés s'implantent à l'intérieur des terres agricoles. A l'entrée Ouest de la ville, un quartier de maisons individuelles se développe le long d'un chemin en cul de sac. Le quartier de maisons individuelles implanté au-dessus de l'école communale, s'étire au-dessus du cimetière.

# 1. Logiques d'implantation et évolutions du territoire

## 1.2 L'évolution progressive des formes urbaines

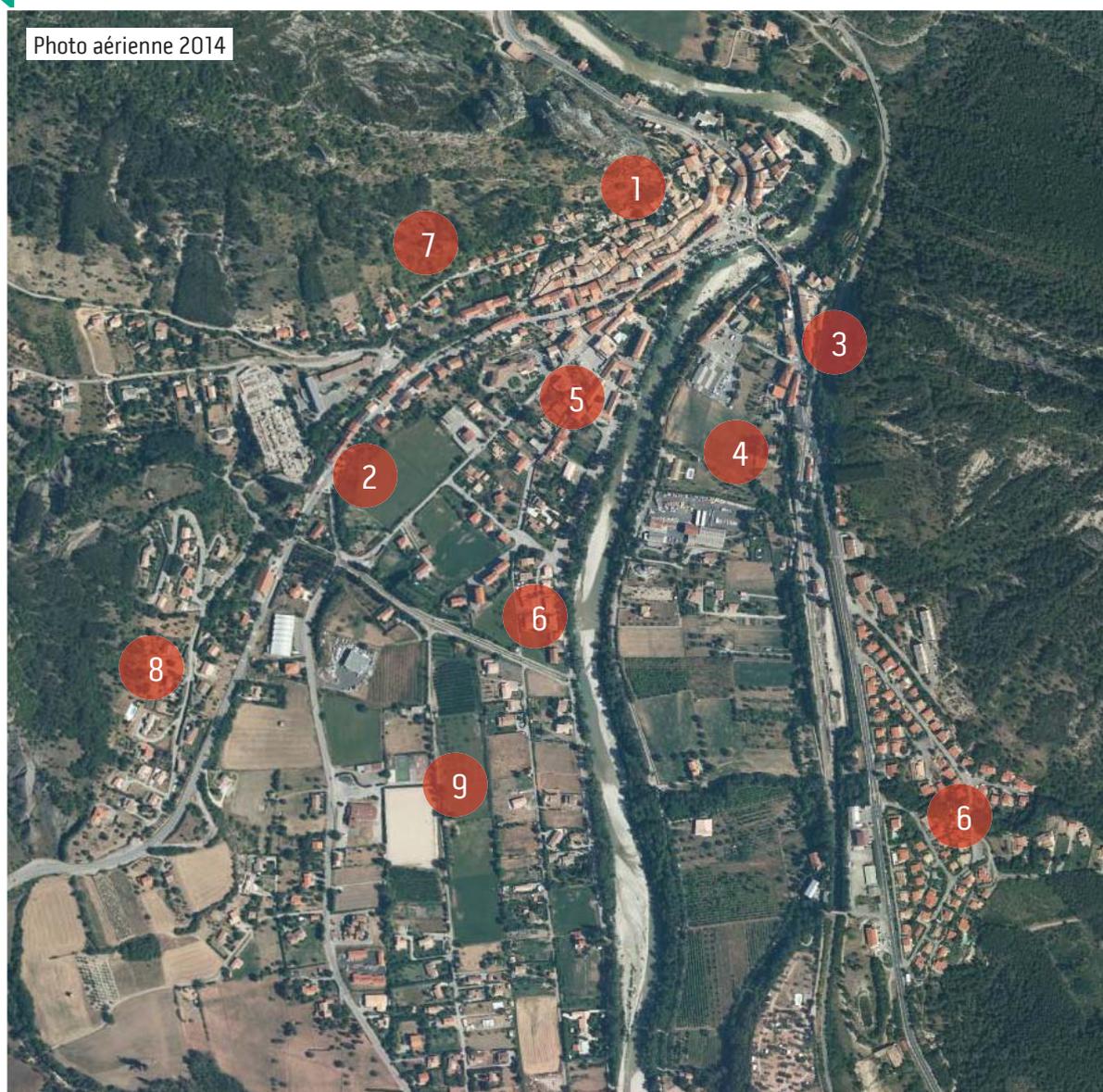


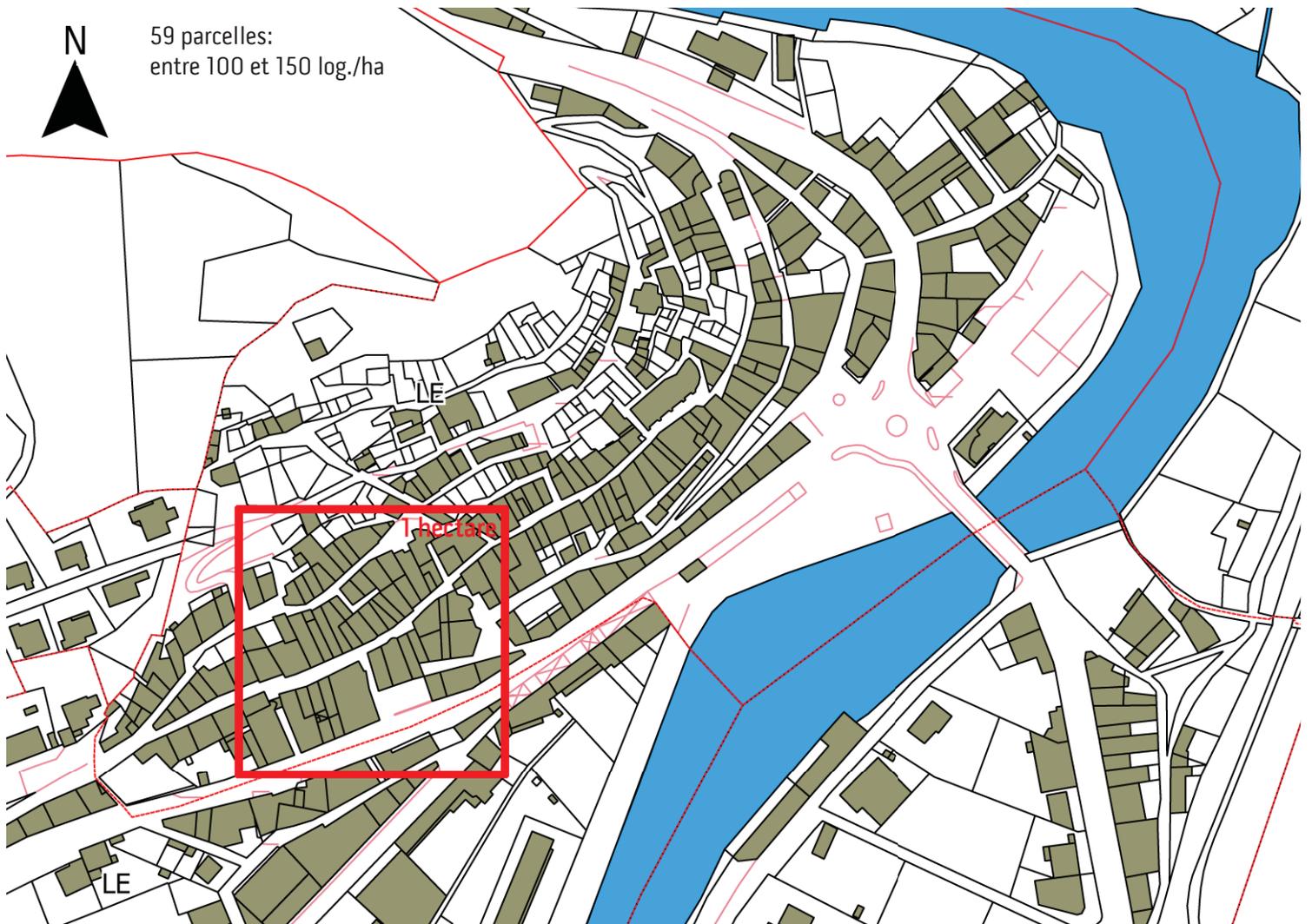
Photo aérienne 2014 :

- 1- La ville perchée et ses faubourgs XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> proches
- 2- Faubourg XX<sup>e</sup> à l'entrée Ouest de la ville
- 3- Faubourg XX<sup>e</sup> à l'entrée Sud de la ville
- 4- Fermes, mas et petites industries isolés dans la plaine cultivée
- 5- Extension urbaine sur les anciennes terres agricoles
- 6- Village-retraite
- 7- Quartier de maisons individuelles
- 8- Quartier de maisons individuelles
- 9- Bâtiments dans la plaine cultivée

La rive gauche du Buëch se densifie dans sa partie Sud. A l'entrée Ouest de la ville, le quartier de maisons individuelles se densifie. Sa position haute par rapport à la RD 994 qui le rend «invisible» depuis celle-ci et son implantation hétérogène, ne font pas de ce quartier une entrée de ville. La porte de la ville se lit toujours au niveau du faubourg XX<sup>e</sup>.



59 parcelles:  
entre 100 et 150 log./ha



Extrait cadastral tissu ville centre (Ech.: 1/2500°)



## 1.3 Densité et futurs enjeux de l'évolution urbaine à Serres

Le territoire de Serres est partagé entre plusieurs modèles urbains :

- Le tissu continu dense de la ville centre, issu de la période médiévale jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.
- Le tissu dense et organisé du Village-Retraite
- Le tissu hétérogène et discontinu des zones pavillonnaires.

Chacune de ces formes présente des atouts et des inconvénients d'un point de vue environnemental.

### La ville centre :

#### *Optimisation foncière / densité:*

Le bâti s'est organisé suivant un parcellaire en lien avec la topographie. La partie médiévale est en partie «intacte». C'est dans sa partie haute que des parcelles à l'origine construites, et ce jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle comme on peut le voir sur un plan de 1833, sont aujourd'hui non bâties. Ces dents creuses ont permis de composer de petits espaces publics résiduels. Les faubourgs sont implantés le long des axes routiers traversant la ville. Très peu de bâtiments possèdent un espace extérieur privé. Les espaces publics sont essentiellement composés des voies de circulation et de la place de Liberté, carrefour des voies d'accès.

#### *Inertie du bâti:*

Les maisons perchées médiévales sont construites sur un ou deux niveaux de caves. Cette implantation singulière leur apporte de la fraîcheur en été. Les immeubles de rapport des faubourgs possèdent majoritairement 2 à 3 niveaux avec des combles sous toiture. Ces bâtiments possèdent une inertie efficace de par leur implantation en mitoyenneté et leur construction en maçonnerie lourde de pierre.

#### *Limitations déperditions thermiques:*

La mitoyenneté systématique est un facteur très important de limitation des déperditions énergétiques par les murs. Les maisons médiévales sont donc plus performantes que les immeubles de rapports puisque les murs mitoyens sont beaucoup plus profonds (maison médiévale: façade étroite sur rue/immeuble de rapport: façade longue sur rue).

#### *Gestion des apports solaires:*

Dans l'ensemble du tissu du village centre les bâtis sont orientés de manière à profiter d'un ensoleillement et d'un apport de lumière naturelle optimaux. Ceux-ci sont variables selon le masque que peut apporter des bâtiments de l'autre côté de la rue ou la position de la construction dans le dénivellement.

#### *Gestion des eaux de pluviales:*

Les sols, en grande majorité recouverts de revêtements contemporains, sont imperméables. Ce qui est un point faible pour la gestion des eaux de ruissellement dans une ville en pente. Les eaux descendantes peuvent stagner et s'infiltrer par capillarité dans les murs du bâti ancien si elles ne sont pas un minimum dirigées vers des caniveaux ou des fils d'eau correctement entretenus.

#### *Matériaux locaux:*

Traditionnellement, les façades sont constituées de pierres et de galets trouvés sur place et sont recouvertes d'un enduit de chaux et de sable, lui-même badigeonné d'un lait de chaux coloré, afin de les protéger des intempéries (techniques qui laissent respirer les murs). Certaines des façades ont perdu cet enduit avec le temps mais surtout par effet de mode, découvrant des pierres de médiocre qualité qui ne sont pas destinées à être vues.

#### *Continuité des milieux écologiques:*

L'emploi de la technique de «la pierre sèche» pour les murets, murs de soutènement et calade se retrouve un peu partout dans la ville médiévale. Celle-ci doit être reconnue comme patrimoine local et remise en valeur. Une végétation urbaine est présente dans l'ensemble de la ville centre sous forme d'alignements, de potagers, de jardinières.

#### *Cheminement doux:*

Dans la partie médiévale, le maillage des ruelles est essentiellement parcouru par des piétons, l'emploi de la voiture y étant occasionnelle. Dans les faubourgs, le cheminement piétonnier est plus ou moins sécurisé. Il n'existe pas de liaisons piétonnières lisibles entre la ville centre et les autres quartiers. . . . .



Extrait cadastral tissu Village-Retraite quartier de la Flamenche (Ech.: 1/2500°)



## 1.3 Densité et futurs enjeux de l'évolution urbaine à Serres

### Le Village-Retraite :

#### *Optimisation foncière / densité :*

L'occupation du sol est continue et dense : le bâti s'implante majoritairement à proximité de l'entrée de la parcelle, côté voie de desserte. La densité de logements à l'hectare est moyenne. Cette concentration singulière a permis d'équiper un grand nombre de logements en réseaux divers dans un même lieu. Les espaces extérieurs communs ont été conçus, au même titre que les logements, avec attention afin d'aménager des lieux de vie agréables.

#### *Inertie du bâti :*

Jusqu'à présent insuffisamment isolées, ces maisons constituent un parc de logements qui occasionne de fortes déperditions énergétiques. En outre, ces constructions assurent mal le confort d'été, du fait de murs de faible épaisseur qui ont peu d'inertie thermique.

#### *Limitations déperditions thermiques :*

Peu de ses petites maisons sont implantées en mitoyenneté. Le principe même de la maison isolée augmente les déperditions énergétiques par les murs. Pour un même bâti, une disposition avec mitoyenneté de part et d'autre permet à elle seule de diminuer ses consommations énergétiques de 25 à 30%.

#### *Gestion des apports solaires :*

Les orientations des constructions sont aléatoires en fonction des voies de dessertes, elles semblent cependant majoritairement vers le Sud, ce qui leur permet de profiter d'un apport solaire maximal.

#### *Gestion des eaux pluviales :*

Ces quartiers d'habitation occasionnent une imperméabilité importante des sols, avec beaucoup de surfaces de voiries créées et des parcelles privées partiellement goudronnées notamment pour le stationnement des véhicules.

#### *Matériaux locaux :*

Ces maisons standardisées, construites dans les années 1960, font peu appel à l'emploi de matériaux et de savoir-faire locaux. On notera juste le travail du ferronnier serrois Henri Oddou pour les clôtures et les portails décorés des coqs.

#### *Continuité des milieux écologiques :*

Les espaces extérieurs sont clôturés par des haies d'essences souvent exogènes et sans diversité qui appauvrissent le paysage. La recherche d'intimité fait perdre les vues larges sur la campagne environnante et tend à cloisonner les espaces naturels. Une végétation décorative et banalisée remplace petit à petit la végétation endogène. L'ensemble de ces phénomènes constitue un facteur de perte de biodiversité.

#### *Cheminements doux :*

Les accès aux maisons se font par des voies de dessertes, dont certaines sont des impasses, connectées en antenne le long des voies principales. Cette organisation en zones enclavées favorise l'usage de la voiture même pour des trajets courts. Peu sinon pas de cheminement piéton sont prévus dans l'aménagement d'ensemble.



Extrait cadastral tissu zone pavillonnaire (Ech.: 1/2500°)



## 1.3 Densité et futurs enjeux de l'évolution urbaine à Serres

### Les zones pavillonnaires :

#### *Optimisation foncière / densité:*

L'occupation du sol est discontinue et diffuse: le bâti s'implante soit au milieu de sa parcelle soit le long de la voie d'accès. Cette implantation dépend beaucoup de la décennie de la construction du quartier (voir analyse photos aériennes). La densité de logements à l'hectare est faible. Malgré la discontinuité des implantations et l'hétérogénéité architecturale de ces quartiers, ils ont le mérite d'être peu nombreux, 3 ou 4, ce qui a permis de concentrer dans un même site les divers réseaux pour un nombre non négligeable de logements contrairement aux maisons isolées.

#### *Inertie du bâti :*

Jusqu'à présent insuffisamment isolées, ces maisons constituent un parc de logements qui occasionne de fortes déperditions énergétiques. Ces constructions assurent mal le confort d'été, du fait de murs de faible épaisseur qui ont peu d'inertie thermique.

#### *Limitations déperditions thermiques :*

Le principe même de la maison isolée augmente les déperditions énergétiques par les murs. Pour un même bâti, une disposition avec mitoyenneté de part et d'autre permet à elle seule de diminuer ses consommations énergétiques de 25 à 30%. De plus, le volume souvent peu compact de ces constructions (beaucoup n'ont pas d'étage) occasionne de grandes surfaces de toiture qui représente une source importante des déperditions thermiques dans le bâti.

#### *Gestion des apports solaires :*

Globalement les orientations des constructions sont aléatoires en fonction des quartiers. Les constructions ne cherchent pas systématiquement l'orientation vers le sud leur permettant de profiter d'un apport solaire maximal.

#### *Gestion des eaux pluviales :*

L'ensemble de ces quartiers d'habitations occasionne une imperméabilité importante des sols, avec beaucoup de surfaces de voiries créées et des parcelles privées partiellement goudronnées notamment pour le stationnement des véhicules.

#### *Matériaux locaux :*

Souvent très standardisées et banalisées, ces maisons construites à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle font peu appel à l'emploi de matériaux et de savoir-faire locaux.

#### *Continuité des milieux écologiques :*

Les espaces extérieurs sont clôturés par des haies d'essences souvent exogènes et sans diversité qui appauvrissent le paysage. La recherche d'intimité fait perdre les vues larges sur la campagne environnante et tend à cloisonner les espaces naturels. Une végétation décorative et banalisée remplace petit à petit la végétation endogène. L'ensemble de ces phénomènes constitue un facteur de perte de biodiversité.

#### *Cheminements doux :*

Les accès aux maisons se font par des voies de dessertes, dont certaines sont des impasses, connectées en antenne le long des voies principales. Cette organisation en zones enclavées favorise l'usage de la voiture même pour des trajets courts. Peu sinon pas de cheminement piéton sont prévus dans l'aménagement d'ensemble.



# 2.



B.

Approche  
environnementale

# Le bâti patrimonial et la réhabilitation énergétique

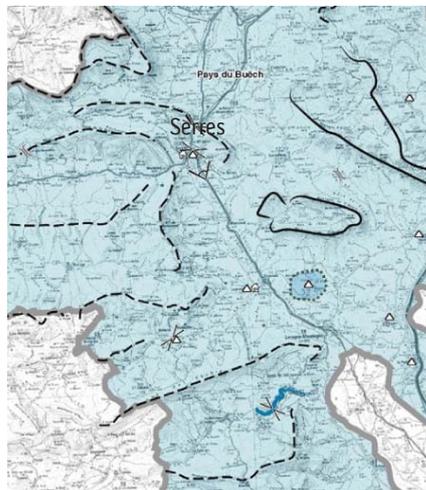
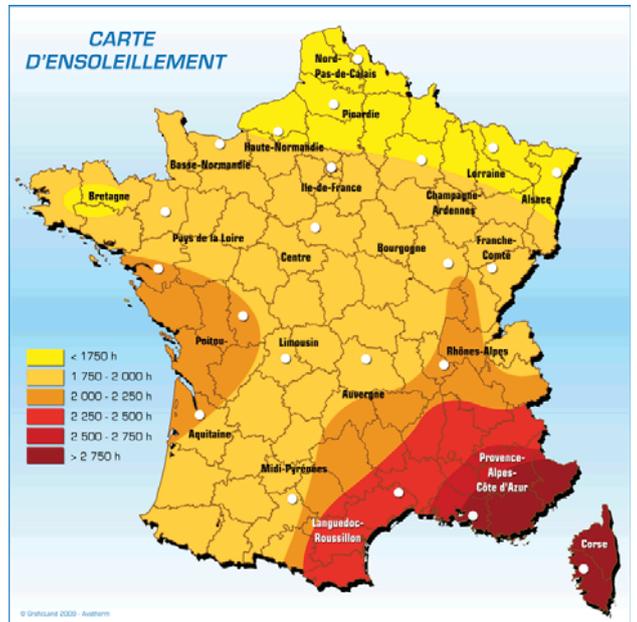
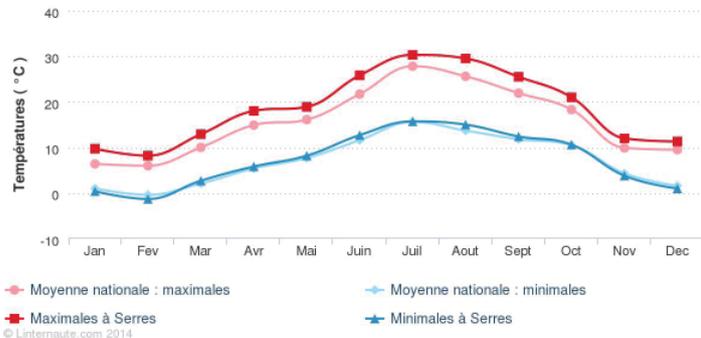
- 2.1 Les données climatiques qui influent  
sur le bâti patrimonial
- 2.2 Les énergies renouvelables, une démarche  
à adapter au centre ancien
- 2.3 Les enjeux d'une réhabilitation  
énergétique optimisée

Le climat à Serres par saison en 2013

	Hiver	Printemps	Été	Automne
<b>Soleil</b>				
Heures d'ensoleillement	558 h	748 h	940 h	160 h
Moyenne nationale	276 h	522 h	758 h	290 h
Equivalent jours de soleil	23 j	31 j	39 j	7 j
Moyenne nationale	11 j	22 j	32 j	12 j
<b>Pluie</b>				
Hauteur de pluie	243 mm	279 mm	150 mm	207 mm
Moyenne nationale	222 mm	246 mm	154 mm	273 mm
<b>Vent</b>				
Vitesse de vent maximale	104 km/h	83 km/h	83 km/h	97 km/h
Moyenne nationale	166 km/h	166 km/h	157 km/h	158 km/h

- Fort ensoleillement
- Précipitations abondantes
- Vent faible

(Source : Linternaute.com d'après Météo France)



PAYSAGE ET PATRIMOINE

- Crête secondaire (sommets d'altitude plus faible, cloisonnant des massifs ou des unités paysagères) (Sensibilité forte)
- △ Silhouette bâtie - ensemble urbain - village perché (Sensibilité majeure)

DONNEES REGLEMENTAIRES

- ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)

SENSIBILITÉS

- Très forte

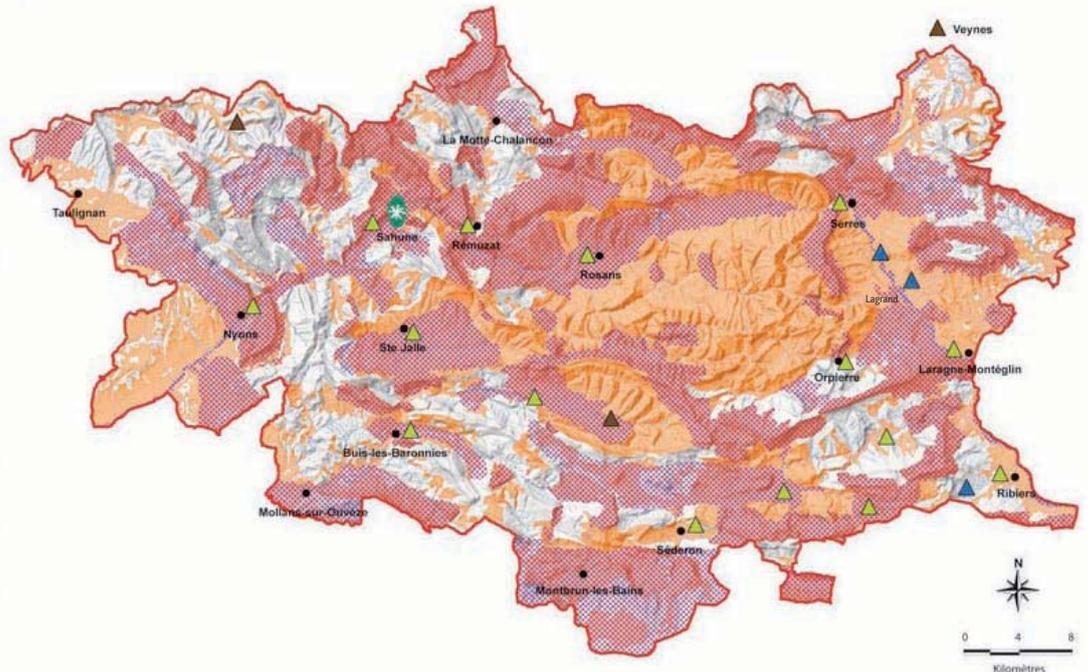
Source : Etude paysagère de cadrage des projets éoliens dans les Hautes Alpes, juillet 2005

La partie sud de la vallée du Buëch et le territoire de la commune sont identifiés par le PNR des Baronnies provençales comme une zone de sensibilité majeure pour l'implantation de l'énergie éolienne ainsi qu'une zone n'ayant pas vocation à accueillir des centrales photovoltaïques au sol. Ce classement, qui limite le développement de ce type d'énergie, est justifié par une sensibilité de ces zones agricoles et des espaces à enjeux patrimoniaux et paysagers qui les composent.

Ressources en énergies renouvelables mobilisables

Orientations de la Charte concernées :  
 II.4 - Anticiper et innover en mobilisant des ressources territoriales nouvelles  
 III.2 - Impulser et développer une politique énergétique territorialisée

- Périmètre d'étude du Parc
- Siège du Parc
- Zones de sensibilité majeure pour l'implantation de centrale éolienne
- Sur la base du schéma départemental éolien de la Drôme (Conseil général de la Drôme - 2007) et de l'étude paysagère de cadrage des projets éoliens dans les Hautes Alpes (DIREN PACA - 2005) et des espaces d'intérêt écologique prioritaires des Baronnies Provençales.
- Les autres espaces du territoire se trouvant en zones de sensibilité très forte pour l'implantation de centrale éolienne.
- Zones n'ayant pas vocation à accueillir des centrales photovoltaïques au sol
- Ces zones correspondent aux zones agricoles, aux espaces patrimoniaux et paysagers à enjeux, et aux zones d'intérêt écologique prioritaires pour les Baronnies Provençales.
- Sites de production hydro-électrique
- Filières locales existantes d'approvisionnement de plaquettes de bois
- Projets de réseaux de chaleur prioritaires (potentiel avéré ou intentions déclarées)



Source : Plan du projet de Parc des Baronnies

## 2. Le bâti patrimonial et la réhabilitation énergétique

### 2.1 Les données climatiques qui influent sur le bâti patrimonial

En termes réglementaires, le bâti ancien est soumis à une réglementation thermique instituée par l'arrêté du 3 mai 2007, appelée RT Existant par élément, qui liste l'ensemble des travaux visés et donne les exigences associées. Pour l'heure, les bâtiments classés et inscrits ou protégés par un secteur sauvegardé, ZPPAUP, abords des monuments historiques, sites inscrits et classés, ou tout autre préservation édictée par les collectivités territoriales font l'objet de modulation de cette réglementation, quand elle peut entrer en contradiction avec les objectifs de protection du patrimoine.

La réduction des consommations énergétiques est cependant un enjeu primordial pour les bâtiments anciens. En effet, ils représentent 10 millions de logements en France, soit environ 1/3 du parc de logements, on comprend alors aisément que leur réhabilitation constitue un véritable enjeu de la lutte pour la réduction de la consommation d'énergie. Guidée par cet impératif de réduction des dépenses énergétiques, la réhabilitation durable du patrimoine bâti ancien doit également être accompagnée d'une réflexion d'ensemble tenant compte des différents enjeux : amélioration du confort des habitants, équilibres économiques des interventions, respect de la valeur patrimoniale du bâti, pérennité des constructions, choix de matériaux, utilisation des ressources locales.

#### Le climat de Serres :

Serres est située dans «les Baronnies Provençales». A l'interface du bassin méditerranéen et du massif alpin, c'est un territoire de moyenne montagne préalpine provençale. Cette position explique le climat contrasté et sa double influence alpine et méditerranéenne. Dans le diagnostic du projet du PNR des Baronnies Provençales, cette spécification climatique est expliquée en ces termes: « climat méso-méditerranéen (culture de l'olivier) à influence montagnarde qui se caractérise par d'importantes variations saisonnières. L'été est marqué par un important déficit hydrique et de fortes chaleurs. L'hiver, au contraire, est rigoureux. Les plus hauts débits des rivières sont à l'automne. Il existe aussi une amplitude sensible entre la chaleur du jour et la fraîcheur de la nuit.» Dans les Baronnies Provençales, on peut distinguer deux zones climatiques:

- Le climat méso-méditerranéen des basses et moyennes vallées de l'Eygues, de l'Ouvèze et du Buëch entre 300 et 650m d'altitude où la température moyenne annuelle est supérieure à 18°C et le cumul annuel des précipitations modéré, compris entre 800 et 900 mm.

- Le climat sub-méditerranéen à tendance montagnarde des hautes vallées et montagnes supérieures à 650 m, où les températures sont plus fraîches et la pluviométrie élevée, avec plus de 1000 mm par an au-dessus de 1000 m.(...) Si le nombre de jours ensoleillés est parmi les plus élevés de France, les contraintes du relief entraînent de forts déséquilibres dont les crues des rivières portent témoignages (...) Les précipitations annuelles sont celles d'un territoire de montagne. C'est dans le nord des Baronnies (Pays de Dieulefit, cantons de Rosans et de Serres) et le sud du territoire (canton de Séderon dont Montbrun fait partie) qu'elles sont les plus prononcées avec des cumuls annuels de 1200-1300mm. La moyenne annuelle des températures, relativement fraîche, est comprise entre 16 et 18°C.»

#### **Enjeux:**

Malgré des conditions d'ensoleillement favorable, le recours aux énergies renouvelables doit être fortement encadré. Il doit favoriser en priorité l'amélioration du confort des logements avant de permettre le développement à plus large échelle des panneaux photovoltaïques notamment.

L'enjeu est de trouver un juste équilibre entre l'utilisation d'équipements techniques utilisant des énergies renouvelables et la protection du patrimoine paysager et bâti de la commune.



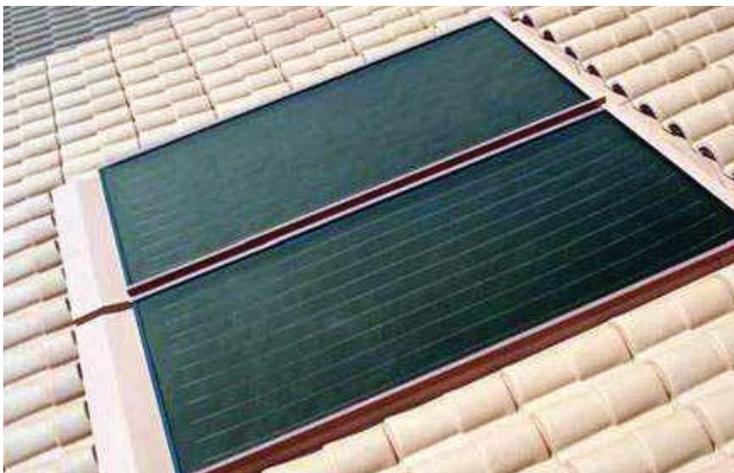
PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

### Le solaire photovoltaïque :

Ils'agit d'un panneau formé d'un ensemble de "cubes" qualifiés de cellules photovoltaïques. Ces cellules sont composées de silicium.

Lorsque les particules composant les rayons du soleil (les photons) entrent en contact avec ces cellules photovoltaïques, elles chargent en énergie les électrons de ces dernières qui vont alors se déplacer. Ce mouvement d'électrons crée un courant électrique continu.

Il est nécessaire de le transformer en courant alternatif afin de pouvoir injecter cette électricité sur le réseau de distribution qui, lui, fonctionne en courant alternatif. Cette transformation se fait par le biais d'un "onduleur".



PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES INTEGRES

### Le solaire thermique

L'énergie solaire thermique consiste à capter l'énergie du soleil pour produire de la chaleur qui sera utilisée notamment comme chauffage ou pour la production d'eau chaude sanitaire.

Le Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI) permet de produire de l'eau chaude sanitaire pour les habitations. L'installation permet de chauffer un fluide caloporteur circulant dans un ensemble de tubes vitrés qui transmettra à son tour des calories à un ballon d'eau chaude.

Le chauffe-eau solaire collectif assure les mêmes besoins que le CESI avec le même principe de fonctionnement mais est réalisé à une plus grande échelle pour satisfaire les besoins d'un immeuble entier avec plusieurs appartements.

Le Système Solaire Combiné (SSC) permet, en plus de l'eau chaude, d'assurer une partie des besoins en chauffage du bâtiment.

### ZONES POTENTIELLES POUR LA PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE EOLIENNE A LONG TERME (2030)



## 2. Le bâti patrimonial et la réhabilitation énergétique

### 2.2 Les énergies renouvelables, une démarche régionale à adapter au centre ancien

L'observatoire régional de l'énergie (<http://ore.regionpaca.fr>), offre une vision complète de la question des énergies renouvelables en PACA.

La position de SERRES peut s'évaluer grâce à des indicateurs de progression de chacune des énergies renouvelables présentes sur le territoire.

Les équipements techniques liés aux énergies renouvelables qui sont susceptibles d'être rencontrés dans le territoire de l'aire sont :

#### **Le bois énergie :**

Le bois-énergie consiste à utiliser le bois à des fins de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et même, dans certains cas, de production d'électricité. Les méthodes d'utilisation sont presque similaires aux chaudières classiques où le bois remplace le fuel ou le gaz comme combustible.

#### **Le solaire photovoltaïque :**

Ce type d'équipement présente peu d'intérêt quand il est mis en œuvre sur des petites surfaces, nous proposons de limiter son utilisation dans l'AVAP, leur installation pose en outre des questions d'insertion des panneaux : éblouissement, continuité des toitures ...

#### **Le solaire thermique**

Ce type d'équipement peut être envisagé dans le périmètre de l'AVAP sous réserve de quelques précautions concernant : une efficacité avérée de l'installation, son absence de visibilité depuis l'espace public, et la bonne qualité de son insertion dans le plan de la toiture.

#### **Les éoliennes :**

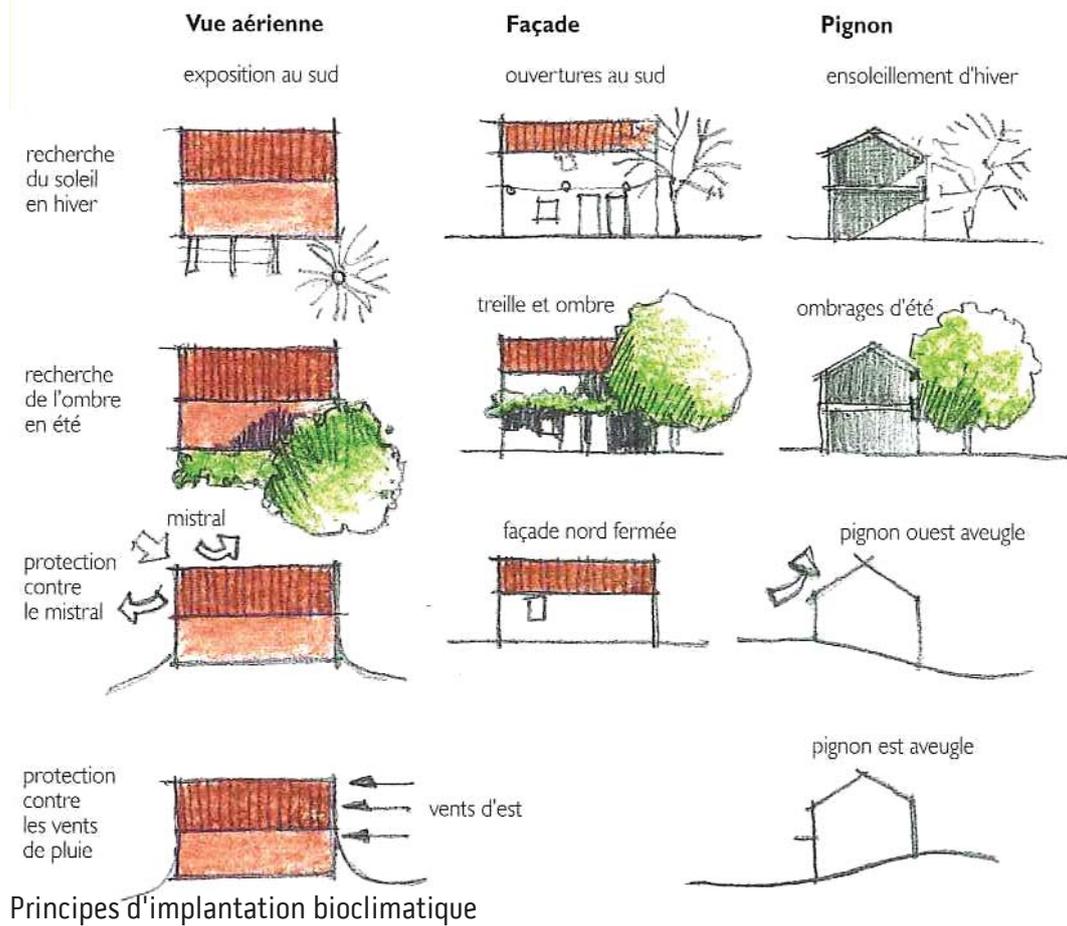
Une éolienne (également appelée «aérogénérateur») utilise l'énergie du vent pour produire de l'électricité grâce à un générateur situé dans la nacelle de l'appareil. Supportée par un mât (de 10 à 100 mètres de haut), cette nacelle est prolongée d'un rotor de deux ou trois pales (de 5 à 50 mètres de diamètre) entraînant la génératrice. La puissance d'une éolienne terrestre peut aller jusqu'à 3 MW voire 6MW pour les éoliennes offshores.

Une éolienne fonctionne lorsque le vent souffle entre 15 et 90 km/h. Au-delà, l'éolienne doit s'arrêter automatiquement pour des raisons de sécurité.

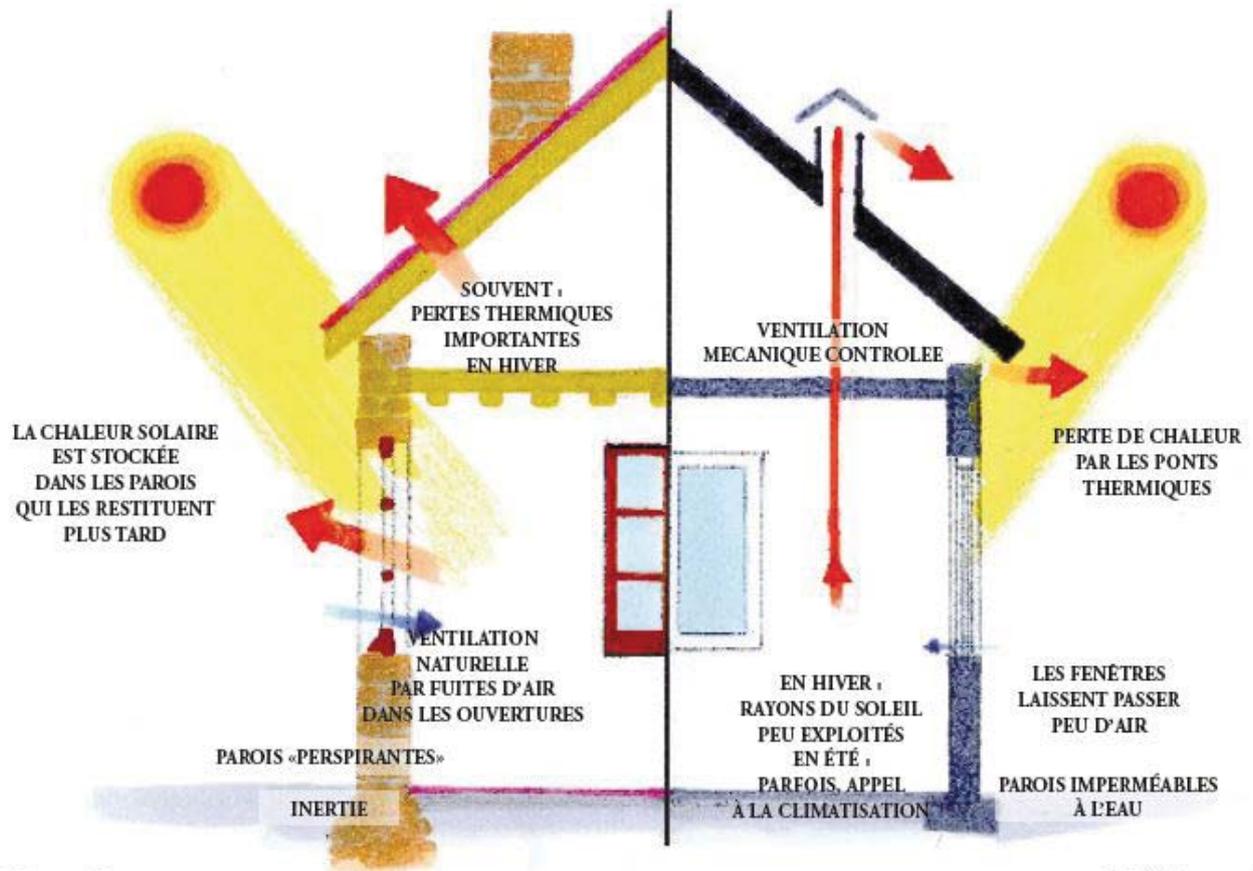
Dans la plupart des cas, l'électricité ainsi produite est acheminée par un câble électrique souterrain jusqu'au poste de raccordement le plus proche pour alimenter le réseau électrique.

#### **Enjeux:**

- Le type d'équipement, pour utiliser le bois énergie, dans la ville posera surtout des question d'insertion des cheminées (hauteur, couleur...).
- Dans le centre ancien et les extensions urbaines les conditions d'une implantation paysagère harmonieuse des capteurs doit être définie pour optimiser leurs rendements et les rendre les plus discrets possible (ordonnancement, surface, intégration architecturale dans la couverture).
- Il existe un schéma éolien à l'échelle régionale qui envisage une implantation dans les environs de Serres à long terme (2030). Il conviendra de rappeler que la plaine du Buëch est à protéger de toute implantation de grand éolien qui pourrait venir perturber la lecture du site depuis et vers le village ancien.



Principes d'implantation bioclimatique



Source étude ATHEBA fiche bâti ancien

### 2.3 Les enjeux d'une réhabilitation énergétique optimisée

#### Connaître son bâti pour mieux le réhabiliter :

Le territoire de l'AVAP regroupe des formes bâties dont les typologies précises ont été décrites dans l'analyse patrimoniale.

Du point de vue de leur comportement énergétique, on peut les regrouper en deux grandes familles :  
(source: étude ATHEBA - amélioration thermique bâti ancien).

**Le bâti ancien**, celui qui était construit de manière traditionnelle jusqu'à un passé récent.

Il possède des qualités thermiques et hygrothermiques spécifiques découlant de son lien très fort à son environnement (eau, air, climat) qui constitue un équilibre subtil et fragile . On dit qu'il « respire ».

Il est constitué de matériaux naturels, peu transformés, le plus souvent trouvés dans un périmètre géographique proche.

Il est durable et réemployable en majeure partie.

Un bâtiment ancien, bien traité, bien conservé, présente en général d'assez bonnes performances thermiques.

**Le bâti moderne**, qui a remplacé le bâti originel, apparaît à partir des années 20/30 à la suite de l'industrialisation des matériaux de construction.

Ce développement technique l'isole progressivement de son environnement, employant des nouveaux matériaux de construction aux propriétés hygrothermiques très différentes, faisant appel à une ventilation artificielle et parfois à la climatisation.

Il est constitué de matériaux industriels, moins conçu pour la durée, il n'est pas facilement réemployable.

Avant 1973, il est construit sans grand souci de la consommation d'énergie, après 1975, il ne cesse d'améliorer ses performances.

**Le bâti dénaturé**, constitué en majeure partie de constructions anciennes, modifiées par des apports modernes. Il est plus ou moins isolé avec des matériaux et selon des techniques qui ne lui conviennent pas, des enduits ou des joints en matériaux hydrofuges par exemple, interdisant la respiration.

Ces interventions peuvent dans certains cas mettre en danger la pérennité même de l'édifice.

En fonction du type de bâtiment dans lequel on se trouve, on peut adopter des stratégies différentes, et prendre le temps d'établir un diagnostic. Il faut se poser des questions essentielles avant d'engager sa réhabilitation :

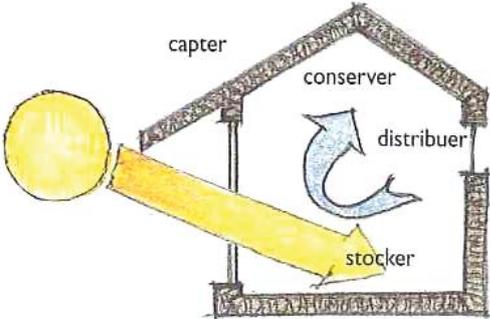
La situation géographique, la situation sur le terrain, la présence de végétation protectrice, l'orientation pour le soleil et le vent, la mitoyenneté ou non du bâtiment.

Toute intervention dans le bâti doit reposer sur plusieurs points :

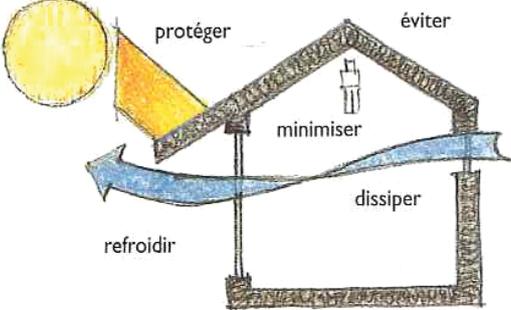
- Le maintien ou l'amélioration du confort du bâtiment pour ses occupants
- La possibilité de réduire sa consommation d'énergie
- Contribuer à la pérennité du bâtiment en respectant ses caractéristiques
- La mise en oeuvre de choix plus respectueux pour l'environnement notamment pour les matériaux employés
- Le respect de la valeur patrimoniale architecturale et paysagère du bâti.

L'amélioration thermique d'un bâtiment ancien doit donc être globale pour être efficace.

**Stratégie du chaud**



**Stratégie du froid**



### 2.3 Les enjeux d'une réhabilitation énergétique optimisée

La réhabilitation thermique et la recherche d'économies d'énergie passent par des interventions physiques sur le bâti mais aussi par une adaptation des manières d'habiter au climat méditerranéen et aux caractéristiques constructives du logement.

#### **Pendant la période chaude :**

il faut se protéger du rayonnement solaire direct dans le logement : c'est le rôle des arbres de haute tige devant les façades sud, des treilles, des pergolas, des canisses, des rideaux extérieurs ou des stores devant les portes vitrées, des voiles d'ombrage ...

Mais aussi éviter que l'air chaud n'entre ou que la chaleur ne soit transmise par les façades et toitures, c'est le rôle des fenêtres fermées aux heures chaudes dès le matin jusqu'à tard le soir, des murs épais en maçonnerie de moellons, des combles non habités et très ventilés, et dans la période moderne de l'isolation ... mais aussi des sols extérieurs de couleurs claires qui absorbent moins le rayonnement et par là la chaleur .

Pour rester confortable il faut également minimiser la création de chaleur à l'intérieur c'est pourquoi il faut éviter de faire la cuisine trop longtemps (et manger froid!!), attention également à tous les appareils qui produisent de la chaleur, y compris l'éclairage.

Et quand avec le soir la fraîcheur arrive il s'agit de dissiper la chaleur emprisonnée à l'intérieur, c'est le rôle des fenêtres ouvertes la nuit dans les logements traversants (ouverts sur plusieurs façades), des ventilateurs, des brasseurs d'air au plafond.

Et quand il s'agit de refroidir l'air ambiant, on peut utiliser les plantes (évapotranspiration), arroser les abords de la maison, et sortir les glaçons (avec modération bien sûr!).

#### **Pendant la période froide :**

En hiver, il s'agit au contraire de capter au mieux les rayons du soleil et de les faire entrer dans le logement, c'est le rôle des ouvertures plus larges en façades sud, des vérandas, des serres, et des panneaux solaires pour la production d'énergie ou d'eau chaude sanitaire.

L'autre enjeu majeur est de conserver la chaleur captée ainsi que celle produite par le système de chauffage, cela passe évidemment par l'isolation performante des parois, mais aussi par la limitation des effets de parois froides avec des rideaux lourds, des tentures, des tapis ... Il convient aussi de se protéger du vent en limitant les ouvertures exposées, en plantant des haies au nord, mais aussi en traitant les fuites d'air par les menuiseries anciennes qui sont des sources d'inconfort, là aussi les volets ont un rôle à jouer (attention toutefois pas de menuiseries étanches sans un système de ventilation performant)

Par ailleurs il est crucial de bien distribuer la chaleur dans le logement, c'est l'intérêt des doubles hauteurs, en évitant les long couloirs, des espaces tampons non chauffés qui isolent le logement du froid extérieur .

Enfin il est important de prévoir de stocker la chaleur présente, c'est possible en utilisant l'inertie du bâti ancien, dans ce cas la masse de la maçonnerie ou du dallage accumule puis restitue la chaleur.



3.



B.

Approche  
environnementale

# Les savoir-faire et matériaux locaux

- 3.1 Les calades et sols perméables
- 3.2 La structure et le revêtement des murs
- 3.3 Les toitures : charpentes et couvertures



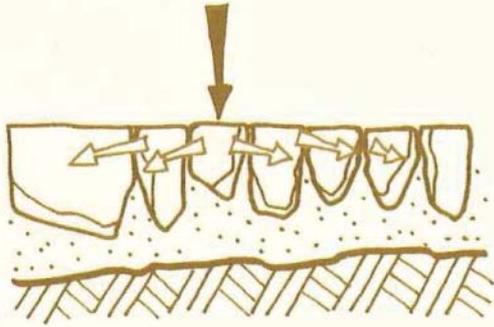
### 3. Les savoir-faire et les matériaux locaux

«Les arts de bâtir comprennent les matériaux, les techniques, les savoir-faire; (...)En grande majorité, les matériaux de l'architecture traditionnelle, pierre, terre, bois, en tant que matériaux de base et avec leurs fonctions traditionnelles, ont été remplacés par les nouveaux matériaux industriels, ciment, briques/parpaings, aluminium, PVC...»  
(cf Extrait du livre «Architecture Traditionnelle Méditerranéenne» - Chapitre 3 : Les arts de bâtir, les techniques et les hommes)

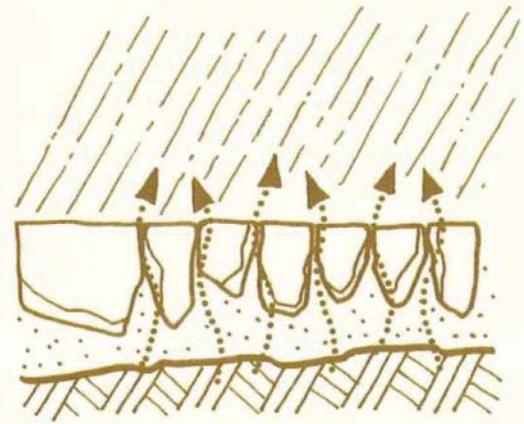
Industrialisation et modes de transports ont métamorphosé notre façon de bâtir. Or, les nouvelles techniques et les matériaux que nous employons aujourd'hui ne sont souvent pas compatibles non seulement avec la valeur patrimoniale du bâti ancien, mais aussi avec ses caractéristiques techniques.

La question de l'utilisation des matériaux locaux, et de la technique correspondante à son emploi, permet de ne pas perdre le savoir-faire adapté qui s'y rapporte, et de réhabiliter sans altérer le patrimoine bâti.

Cette partie reviendra sur les matériaux locaux employés dans le traitement de l'espace public, et la constitution de l'enveloppe bâti dans le centre ancien.



PRINCIPE DE RÉPARTITION DES CHARGES  
LA CALADE RÉPARTIT LES CHARGES COMME UNE VOÛTE.



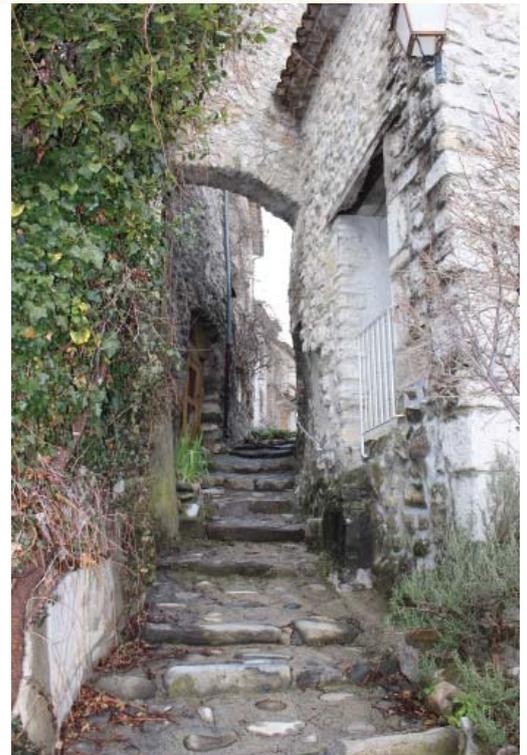
PRINCIPE DE RESPIRATION DU SOL



Ancienne montée à la chapelle  
Notre-Dame-du-Bon-Secours

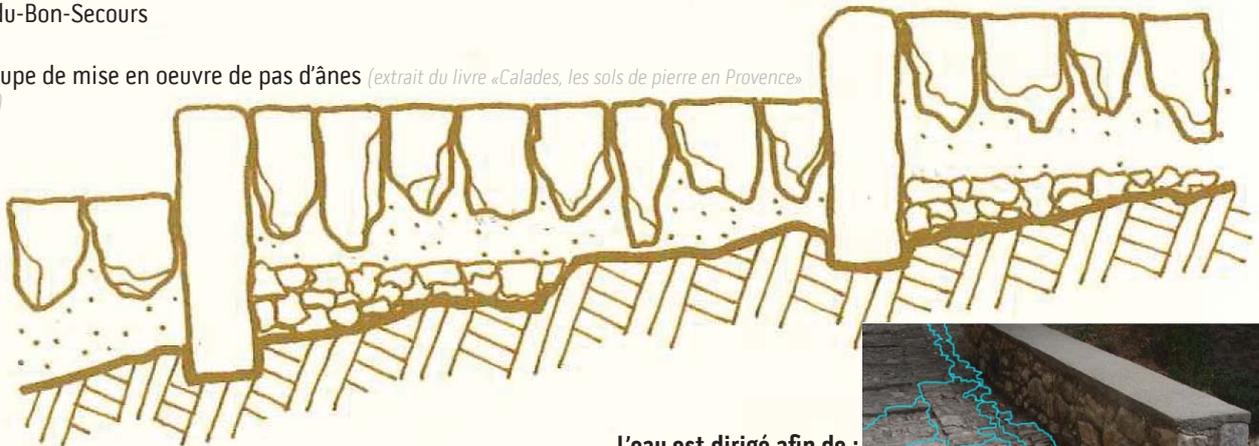


Chemin très dégradé



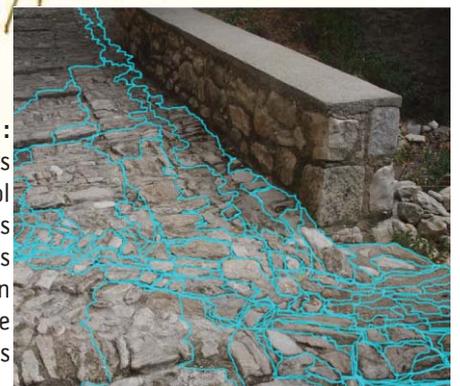
Escaliers en pas d'ânes

Schéma en coupe de mise en oeuvre de pas d'ânes (extrait du livre «Calades, les sols de pierre en Provence»  
R.Sette et F.Pavia)



**L'eau est dirigé afin de :**

- Limiter son parcours
  - Imprégner le sol
- Diffuser les fortes quantités
- Réduire les ruissellements
  - Éviter l'érosion
- Orienter sa collecte
- Protéger les ouvrages



### 3.1 Les calades et sols perméables

Le principe de base d'une calade est d'enfoncer les pierres dans le sol en laissant affleurer une face à peu près plate, ne représentant qu'une petite portion de leur surface générale. La calade n'est pas posée ni jointoyée au mortier de ciment. Elle est posée sur de la terre ou sur du sable. Environ 80 % de l'eau de pluie ruisselle en surface (notamment grâce aux caniveaux) et le reste s'infiltré dans le sous-sol par les joints.

Le risque dans les centres anciens ou les sols perméables et calades sont parfois remplacés par des sols étanches, est de causer des remontées d'humidité dans les murs des constructions. La calade freine le ruissellement de l'eau et limite le ravinement. Elle est souple et absorbe les tassements différentiels du sol.

La prise en compte de l'environnement d'un site (ensoleillement, vents dominants, écoulement des eaux...) a amené à développer de prudents principes d'aménagements des espaces en pente et de traitement des eaux de ruissellement. On trouve principalement des calades dotées d'un trottoir central ou de caniveaux latéraux qui récupèrent les eaux, ou bien, à l'inverse, des calades à deux pentes avec un caniveau central.

La ville a perdu progressivement ces calades et chemins en pleine terre, qui permettent d'infiltrer plus facilement les eaux pluviales. Les derniers vestiges de cette tradition méditerranéenne sont fortement dégradés. Le dénivelé est géré actuellement par des escaliers et des ruelles en pente au revêtement imperméable qui canalisent l'eau dans des caniveaux périphériques si ils existent.

De nombreux escaliers sont composée de pas d'ânes. En effet, les chemins pentus sont, le plus souvent, rythmés de marches, en général peu hautes et assez longues pour être adapté aux déplacements des bêtes de somme. Les cheminements sont fractionnés par des lignes de pierres étroites et profondes intégrées au plan uni de la calade. Ils augmentent la résistance du sol et stabilisent les pierres.

Les sols de cette nature et privilégiant une mise en oeuvre traditionnelle sont à maintenir et à encourager dans le coeur du village.

Cependant, si la calade est un revêtement durable dans sa matière et dans son adaptation aux exigences du climat méditerranéen, sa fragilité est néanmoins avéré si son entretien n'est pas périodique.

Les revêtements plus modernes sont souvent inadaptés à la fois à la gestion des eaux pluviales mais également à la nature des murs des immeubles. En effet, associé à des sols perméables, les murs en maçonnerie traditionnelles, utilisant des techniques de badigeon respirant, assurent depuis des siècles la respiration des murs et des sols des villages médiévaux.

Aujourd'hui, les techniques industrielles d'enduit et l'étanchéité des sols qui s'est développé dans les années 70-80 (enrobé de façade à façade, béton non infiltrant,...) causent des remontées humides dans les habitations.

C'est cet équilibre et la réutilisation de ces techniques traditionnelles dans l'espace public, dont la façade est un élément à part entière, qui permettront de retrouver des qualités environnementales que l'on cherche aujourd'hui à mettre en avant.

Dans le cadre de l'AVAP, au delà de la reconnaissance des qualités patrimoniales et environnementales des calades, il s'agit donc bien de promouvoir les techniques d'entretien et de création de l'ouvrage et de pérenniser l'approvisionnement en pierres, souvent issues de petites carrières locales ou de l'épierrage des champs.



### 3.2 La structure et le revêtement des murs

Le mode constructif traditionnel des murs en Provence est le suivant :

Des murs de pierres, hourdés au mortier de chaux ou terre et stabilisés à la chaux ou au plâtre. Ces murs présentent des variétés d'aspect importantes en fonction de la géologie locale (afin de limiter des déplacements coûteux et difficiles, la matière première était trouvée au plus près des sites).

La pierre brute hourdée reçoit très peu d'interventions de taille. Les formes des pierres, aléatoires lorsqu'elles proviennent des épierrements, arrondies lorsqu'elles sont puisées à la rivière, génèrent des maçonneries nécessitant beaucoup de calage par petits éléments, et très consommatrices de mortier.

Plus rarement, on trouve aussi sur quelques bâtiments: parfois un linteau, un chaînage d'angle.. en pierre de taille. Provenant directement du site, les couleurs lorsque les pierres sont apparentes, s'accordent avec celles du paysage environnant et raconte la géologie des lieux.

Les murs anciens sont dit «respirants»; ils laissent transiter l'eau et la vapeur d'eau à travers sa masse.

Ils présentent une forte inertie (à même de tempérer les fortes amplitudes thermiques jour/nuit), ils gardent longtemps la chaleur ou la fraîcheur ressentie.

Ces murs maçonnés en moellons sont le plus souvent recouverts d'enduits et de badigeons de chaux. Les habitudes récentes ont conduit trop souvent à décrouter intégralement les façades pour réaliser des enduits neufs, il est souvent possible de «restaurer» ou «réparer» un enduit ancien. Le village de Serres comporte peu de façades «décrouitées», celles de la Mairie font partie de celles-ci. La qualité des pierres mises à nues, assez hétérogènes, témoigne de leur vocation à recevoir un enduit.

Ces enduits ont un rôle de protection : c'est une vêtue contre l'humidité et ses mécanismes de pénétration dans la maçonnerie (gravité, capillarité, condensation, gel, vent).

Le badigeon coloré (lait de chaux avec oxydes naturels) avait également un rôle décoratif en même temps qu'il augmentait la protection des maçonneries.

Des enduits industriels sont souvent venus remplacer ces enduits traditionnels et bloquent progressivement les qualité «respirantes» des maçonneries traditionnelles.

Des solutions isolantes intérieures peuvent être envisagées pour les maçonneries anciennes avec notamment l'utilisation du chanvre, et en particulier la valorisation des filières locales.



Tuile mécanique

Tuile canal

Tuile écaille



### 3.3 Les toitures : charpente et couverture

Les matériaux utilisés en couverture sont en lien avec la pente des toits.

Dans la ville ancienne, on trouve majoritairement de la tuile canal soit posée sur des voliges, soit sur des liteaux, soit directement posée sur des chevrons triangulaires («quartons» ou «kes» réalisés à partir de rondins dont la section est coupée en quatre). Parfois elles ont été remplacées par des plaques ondulées, peu onéreuses et très utilisées, particulièrement sur les bâtiments secondaires (type bâtiment agricole, artisanal ou annexe d'habitation). On peut trouver parfois des couvertures de tuiles mécaniques et de tuiles écaïlle dans les faubourgs du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Les débords de toit, participent au caractère du bâti. Ils affirment la silhouette des façades, valorisent des matériaux locaux et témoignent d'un savoir-faire : ils protègent de la pluie et du soleil au dernier niveau.

- Débord de toiture en chevrons sous voliges de bois;
- Débord de toiture en chevrons chantournés ou appelé en queue de vache (extrémité taillée en corbeau);
- Débord de toiture sur quartons (chevrons de bois triangulaires);
- Débord à corniche en plâtre sur lattis;
- Débord en génoise à un ou plusieurs rangs.

Au plan environnemental, les combles jouent un rôle climatique dans la régulation de l'air intérieur. Elles sont des espaces tampons qui protègent les lieux de vie du contact direct avec l'extérieur, en atténuant considérablement les variations de température et d'humidité. Les toitures traditionnelles maçonnées possèdent une certaine inertie.

Les habitations des quartiers de la plaine du Buëch utilisent également la tuile canal comme couverture. Dans ce type de constructions, les combles sont souvent des espaces peu ou mal exploités.

La mise en oeuvre des toitures, les pentes de toit et les matériaux utilisés témoignent d'une forte influence provençale dans l'architecture de Serres. Le climat n'a pas imposé, au fil des siècles, l'adaptation de l'architecture des maisons et on ne retrouve pas ici, à l'inverse de communes plus au nord du département, des pentes de toit plus prononcées ou d'autres types de couverture (tôle...).



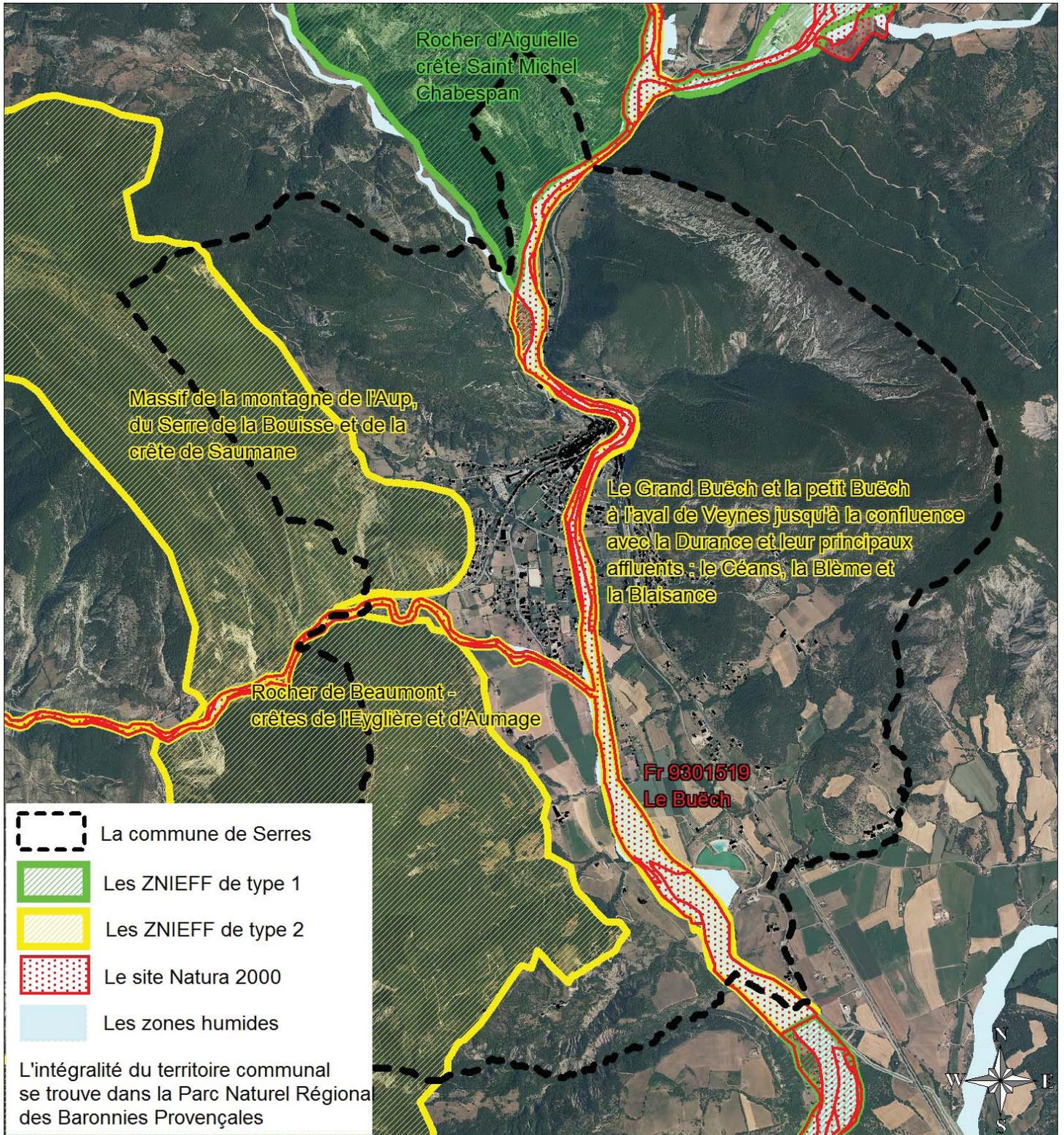
# 4.



B.

Approche  
environnementale

# La richesse floristique et faunistique et les risques naturels



Tables : commune, batiment, orthophoto2009, ZNIEFF type 1 et 2, FR9301519, N\_zones\_humides

Source : atelier CHADO

## 4. La richesse floristique et faunistique

### Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) :

Quatre ZNIEFF sont identifiables sur la commune:

Une ZNIEFF de type I :

- La ZNIEFF n°05 100 214 : Rocher d'Agnielle - crête Saint-Michel - Chabespan.

Trois ZNIEFF de type II:

- La ZNIEFF n°05 129 100 : Massifs de la montagne de l'Aup, du serre de Bouisse et de la crête de Saumane.
- La ZNIEFF n°05 130 100 : Le Grand Buëch et le Petit Buëch à l'aval de Veynes jusqu'à la confluence avec la Durance et leur principaux affluents : le Céans, la Blème et la Blaisance.
- La ZNIEFF n°05 131 100 : Rocher de Beaumont - crêtes de l'Eyglière et d'Aumage.

### Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC):

- FR9301519: Le Buëch

### Le site Natura 2000 «Le Buëch» :

Le site Natura 2000 «Le Buëch» traverse la commune en suivant l'axe du Buëch et du torrent de Blème.

Le site Natura 2000 tend à préserver un ensemble d'habitats formant des écosystèmes dont la richesse est reconnue «La rivière Buëch constitue dans cette partie des Alpes du Sud une zone de présence majeure d'écosystèmes de ripisylve méditerranéenne. La diversité des conditions écologiques permettant le développement de nombreux habitats et d'une flore très variée, dont le maintien est directement lié à celui de la fonctionnalité de ces écosystèmes où les différents habitats entretiennent entre eux des relations dynamiques» (Source : DOCOB Tome 1 ZSC Buëch).

La commune accueille une mosaïque de différents habitats d'intérêts communautaires dont :

- Des rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum*,
- Des forêts à galerie *Salix alba* et *populus alba*.

Les espèces d'intérêts communautaires :

Elles accueillent l'agrions de mercure, dont une large partie du Buëch lui est favorable ainsi qu'un espace avéré identifié. Les canaux d'irrigation lui sont d'ailleurs favorables.

Elles accueillent potentiellement le Toxostome sur l'aire du Buëch, ainsi que le Barbeau méridional sur le torrent d'Aiguebelle.

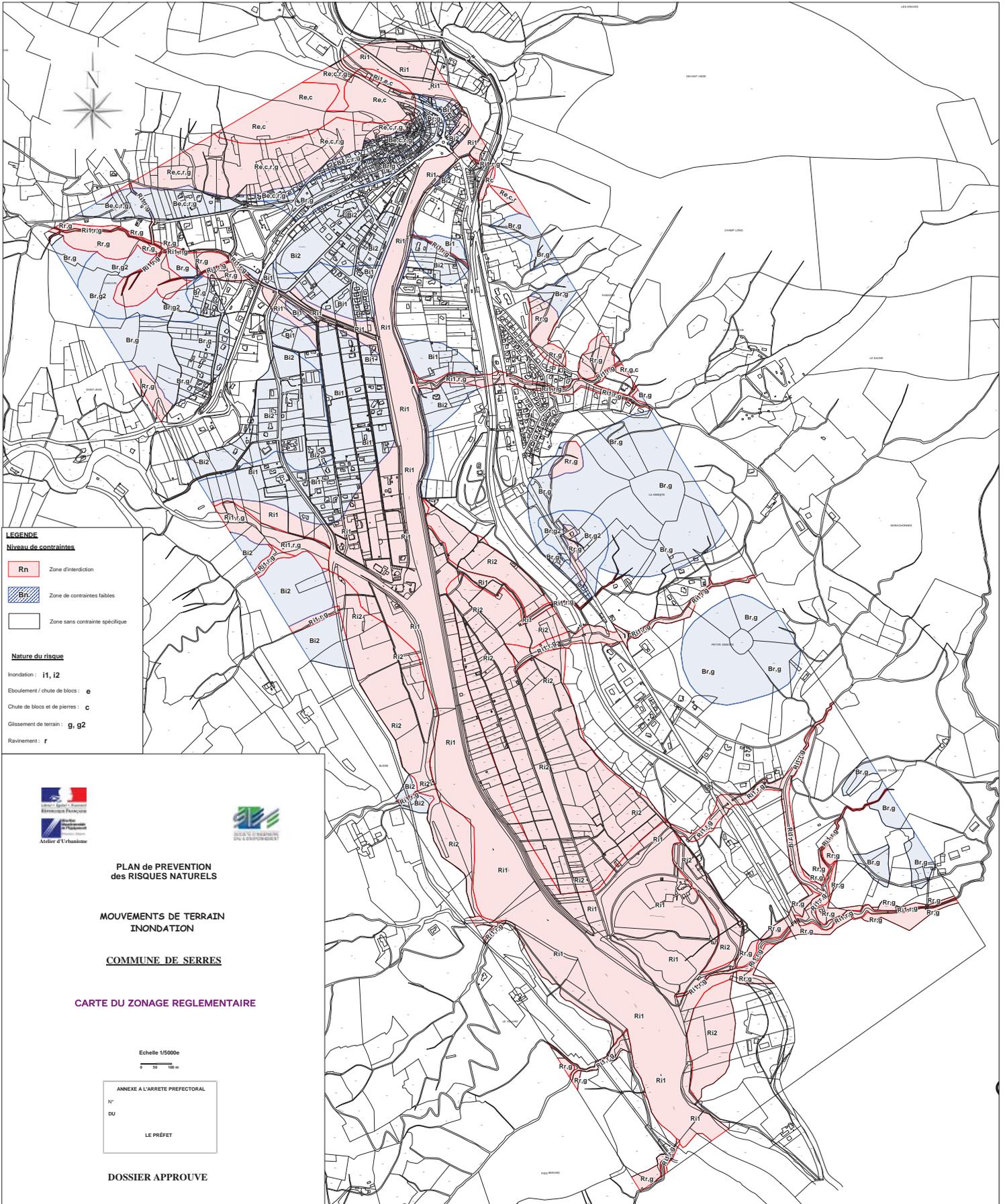
Le Buëch est favorable au Chabot et les torrents de Blème et d'Aiguebelle au Blageon.

La commune présente de nombreux habitats potentiels favorables à l'accueil de chauves souris. Notamment sous les nombreux ponts, dans certains bâtiments du centre ancien ainsi que dans les espaces forestiers.

### **Enjeux :**

L'AVAP devra assurer la protection et la continuité des milieux et des habitats dans son territoire en proposant des dispositions qui ne portent pas atteintes aux éléments faunistiques et floristiques présents sur la commune.

La demande d'évaluation environnementale au cas par cas s'assurera de cette concordance.



PPR Carte de zonage réglementaire - Mouvements de terrains et Inondation

# 4. Les risques naturels

## Les zones sismiques:

La commune de Serres appartient à la zone de sismicité faible 2.

Les règles de construction applicables aux bâtiments dépendent de la catégorie d'importance du bâtiment et de la zone de sismicité dans laquelle il se trouve : plus la sismicité est forte ou plus l'importance de l'enjeu est grande, plus les exigences en termes de protection parasismique sont fortes.

## Le Plan de Prévention de Risques Naturels (PPRN) :

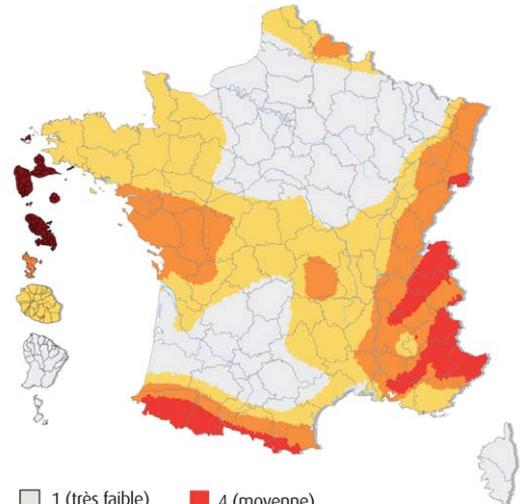
La commune est située dans le périmètre d'un PPRN approuvé par arrêté préfectoral n°2010 329 04 en date du 25 novembre 2010. Les aléas inventoriés dans ce document sont: avalanche, glissement de terrain, chute de pierre, crue torrentielle.

Le PPRN est un document réalisé par les services de l'État, après concertation et en association avec les collectivités, pour déterminer les zones à risques et définir les mesures d'urbanisme, de construction et de gestion qu'il convient de respecter pour limiter les dommages. Il est d'abord prescrit, puis soumis à enquête publique et enfin approuvé. Il s'impose alors au plan local d'urbanisme (PLU) qui doit être modifié si nécessaire. Cette réglementation locale va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

## Enjeux :

L'AVAP devra prendre en compte ces risques naturels dans les propositions de secteurs qu'elle définit.

Nouveau zonage sismique (depuis le 01/05/2011)  
Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010



Extraits du guide *Prévention des risques Naturels - Les Séismes* édité par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, juillet 2012

- 1 (très faible)
- 2 (faible)
- 3 (modérée)
- 4 (moyenne)
- 5 (forte)

Zones de sismicité	Catégorie d'importance des bâtiments			
	I	II	III	IV
Zone 1				
Zone 2	aucune exigence			
Zone 3	<div style="text-align: center;"> <p>construction PS</p> </div>			
Zone 4				
Zone 5				

Principe de modulation de l'action sismique de calcul selon la zone de sismicité et la catégorie d'importance du bâtiment





## ANALYSE ENVIRONNEMENTALE - ENJEUX

En conclusion de l'analyse environnementale, les grands enjeux à prendre en compte dans le cadre de l'AVAP sont:

- Profiter de la situation bioclimatiquement favorable de l'implantation bâtie de Serres pour optimiser les apports solaires et de la compacité et l'inertie du bâti traditionnel pour en améliorer les performances.
- Veiller à adapter les techniques d'amélioration du confort du bâti aux caractéristiques du bâti traditionnel.
- Eviter de perturber l'aspect et la silhouette du bourg et la qualité de ses abords par des installations techniques liées aux énergies renouvelables.
- Conforter les qualités environnementales des espaces publics (ombrage, présence de l'eau).
- Remettre les savoir-faire traditionnels au service de la réhabilitation du bâti et des espaces publics.